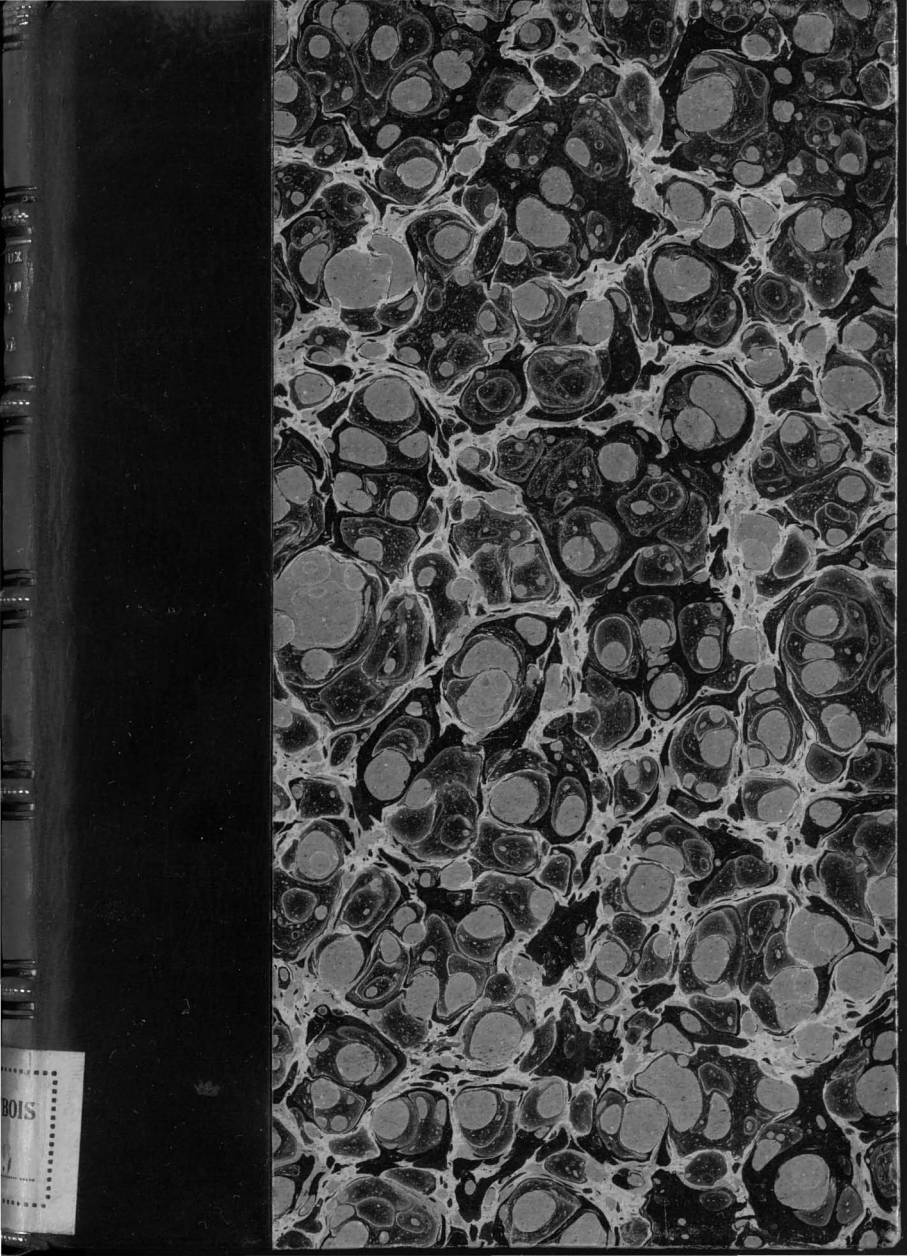
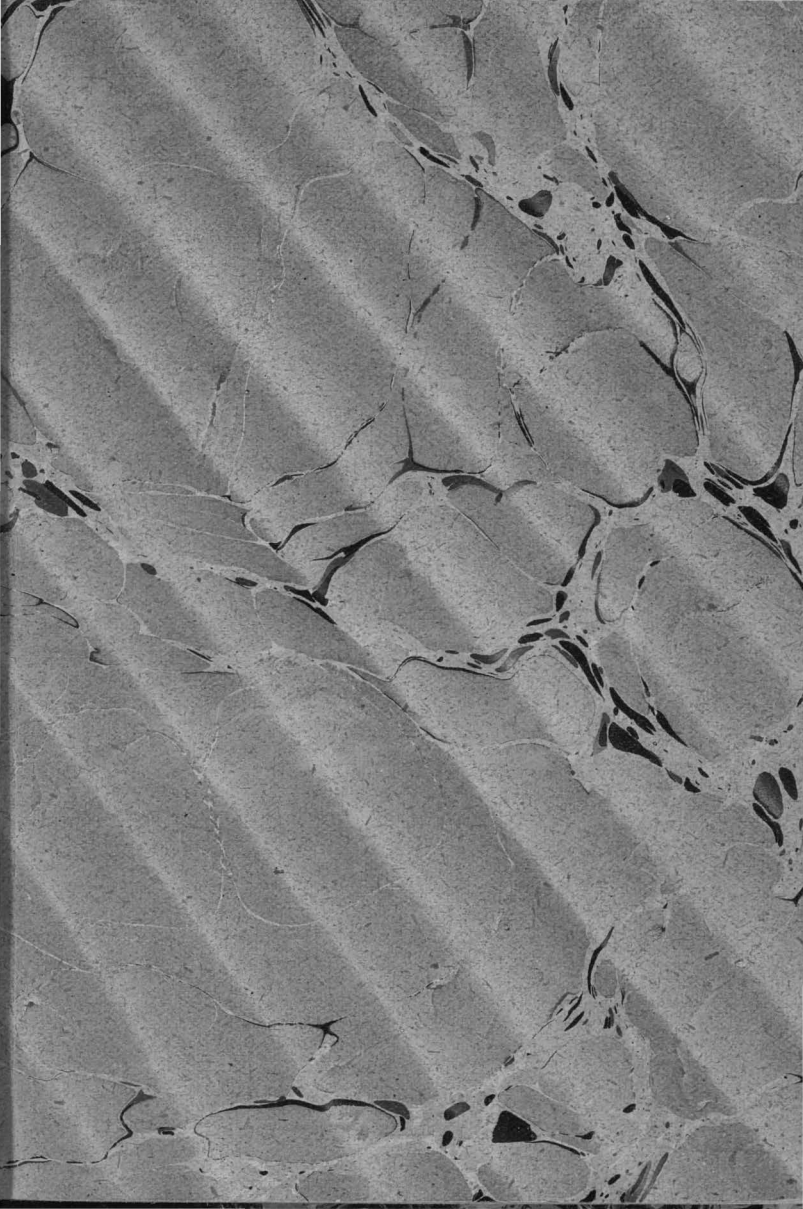


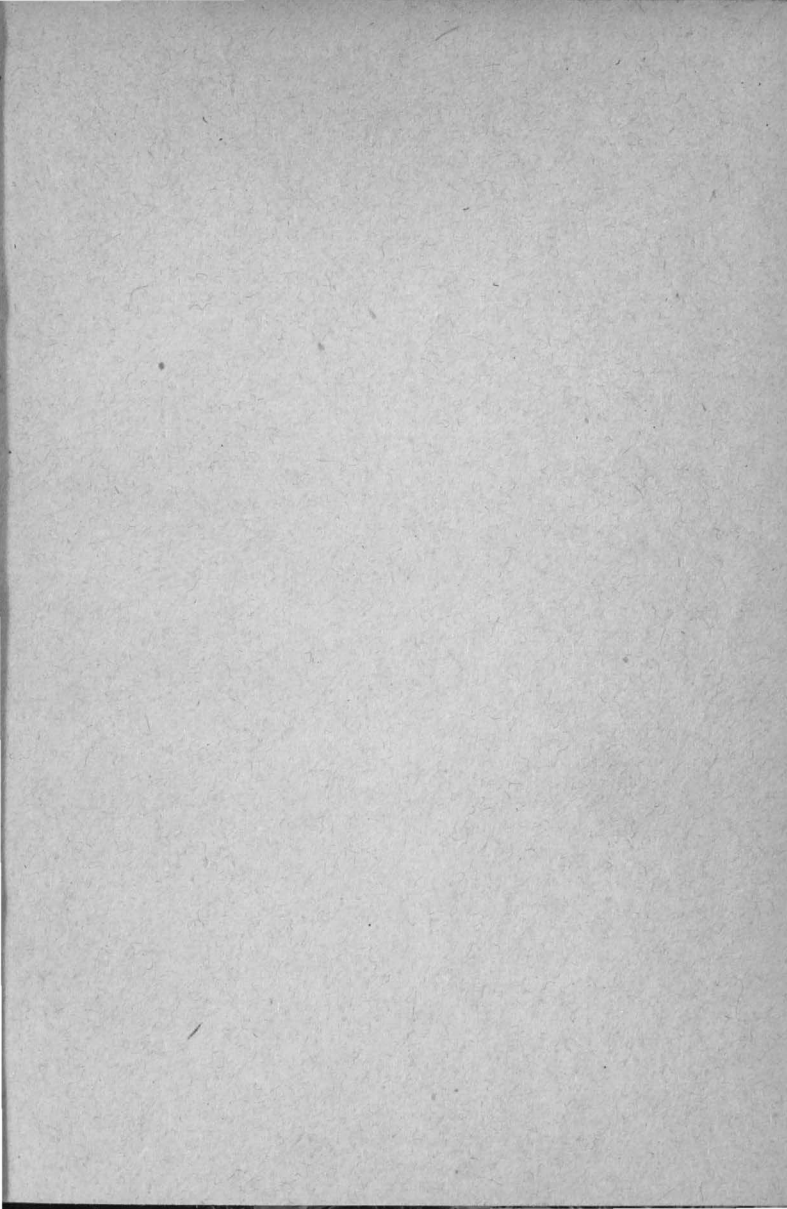




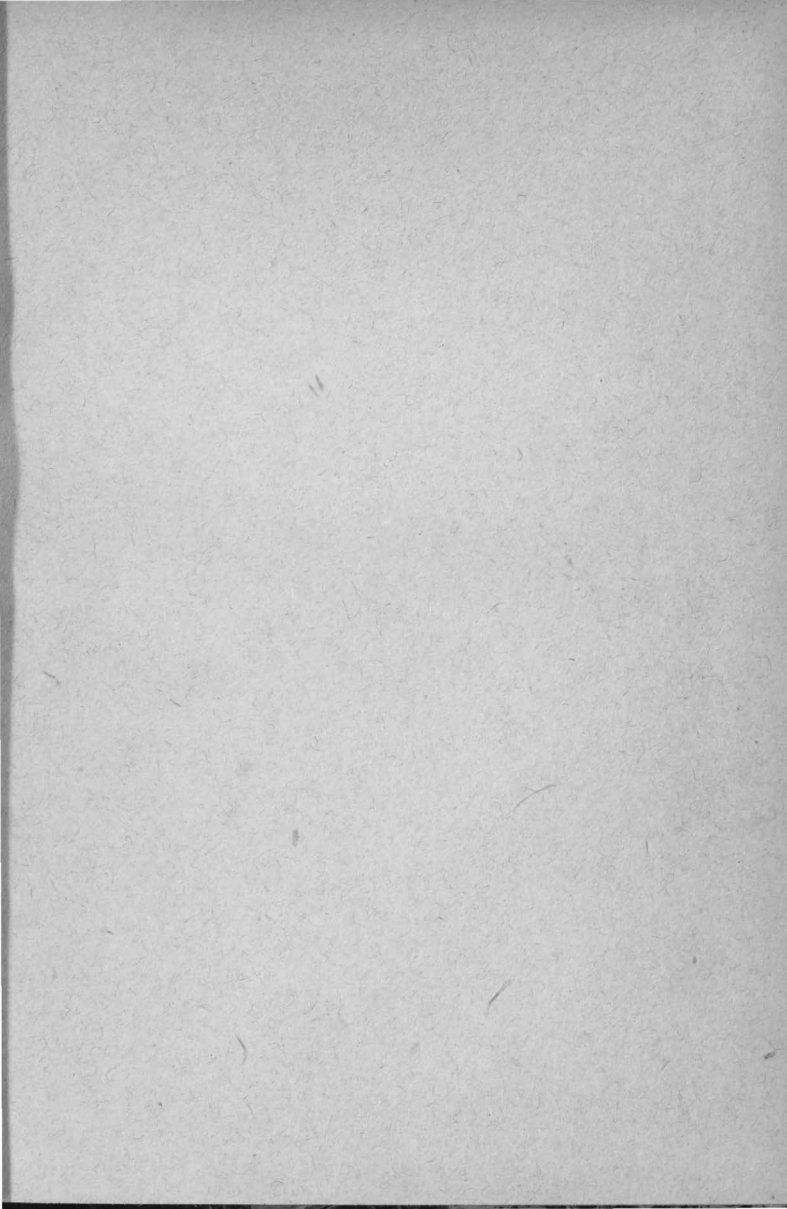


~~B. 711~~

1629



B.741



B.741

DISCOURS.

DISCOVERS.

DISCOURS
SUR LA SITUATION ACTUELLE
DE LA SOCIÉTÉ
ET DE
L'ESPRIT HUMAIN,
PAR PIERRE LEROUX.

*Futuram civitatem inquirimus : « Nous
cherchons la cité future. »*

S. PAUL.

Nouvelle édition.

TOME I.

A BOUSSAC,
IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX.

—
1847.



DE LA SOCIÉTÉ

L'ESPRIT HUMAIN

PAR PIERRE FERDINAND

Deuxième édition.

TOME I

A BOUSSAC

IMPRIMERIE DE PIERRE FERDINAND

1857

AVANT-PROPOS.

(1841.)

J'exhume ces pages parmi celles que j'ai écrites quand je servais dans la presse périodique. Je ne me demande pas si mes pensées auront la nouveauté qu'elles avaient lorsque je les conçus. Qu'importe, si elles sont encore utiles ! Ce qu'elles peuvent avoir perdu comme originalité ne me revient-il pas au centuple par ceux qui les ont adoptées ? N'ai-je pas de plus ce qu'ils y ont ajouté du leur, et ne puis-je pas, à mon tour, jouir des idées analogues qui leur sont nées spontanément ?

Il y a dix ans, l'âme encore émue du renversement de l'ancien régime religieux et politique en juillet 1830, je rédigeais avec quelques amis la *Revue Encyclopédique*. Nos convictions étaient faites pour toute notre vie. Les vieilles bases de la Société nous paraissaient ruinées, et de nouveaux principes nécessaires. Ces nouveaux principes, nous les sentions fermenter dans notre cœur. L'idée me vint d'en appeler de la société à la société elle-même, en me plaçant successivement aux divers points de vue où se trouvent naturellement les membres de cette société, suivant leurs fonctions de savants, d'artistes ou d'industriels, et leurs conditions de riches ou de pauvres.

Ce sont ces articles, laissés alors inachevés, que j'ai jugé utile de réunir en un seul corps. Ils se suivent, en effet, s'éclairent l'un l'autre, et présentent un livre sous l'apparence d'un recueil. En les relisant, je n'ai rien eu à y changer ; mais j'y ai ajouté les développements qui m'ont paru nécessaires (1).

(1) L'ouvrage entier devait se composer de sept discours. Les deux que nous réimprimons, aux *Philosophes* et aux

Lecteur, vous prendrez ce livre pour ce qu'il est, la collaboration d'un frère à l'œuvre commune. Je vous demande seulement de vous reporter un peu à l'époque où ces morceaux furent composés.

Aujourd'hui on commence généralement à comprendre et à admettre la vérité que j'ai surtout cherché à y démontrer, savoir *la nécessité d'une nouvelle synthèse de toute la connaissance humaine*.

Quel que soit l'état de langueur, de marasme, et de trouble, où la société est plongée (et on pourrait dire, à cause de ce trouble même, qui a fini par frapper jusqu'aux esprits les moins sérieux), il s'est opéré depuis dix ans dans les idées un immense changement. De l'esprit d'analyse, nous sommes passés à l'esprit de synthèse. Au lieu de voir tout séparément, religion, politique, économie politique, sciences, beaux-arts, nous commençons à voir tout avec une même pensée, ou du moins nous cherchons à tout embrasser dans la même pensée.

Politiques, ont seuls paru. Les idées qui devaient former la substance de ceux qui n'ont pas été publiés sont entrées dans la composition d'autres écrits.

Mais il y a quelques années, quelle différence !

La connaissance humaine, telle qu'elle se présentait il y a quelques années, était non pas un corps, mais comme autant de membres agités de mouvements sans unité et sans harmonie. L'esprit humain est un, et cependant chaque partie de la connaissance humaine avait ses barrières, qui la séparaient des autres, et qui en faisaient un domaine à part. La religion, la politique, l'économie politique, les sciences, les beaux-arts, étaient autant de sphères toutes distinctes, entre lesquelles on n'apercevait aucun lien.

Le peuple vivait, travaillait, souffrait, mourait : qu'avait à faire à cela la politique ? On ne se doutait pas que cela la regardât. Le problème social n'était pas posé.

Les poètes chantaient, les uns se lamentant sur le présent, les autres regrettant le passé. On les écoutait, et on disputait sur leur mérite ; il y avait des discussions littéraires, mais qui n'étaient que littéraires : on ne voyait pas que les questions de l'art contiennent implicitement les plus hautes questions religieuses et sociales.

Pendant cela, le Christianisme s'écoulait obscuré-

ment, sans exciter d'attention, si ce n'est pour les usurpations de son clergé en politique. On se disait : « Qu'a à faire la religion avec les choses d'ici-bas ? Il y a une loi morale qui suffit aux honnêtes gens. C'en est fait désormais des questions religieuses si longtemps débattues par l'humanité, elles peuvent rester éternellement dans le silence ; qu'elles ne sortent plus du domaine de l'histoire. »

Et dans chaque branche même de la connaissance humaine, le morcellement, la division, l'amour du fragmentaire, si l'on peut parler ainsi, avait atteint son plus haut degré. La philosophie visait à être narrative, et, réduite à l'impuissance de comprendre la raison des divers systèmes, avait fait de cette impuissance même un système, qu'elle avait appelé éclectisme ; la science avait horreur des vues générales ; l'histoire voulait être un assemblage de chroniques, l'art un musée ou un cabinet d'antiques.

C'est le cœur profondément attristé de cette incohérence et de cette fragmentation absurde de toute la connaissance humaine, que nous avons conçu cet appel aux philosophes, aux politiques, aux artistes, et aux érudits. En l'écrivant, nous avons voulu montrer un but commun à la philosophie, à la politique,

à l'art, à l'érudition, ou au moins signaler les douleurs intolérables d'une époque où la philosophie aboutit au doute, la politique à l'individualisme, l'art à l'exaltation de l'orgueil, l'érudition à la satisfaction d'une vaine curiosité.

AUX PHILOSOPHES.

PREMIER DISCOURS.

AUX PHILOSOPHES.



PREMIER DISCOURS.

AUX PHILOSOPHES.

AUX PHILOSOPHES.

De la situation actuelle de l'esprit humain.

I.

Le dix-huitième siècle tout entier peut, sous un certain aspect, se résumer dans une idée. Les philosophes ont dit aux rois, aux nobles, et aux prêtres : « Vous n'êtes plus dignes de gouverner les hommes ; car vous n'êtes ni les plus aimants, ni les plus intelligents, ni les plus laborieux. » Les philosophes développèrent cette pensée sous mille formes dans tous leurs ouvrages. Mais à peine les plus grands, Rousseau, Diderot, Voltaire, étaient-ils descendus dans la tombe, que le peuple, instruit par eux, brisait ces rois, ces nobles, et ces prêtres, qu'on lui avait représentés comme des tyrans et des imposteurs.

Qu'en est-il résulté? On appelait autrefois politique la politique des rois, la politique des prêtres, la politique des nobles, et même la politique des bourgeois. Mais depuis cette insurrection victorieuse de nos pères, il n'y a plus, pour la pensée humaine, ni rois, ni prêtres, ni nobles, ni bourgeois. Il y a le peuple, il y a des citoyens, des égaux, des hommes. La politique n'a donc plus qu'un principe, l'*égalité*, source du droit; un but, la *liberté*, c'est-à-dire la liberté de chacun, le perfectionnement de chacun, la manifestation des facultés de chacun; enfin un moyen d'arriver à ce but, la *fraternité*. Oui, nos pères, en proclamant cette formule *Liberté, Égalité, Fraternité*, sur les ruines de tous les despotismes, ont proclamé la vérité.

Et nonobstant cette vérité qu'ils ont proclamée (ou plutôt à cause même de cette vérité), tous ceux qui, depuis cette époque, ont jeté sur la société un regard profond, se sont écriés : « La société est en poussière. » Les plus hardis des jacobins, parvenus au sommet de leur œuvre sanglante, effrayés de cette mer qu'ils avaient déchaînée, de *ces flots que rien ne gouverne et n'arrête*, prirent des vertiges, et cherchèrent, mais en vain, un gouvernement qui pût convenir à cette société nouvelle et affranchie. On essaya d'abord une fausse imitation de l'antiquité grecque et romaine : c'était retourner à l'enfance. Le despotisme de la cité antique pouvait-il nous convenir? Est-ce que

le monde n'a pas changé depuis deux mille ans? Ces formes sont tombées, deux mille ans ont passé, et on voulait les faire renaître! Mais rendez-nous donc et le polythéisme, et la barbarie de mœurs, et le fanatisme étroit de la cité grecque ou romaine. Les anciens ont connu la liberté pour quelques-uns; ils n'ont pas connu l'égalité. Ils n'ont pas connu la fraternité humaine, puisque le Christianisme a été nécessaire. Oublie-t-on que les citoyens de Sparte, d'Athènes, ou de Rome, étaient nourris par des troupeaux d'esclaves! Oublie-t-on que la guerre était la condition de l'Humanité à cette époque! Qu'arriva-t-il? cette parodie de la Rome républicaine fraya la route à un nouveau César. Napoléon, à son tour, parcourant rapidement les phases de l'histoire, finit par prendre modèle sur le moyen-âge et sur Charlemagne; et, accomplissant au-dehors son œuvre de conquérant et de civilisateur, il garda la France militairement, comme on garde une ville en état de siège. La Restauration vint ensuite essayer, par un adroit compromis avec nos idées de 89, de nous remettre dans le moule brisé de la vieille monarchie. Le roi se considérerait comme le successeur de ses aïeux, le maître légitime de son peuple; les nobles se pavaneraient de leur noblesse, et seraient privilégiés ouvertement ou en secret; les prêtres entretiendraient la nation dans l'ignorance; un pacte s'établirait entre tous ces vieux débris de l'ancien régime et l'aristocratie de la richesse; et cependant le

peuple, le peuple immense, travaillerait pour nourrir l'oisiveté, livré lui-même héréditairement à l'immoralité, à l'abrutissement, à la misère. Et voilà ce que des hommes d'esprit ont regardé comme définitif; voilà ce qu'ils ont paré du langage mystique du constitutionnalisme! Fictions, pures fictions, contre lesquelles tant d'hommes généreux ont au contraire protesté de toute manière, et qu'un geste du peuple a fait évanouir au soleil de juillet.

Ainsi la France, après avoir détruit l'ordre théologique et féodal, a été livrée à trois séries d'expériences qui n'étaient toutes qu'une triste et impuissante rétrogradation, qu'une parodie misérable de l'antiquité, du moyen-âge, et de la monarchie.

Depuis quarante ans, les formes politiques se succèdent, et croulent les unes sur les autres comme dans un abîme. Cependant le Sphinx de la Révolution tient toujours écrit sur sa bandelette mystérieuse la formule du problème posé par nos pères : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

Vainement les générations fatiguées apportent les unes après les autres au pouvoir leurs transfuges de liberté : toujours il surgit du sein du peuple de nouveaux combattants qui réclament la promesse.

Certes, aujourd'hui encore il ne manque pas de gens qui voudraient relever les fictions de la Restauration du milieu des pavés de Paris, leur rendre leur clinquant, nous endormir,

nous enchaîner, et reprendre eux-mêmes leur repos et leurs voluptés sur cet abîme du peuple où s'agitent tant de misères ! Mais ces prétentions rallument la haine et la colère des hommes qui croyaient en avoir fini avec le passé, et la lutte continue avec acharnement.

La lutte continuera, et les politiques bâtiront, comme a dit un poète, *sur l'incertain du sable*.

Nous sommes arrivés à une de ces époques de renouvellement où, après la destruction d'un ordre social tout entier, un nouvel ordre social commence.

La Révolution française n'a pas seulement été une révolution politique, elle a été aussi une révolution dans l'ordre moral : elle ne peut se terminer que par une réorganisation morale. Hommes de la liberté, quand vous aurez bien combattu sur des ruines, ce n'en seront pas moins des ruines. Hommes du pouvoir, vos efforts rétrogrades sont jugés ; mais quand vous réussiriez quelque temps à faire de l'immobilité, ce ne serait jamais de l'ordre, ce ne serait qu'un désordre caché. Le sable du désert peut, sous une atmosphère lourde et chargée d'orage, rester immobile sans cesser d'être poussière. La société est en poussière. Et il en sera ainsi tant qu'une foi commune n'éclairera pas les intelligences et ne remplira pas les cœurs. Voyez ! un seul soleil éclaire tous les hommes, et, leur donnant une même lumière, harmonise leurs mouvements ; mais où est aujourd'hui, je vous

le demande , le soleil moral qui luit pour toutes nos consciences?

II.

Ce n'est pas en vain qu'on a appelé *Révolution* la série d'événements qui a commencé en 89, afin de marquer par ce mot que rien de pareil n'avait eu lieu jusque là dans notre histoire , qu'aucune des crises antérieures n'avait dépassé les limites de l'ordre social et religieux du moyen-âge, et que , pour la première fois , cet ordre était renversé.

Parcourez les douze siècles de l'histoire de l'Europe depuis le moment où l'Eglise chrétienne sortit des décombres de l'empire romain envahi par les Barbares , jusqu'au moment où la Philosophie posa ses hardis problèmes ; vous reconnaîtrez d'une manière indubitable un caractère commun à toute cette époque. Vous verrez , pendant ces douze siècles , le même esprit humain , pour ainsi dire , et par conséquent la même constitution sociale , ayant ses accidents , ses crises , ses transformations , comme tout ce qui a vie , mais conservant toujours les mêmes conditions d'existence ; toujours une , quoique diverse et muable dans son développement. Là , comme dans tout être vivant , la vie est une suite non interrompue de changements ; mais l'enfance , la jeunesse ,

la virilité, la vieillesse, forment une série continue que vient terminer la mort. Que la vie renaisse de la mort, cela est certain; mais la mort est un terme après lequel les conditions d'existence sont changées.

Les conditions fondamentales d'existence n'ont point changé pour la société pendant tout le moyen-âge; car cette société du moyen-âge, qui a eu son enfance, sa jeunesse, sa virilité, sa vieillesse, et qui est morte aujourd'hui, peut se comprendre, malgré ses périodes diverses, dans une seule formule que voici : « La terre, livrée au mal, était considérée comme un lieu d'épreuves, et comme le vestibule d'un ciel où le mal serait réparé. » Cette croyance a duré pendant tout le moyen-âge, et n'a été définitivement détruite que dans le dernier siècle. Donc ce que j'appelle les conditions d'existence pour la société n'a point changé pendant tout ce moyen-âge.

Il y a eu, pendant tout ce moyen-âge, un homme, c'est-à-dire l'homme, qui a cru que la terre n'était qu'un lieu d'épreuves conduisant soit à l'enfer, soit au paradis. Et cet homme a vécu conformément à cette foi; et la société a été la conséquence de cet homme ainsi limité; et quand cette foi a dépéri, la société a dépéri; et quand cette foi s'est éteinte, la société s'est éteinte.

N'est-il pas vrai que les physiologistes, d'accord en cela avec le vulgaire, distinguent quatre âges ou périodes dans la vie humaine,

l'enfance, la jeunesse, la virilité, la vieillesse? Je diviserais volontiers l'histoire de l'Europe, pendant les douze siècles dont je parle, en quatre âges correspondants à ces quatre âges de l'homme. D'abord l'enfance, quand les Barbares se soumirent à la croyance du paradis et de l'enfer : c'est l'âge des moines et de la papauté, du sixième au onzième siècle. Puis la jeunesse, quand la société laïque commença à se former, et se mit à réfléchir, à imaginer : c'est l'âge de la féodalité et de la scolastique, mais c'est l'âge aussi des hérésies, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième. Ensuite la virilité, quand la société produisit successivement la Renaissance, la Réforme, la Philosophie; c'est l'âge de la monarchie, mais c'est l'âge aussi des savants, des artistes, et des philosophes; c'est le seizième et le dix-septième siècle, l'âge de Raphaël et de Luther, de Shakespeare et de Galilée, de Molière et de Leibnitz : art, poésie, science, philosophie, rien ne sort encore bien ostensiblement de la conception de la terre considérée comme un lieu d'épreuves menant à l'enfer ou au paradis; et pourtant qui ne sent qu'on touche déjà à la limite de cette idée? Enfin vient la vieillesse, où la société abdique la pensée sous l'empire de laquelle elle s'est élevée et a vécu : elle se rit des rêves de son enfance, des idées de son âge mûr; elle se rit de l'enfer et du paradis ! Est-ce donc qu'elle a conçu, pendant sa virilité, le germe de la société nouvelle qui doit la remplacer? Veut-elle

renaître comme le papillon qui sort de la chrysalide ? « Mourir, renaître, dit Shakespeare, voilà le problème ! » Ce qui est certain, c'est qu'elle abdique sa pensée constitutive, et s'efforce de l'effacer comme une erreur et un mensonge. C'est l'âge de la destruction du Christianisme et de la féodalité, du renversement des rois, des nobles, et des prêtres ; c'est le dix-huitième siècle, c'est l'âge de Voltaire.

Oui, à travers toutes ces phases successives, et au milieu de tous les faits qui les ont marquées ; à travers cette première époque nébuleuse où l'Eglise soumit les Barbares avec la peur de l'enfer et l'espérance du paradis, les forçant à mettre leurs framées au service de cette idée, comme à travers les luttes intestines de la féodalité, ou les combats de la monarchie et de la bourgeoisie contre la noblesse d'abord et entre elles ensuite ; comme à travers l'insurrection du pouvoir temporel contre la papauté, et de la société laïque contre les ordres monastiques ; comme à travers les guerres des provinces et des monarchies, et les débats sanglants des sectes religieuses entre elles ; au milieu, dis-je, de tant d'élévations prodigieuses et de tant de chutes non moins remarquables, toujours (pour qui comprend comment l'esprit humain engendre et renouvelle la société), toujours la société, dans ce grand espace de temps, a été fondamentalement la même. Bien des commotions, sans doute, et d'innombrables changements ont eu lieu dans cet espace de

temps si long ; les mœurs, les lois, les croyances, se sont modifiés sans cesse : mais toutes ces évolutions s'accomplirent dans le sein du même ordre social et religieux ; et, pendant qu'elles s'accomplissaient, le système lui-même, dans son essence, restait immuable et vivait toujours de la même vie. Car la circonférence de l'esprit humain restait la même ; la terre et le ciel ne changeaient pas : la terre livrée à une inégalité consentie, le ciel ouvert à chacun suivant ses mérites.

Dans toute cette immense période, en effet, le préjugé des races exista ; tout homme trouvait juste de relever de ses pères ; tous croyaient à la noblesse, à la supériorité du rang ; l'égalité des hommes sur la terre n'était pas même soupçonnée. Mais tous croyaient fermement à cette égalité devant Dieu et dans l'Eglise. Ainsi l'Eglise et la vie future qu'elle annonçait, et dont elle enseignait les voies, étaient le complément ou la réparation de la vie séculière et de la vie terrestre. Pour le cœur et l'esprit, la loi chrétienne était souveraine ; et si elle n'administrait pas le monde matériel, elle le dirigeait et le dominait. Il n'y avait pas un incrédule sur un million d'hommes. Aux affligés, aux malheureux, il restait (même après que tout leur avait défailli) une croyance que rien ne troublait, savoir que cette vie n'était qu'un passage vers la vie éternelle. Le juste et l'injuste étaient définis : quand un homme violait la loi, on ne se demandait pas avec anxiété si

la société n'était pas cause ou complice de son crime ; on l'appelait méchant, et on le punissait. En un mot, toutes les âmes avaient foi dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux ; et cette foi se manifestait dans tout ce que la poésie, c'est-à-dire le symbole, pouvait enfanter pour la vue ou pour les oreilles, les cathédrales, les tableaux, les poèmes. Ainsi l'homme tout entier était rempli ; tous les problèmes que son esprit pouvait soulever avaient leur solution ; toutes les maladies de son âme, leur remède.

Et qu'on ne croie pas que je veuille faire de ce moyen-âge une peinture agréable et fausse. Je dirai, au contraire, que ce qui a fait imaginer ces grandes et sublimes fables du Christianisme, c'est la souffrance horrible des hommes à cette époque. Plus la condition des hommes était mauvaise, plus leur foi dans le ciel équitable devait être grande. Le ciel et la terre se correspondaient et se suppléaient ; l'un était la conséquence, la déduction sentimentale et logique de l'autre : tous deux étaient, pour ainsi dire, le produit d'une pensée unique ; et tous deux devaient disparaître et tomber en même temps.

Admirez, en effet, la logique de l'esprit humain durant tout le moyen-âge, ou, pour mieux dire, depuis la venue du Christ jusqu'à la Révolution française. Ce que l'homme n'avait pas et ne concevait pas possible sur la terre, l'égalité, la justice, le bonheur, il le plaçait dans le

ciel, et en jouissait par anticipation. Ainsi la conscience et l'intelligence humaines étaient satisfaites.

Mais, pour comprendre combien ce système était complet, il faut rapprocher du dogme du paradis le dogme de la chute. L'inégalité de naissance et de races existait sur la terre ; on était prédestiné de père en fils ; le fils souffrait à cause de son père : pourquoi cette iniquité ? redoutable problème, dont voici la solution : C'est que toute l'Humanité relève d'Adam, et a péché avec lui.

Puis encore nouveau problème et nouvelle solution ; car on se demandait comment l'Humanité pourrait être sauvée. Entre la chute originelle et le paradis, il fallait bien un lien qui les unît, qui servît de pont à l'Humanité : de là le dogme de l'incarnation de Jésus-Christ et sa passion.

On put alors dire aux hommes : « Vous vous plaignez de souffrir ; et le juste par excellence, le Fils de l'Homme, le Fils de Dieu, n'a-t-il pas souffert aussi, n'a-t-il pas souffert plus que vous ? Voyez sa croix ! Et n'est-il pas venu pour vous racheter, vous et tous ceux qui souffrent ? Ne vous a-t-il pas ouvert, par sa mort, la porte d'un séjour d'où la douleur sera bannie, et où tous seront rétribués suivant leur mérite et pour leurs souffrances mêmes ? » Je le demande, comment l'esprit humain aurait-il pu douter de ce ciel en voyant la terre, et comment aurait-il pu rejeter la loi terrestre en voyant ce ciel ?

Vous vous étonnez que l'Humanité ait pu rester si long-temps emprisonnée dans ce redoutable cercle : ah ! je m'étonne bien plus qu'elle ait pu en sortir.

Oui, je le comprends nettement, tout le travail d'édification du Christianisme est en germe dans la pensée que je viens d'énoncer. Pourquoi l'Humanité s'est-elle rattachée, par tant de travaux et avec tant de soumission et d'amour, aux vieilles traditions du Judaïsme ? c'est qu'elles seules pouvaient alors lui donner l'explication de son origine, et en même temps la prophétie de sa destinée, en lui enseignant et l'unité de Dieu et l'unité de la race humaine. Pourquoi l'Arianisme a-t-il été vaincu ? c'est parce qu'il était impossible de concevoir que l'homme, puni et condamné par Dieu, pût se sauver par lui-même : donc le Sauveur était Dieu.

Passé, présent, avenir de l'Humanité ; Adam, Jésus, le règne de Dieu, voilà les termes d'une série où tout est clair, lié, enchaîné ; série où le monde réel d'alors, le monde de l'inégalité et du malheur, se trouve expliqué, entre un passé qui l'a produit, et un avenir réparateur. Douleur dans le présent, donc crime dans le passé, mais espérance et justice dans l'avenir : c'est ainsi que le cœur humain a senti, que l'esprit humain a raisonné ; et, recueillant avec joie dans l'univers entier tous les vestiges de son histoire, s'inspirant de la terre, des cieux, et de tous les phénomènes tels que l'homme les

concevait alors, l'Humanité a bâti l'immense édifice du Christianisme, et elle y a vécu.

Ne séparez donc pas la religion de la société : c'est comme si vous sépariez la tête d'un homme de son corps, et que, me montrant ce cadavre, vous osiez me dire : Voilà un homme. La société sans la religion, c'est une pure abstraction que vous faites, car c'est une absurde chimère qui n'a jamais existé. La pensée humaine est une, et elle est à la fois sociale et religieuse, c'est-à-dire qu'elle a deux faces qui se correspondent et s'engendrent mutuellement. A telle terre répond tel ciel ; et réciproquement, le ciel étant donné, la terre s'ensuit.

Cette vérité pourrait se démontrer pour toutes les périodes du développement de l'Humanité, comme pour la période chrétienne. Mais peut-être est-on tenté d'en douter en voyant ce qui se passe aujourd'hui, comme si l'état présent n'était pas, au contraire, la plus éclatante démonstration qu'il n'y a point de société sans religion. Vous demandez où est aujourd'hui la religion, et moi je vous demande où est aujourd'hui la société. Ne voyez-vous pas que l'ordre social est détruit, comme l'ordre religieux ? la ruine de l'un joint la ruine de l'autre. Encore une fois, l'édifice humain est à la fois ciel et terre, qui s'élèvent, durent, et tombent en même temps.

III.

« Tu aimeras Dieu de toute ton âme et ton
» prochain comme toi-même. L'homme autre-
» fois a péché, et voilà pourquoi la vie terrestre
» est une vallée de larmes. Mais ce n'est qu'un
» passage : il y aura une autre vie ; car Jésus,
» par sa mort, a racheté les hommes du péché. »
Avec cela, tout homme avait pour ainsi dire
une boussole pour tous les événements de sa
vie. Pauvre ou riche, heureux ou malheureux,
il avait la raison suffisante de toute chose. Ainsi
jalonné en avant et en arrière, il n'avait plus
qu'à harmoniser sa vie avec ce point de départ
et ce but. Sa naissance, sa condition, était un
fait qu'il devait accepter tel qu'il lui était donné.
Heureuse, elle ne devait lui paraître qu'une
occasion plus favorable de s'avancer vers la
destinée éternelle par ses mérites envers ses
frères ; malheureuse, il n'avait pas le droit d'en
murmurer. L'inégalité des conditions, la ri-
gueur incessante du sort pour le grand nombre,
le scandale de la richesse avec tous les vices
chez quelques uns, l'iniquité, la tyrannie des
gouvernants et des maîtres, tout ce chaos enfin
qui pèse si atrocement sur nos âmes et sur
notre imagination, à nous que la Philosophie du
dix-huitième siècle et la Révolution ont éman-
cipés du passé en esprit, mais non pas en fait ;

ce chaos, dis-je, n'existait pas pour l'homme qui portait gravée dans son cœur, dès ses premiers pas dans la vie, la solution chrétienne. Avec cette solution, il n'y avait même sur la terre aucun mal absolu, puisque tout mal était amplement réparé. Tout, au contraire, était épreuve et occasion de salut, pour cette autre vie qui absorbait les âmes. Ajoutez que les institutions répondaient de toute part à cette éducation, et qu'à chaque instant il ne tenait qu'à vous de fortifier et d'éclaircir votre foi, de la retremper, de la regraver en vous-même, en vous adressant à l'Eglise, qui, incessamment, jour et nuit, et par toutes sortes de voies, appelait chacun à venir se purifier et se reposer un instant dans son sein ou s'y confier pour toujours.

Or maintenant, je le demande, où sont les principes que vous donnerez comme une boussole à vos jeunes générations ?

Croyez-vous, par hasard, qu'il n'en soit pas besoin, que ce soit chose superflue et dont les hommes se passeront désormais ? Croyez-vous que l'homme, après s'être toujours fait une solution du problème humain et divin, soit arrivé, de progrès en progrès, à une époque où il vivra sur la terre, comme l'animal, sans conscience et sans souci de la destinée générale ? et regardez-vous comme le dernier terme des lumières et de la raison de réduire trente-deux millions d'hommes à une existence purement phénoménale ? Puis, concevez-vous la société sans aucune base reconnue ? Jouir, diront les

uns ; souffrir, diront les autres ; hasard, fatalité, diront-ils tous en chœur. Mais n'entendez-vous pas ceux-ci s'écrier en murmurant : pourquoi toujours souffrir ?

Le stoïcisme et l'épicurisme ont pu être, comme le dit Montaigne de l'épicurisme du doute, un oreiller doux et suffisant à quelques uns, car l'orgueil calme du stoïcien a aussi sa douceur. Mais ce n'est qu'une exception, un cas particulier infiniment rare. L'immense majorité des têtes humaines est incapable de reposer sur cet oreiller. Il faut pour s'y appuyer des dispositions innées toutes particulières. L'épicurien qui sait vivre calme dans des bornes vertueuses est un prodige ; le stoïcien qui sait religieusement souffrir en est un autre. Laissons donc les prodiges, les exceptions, et considérons le grand nombre, la multitude, devant laquelle les exceptions sont comme si elles n'existaient pas.

Or, sans même parler de l'immense multitude, abandonnée, comme un vil troupeau, à l'instinct de ses passions aux prises avec la nécessité et le hasard social, qu'est-ce aujourd'hui que l'éducation pour le petit nombre qui en reçoit ? C'est la lutte des traditions du passé avec la science moderne, la lutte des dogmes chrétiens, auxquels la société livre l'enfance (comme si le rebut des hommes mûrs était assez bon pour l'enfance), et de la philosophie, qui ne sait encore que détruire ; c'est un mélange hétérogène de toutes sortes de principes

qui ne sont pas des principes, de vérités et d'erreurs mêlées à dessein. La synthèse nouvelle, n'étant pas faite, laisse de toute part un vide immense; et, pour remplir le vide, on met à dessein l'erreur, comme si elle pouvait tenir la place de la vérité, et comme si l'erreur et la vérité ne devaient pas se combattre, en telle sorte que le tout devienne creux et vide. Ainsi se forment de fragiles caractères, pleins de trouble et d'incohérence, ou de stériles et ingrates natures, n'ayant d'autre règle que l'égoïsme. Et une fois la vie ainsi commencée, elle continue de faux pas en faux pas. L'enfant devient homme, époux et père; il voit s'élever autour de lui des berceaux et des tombes; et, à mesure, son cœur s'atrophie et se resserre, ou se désole et se lamente amèrement; car plus sa pensée devient grave, plus l'isolement se fait sentir, plus la misère de l'homme réduit à ses propres forces dans la solitude de cette société devient pénible et affreuse. Sur tous les grands mystères qui enserrent la vie humaine, comme sur tous les devoirs de cette vie, la société silencieuse l'abandonne à lui-même: pas une leçon, pas un conseil, pas un appui. Si son œil plonge dans la profondeur de son cœur, s'il se reporte aux souvenirs de son enfance pour chercher les principes que la société lui a donnés, afin de le préparer à ses lois, qu'y trouve-t-il? Des puérilités, des mensonges, que plus tard la société elle-même a effacés en s'en moquant. On s'est joué de ce qu'il y a de plus saint au monde, la

naïveté de l'âme humaine arrivant à la connaissance et à la vie. Son imagination lui retrace des hommes noirs qui ont pris son enfance malléable et crédule, et lui ont gravé dans la tête des idées superstitieuses ou des débris de vérités antiques dont eux-mêmes n'avaient plus le sens. Voilà ceux qui lui ont dit quelque chose sur la destinée générale, sur le pourquoi de la vie, sur le passé, sur l'avenir ; voilà ceux qui lui ont parlé de Dieu ; et plus tard d'autres éducateurs, les savants, les philosophes, le monde, l'ont pris à leur tour, et ont tout effacé. O douleur de l'âme humaine, souillée d'abord des superstitions du passé, à l'âge où elle est tendre et naïve, et ensuite détrompée et abandonnée ! Les Scythes, dit-on, crevaient les yeux à leurs esclaves : de même faisons-nous à nos enfants ; nous les élevons d'abord avec les dogmes du Christianisme, pour qu'ils restent ensuite toute leur vie privés de la vue. Ainsi isolé au milieu de l'Humanité du dix-neuvième siècle, l'homme est plus pauvre en science, en certitude, en morale, qu'il ne le fut jamais dans des âges moins avancés de l'Humanité. Déjà la vie, déjà la mort l'assiègent de leurs mystères ; à qui s'adressera-t-il ? Retournera-t-il vers ses éducateurs les hommes noirs ? ira-t-il faire consacrer, par ces parias de la société qu'il méprise, et son union sainte avec une femme, et ses enfants nouveau-nés ? et ne sentira-t-il pas un froid mortel et une profonde horreur à entendre leurs prières stipendiées retentir sur les bières

de ceux qu'il a aimés? Comme Young en terre étrangère, il est obligé d'ensevelir lui-même les restes qui lui sont chers; mais il n'a pas, comme lui, en mémoire les rites de sa patrie et de sa religion; il est au milieu des hommes, il est sur sa terre natale, et il est seul en esprit sur la terre. Héritage de l'Humanité, n'a-t-il donc pas droit à une part dans tes richesses? science de l'Humanité, ne devrais-tu pas le soutenir et l'illuminer? art de l'Humanité, ne devrais-tu pas faire couler dans son cœur quelques gouttes d'enthousiasme? Pourquoi avez-vous vécu et souffert, âmes généreuses qui dans tous les siècles avez pensé à la postérité? Etais-ce donc pour que l'Humanité aboutît à ce que tout homme fût seul en esprit sur la terre?

IV.

Il y a des hommes véritablement aveugles qui ne voient rien par la cœur ni par la pensée, qui ne voient que des yeux du corps. Si vous leur demandez: Babylone ou Palmyre ont-elles existé, et sont-elles détruites? ils vous répondront, Oui; car ils peuvent vous montrer des ruines matérielles, des débris d'édifices enfouis dans le sable du désert, des inscriptions brisées ou à demi effacées par le temps, et écrites dans des langues qu'on ne parle plus. Mais si vous leur dites que la société actuelle est dé-

truite, ils ne vous comprendront pas, et se riront de vous, parce qu'ils voient de tous côtés des champs cultivés, des maisons et des villes remplies d'hommes. Que dire à ces aveugles, sinon ce que Jésus disait à leurs semblables : *Oculos habentes, non videtis.*

Au temps où prophétisait Jésus, Jérusalem aussi était pleine d'habitants; Hérode régnait, et les publicains percevaient l'impôt; les marchands trafiquaient jusque dans le temple, et les scribes et les pharisiens débitaient hardiment le mensonge. Mais le Prophète, lisant au fond des cœurs, ne voyait dans ces hommes que des morts, ou, comme il disait, des sépulcres blanchis; et quand on lui montrait les hautes murailles du temple et les maisons de Jérusalem pleines d'habitants, il gémissait sur les enfants et sur les mères destinés à voir le temps de désolation.

Ce n'est pas quand tombent les murailles, quand les maisons s'écroulent, quand la désolation est dans les villes, quand les habitants se livrent aux dernières convulsions de la ruine des empires, non ce n'est pas alors que la mort vient pour les sociétés; lorsque cela arrive, les sociétés sont déjà mortes. Quand la pensée constitutive de la société est éteinte, on peut dire, comme Jésus, que Jérusalem périra jusque dans ses maisons, parce que Jérusalem a péri dans le cœur des hommes.

Je ne m'adresse pas à ceux qui ne voient que des yeux du corps, je m'adresse à l'intelligence.

Quel est l'homme doué d'intelligence qui nierait que le ciel et la terre dont je parlais tout-à-l'heure soient aujourd'hui détruits ? Où est-elle cette pensée organique et constitutive de la société du moyen-âge, qui faisait du ciel le supplément de la terre, et qui, réparant la terre par le ciel promis, satisfaisait ainsi la justice ? Cette pensée est détruite ; ce ciel et cette terre n'existent plus pour nous.

Aujourd'hui les croyances de nos pères sont ensevelies et dorment avec eux dans les tombeaux. Nous avons grandi, nous avons réjeté bien des erreurs, découvert bien des vérités ; nous avons soulevé bien des voiles. Mais, de pas en pas, à quelle nuit profonde nous sommes arrivés ! Ainsi, quand on s'élève au sommet d'une haute montagne, il semble que l'œil, plus près des étoiles, va jouir d'une éclatante lumière et de ravissants spectacles ; mais, arrivé au sommet, on est tout étonné de se trouver dans les ténèbres, et le soleil qui brille dans cette obscurité nous envoie une lumière qui nous blesse.

La terre est changée ou plutôt bouleversée, car l'inégalité suivant la naissance n'est plus consentie. Écoutez ce que disent vos livres, vos codes, vos constitutions : « Le préjugé des races » est aboli ; plus de noblesse, plus de privilèges » héréditaires ; tous les hommes sont égaux : » voilà la clameur universelle. Mais montrez-moi donc cette égalité réalisée sur la terre ; ne voyez-vous pas que le fait est en opposition avec le droit, et que l'ordre ne sera rétabli que lors-

que le fait marchera d'accord avec le droit ou s'acheminera pour le rejoindre ?

Le ciel du moyen-âge aussi a disparu ; la croyance au péché originel , à la rédemption , et au paradis , est tombée. Il n'y a plus aujourd'hui qu'incrédulité pour ce Christianisme si fermement cru par nos pères.

Comme l'eau qui bouillonne et brûle , et , à la fin , refoule tout-à-coup le poids de l'atmosphère , et s'elance en souffle insensé ; ainsi l'esprit humain , après avoir bien bouillonné , a brisé les limites qu'il s'était données à lui-même : le ciel qui comprimait la société , et la maintenait , et l'éclairait , et l'échauffait , et la fécondait de rosées , ce ciel est vaincu ; mais la société est détruite , et le doute , le doute insensé , parcourt et sillonne la terre en tous sens.

Et comment en serait-il autrement ? La terre est toujours une vallée de larmes , mais les malheureux n'ont plus le ciel ; et plus le cœur et l'intelligence humaine se sont agrandis , plus le spectacle de cette Humanité sans paradis est repoussant et cruel.

V.

La vie présente, ainsi privée de ciel, est un labyrinthe où tout homme doué de sympathie et d'intelligence est destiné à être dévoré par la douleur et le doute.

A quoi me sert que la vie antérieure de l'Humanité ait développé mes sympathies et étendu mon intelligence, quand toutes mes sympathies sont blessées et mon intelligence confondue ?

Inégalité sur la terre, mais égalité dans le ciel ; en d'autres termes, injustice sur la terre, mais justice dans le ciel, voilà ce qu'on disait autrefois. Mais aujourd'hui, que l'égalité terrestre est proclamée, et que l'on ne croit plus ni à l'enfer ni au paradis, que voulez-vous que fasse la logique humaine avec une terre où règnent pourtant l'iniquité et l'inégalité !

Elle ne peut en conclure qu'une chose, cette logique : c'est que tout dépend du hasard et de la fatalité ; qu'il n'y a par conséquent ni droit ni devoir ; que rien n'est vrai, que rien n'est juste ; que vérité, vertu, justice, sont des mots, et ne sont que des mots.

Vous dites que tous les hommes sont égaux : dites-moi donc pourquoi tant d'hommes sont marqués au front toute leur vie du stigmate de leur naissance ; expliquez-moi cette horrible

fatalité qui pèse sur les dix-neuf vingtièmes de l'espèce humaine. Quoi ! ne voyez-vous pas que votre égalité devant la loi n'est qu'un leurre d'égalité véritable et une absurde chimère, quand, pour la satisfaction d'oisifs, tant de millions d'hommes travaillent sans relâche, n'ayant pas un instant pour penser, pour s'élever à Dieu, pour sentir, et sacrifiés à des machines quand celles-ci coûtent moins cher à ceux qui exploitent et les hommes et les machines ! Que voulez-vous, dis-je, que conclue la logique humaine de cet écrasant despotisme exercé par quelques privilégiés sur tout le reste des hommes, sinon que les biens et les maux dans la société sont l'effet du hasard ?

Le crime aussi, dans la société, est hasard, et la vertu hasard. Car quels sont ceux qui peuplent les prisons, les bagnes, et dont le sang coule sur les échafauds ? Tous ces criminels l'auraient-ils été, si le hasard de la naissance les avait favorisés ? et ne seraient-ce pas les classes élevées, ces classes qui les méprisent, qui en ont horreur, qui les jugent ; ne seraient-ce pas elles qui paieraient le tribut au bourreau, si la roue de la fortune avait tourné différemment ? Quel frein d'ailleurs avez-vous laissé à ces misérables, et quelle règle de vie leur avez-vous donnée ? Vous avez effacé de leur cœur Jésus-Christ, qui commandait aux hommes, au nom de Dieu, de s'aimer les uns les autres, et qui promettait un port aux affligés. Mais savez-vous que c'est une horrible chose que de conser-

ver le bourreau après avoir ôté le confesseur !

Je porte mes yeux sur les heureux de la terre. Plus de caste guerrière, plus de caste théocratique. Avec la croyance au ciel, les prêtres sont tombés ; avec la croyance à l'inégalité terrestre, les nobles sont tombés. Mais qui les remplace ? Jésus chassait les marchands du temple : aujourd'hui ce sont les marchands qui ont chassé Jésus du temple. Le comptoir a aussi remplacé la lice. Je vois des hommes de lucre et de propriété qui luttent avec acharnement les uns contre les autres, spéculent sur leur ruine mutuelle, exploitent les misérables qui, sous le nom de prolétaires, ont succédé aux esclaves et aux serfs, et se livrent solitairement à leurs passions. Pourquoi veut-on que je les honore ? Ne serais-je pas exposé, cent fois pour une, à honorer la fraude, l'avarice, et la cupidité ? Et pourquoi d'ailleurs les honorer ? ils n'ont travaillé que pour eux.

Ils n'ont travaillé que pour eux, ces puissants sur la terre aujourd'hui ! Le prêtre travaillait ou était censé travailler à conduire ses frères dans le ciel. Le noble travaillait ou était censé travailler à protéger sur la terre ses frères pendant leur pénible acheminement vers le ciel. Mais les puissants d'aujourd'hui ne travaillent et sont autorisés à ne travailler que pour eux, pour eux sur la terre, pour eux sans l'attente d'un ciel reconnu chimérique.

Ce qui consolait de l'inégalité autrefois

n'existe même donc plus. L'inférieur autrefois pouvait respecter et aimer le supérieur, et nominalelement le devait ; car celui-ci n'érigeait pas en principe qu'il n'existait que pour lui-même, qu'il n'avait d'objet que lui-même, de mobile que sa cupidité, de règle que son égoïsme. La société laïque reposait, comme on l'a dit, sur l'honneur. Rendre l'honneur et le recevoir était la satisfaction du cœur humain dans la période de l'inégalité consentie. Aujourd'hui ces mots d'honneur et de considération n'ont plus même de sens, puisque, d'un côté, l'inégalité n'est plus consentie quoiqu'elle subsiste, et que, d'un autre côté, le supérieur n'a de règle que son égoïsme.

La société autrefois avait au moins d'une famille la forme et l'apparence. Les rois se disaient les pères des peuples, les prêtres s'en disaient les éducateurs, les nobles s'en disaient les aînés. Quel que fût donc le sort qui vous était échu en partage, fussiez-vous serf et le plus illettré des hommes, vous vous trouviez relié à la famille humaine, et vous aviez au moins le droit d'aimer vos maîtres. A l'inférieur aujourd'hui on a enlevé jusqu'au droit d'estimer ses supérieurs.

L'honneur, comme le plus riche de tous les métaux, circulait dans la société, reliant les hommes entre eux et leur servant de moyen d'échange. Le plus pauvre, en rendant l'honneur, avait droit lui-même à la considération ; car cet honneur qu'il rendait était une richesse

de son âme, que reconnaissait celui qui acceptait cet honneur. Il n'y a plus d'autre matière d'échange entre les hommes que l'or ; et celui qui en est privé n'a rien à donner aux autres, et par conséquent rien à en recevoir.

Ainsi l'inégalité, qui n'a pas droit de régner, règne, et rien n'en console. Ce n'est plus même l'homme qui règne sur l'homme, c'est du métal qui règne. C'est la propriété qui règne, donc c'est de la matière qui règne ; c'est l'or, c'est l'argent ; c'est de la terre, de la boue, du fumier. Supposez un amas de fumier couvrant dix lieues carrées de terrain ; quel que soit l'homme auquel appartiendrait cet amas de fumier, cet homme serait un des princes de la terre aujourd'hui, et il aurait le droit de faire passer à un autre, fût-ce un scélérat couvert de crimes, sa puissance. Autrefois on possédait la matière parce qu'on avait un titre dans la société ; aujourd'hui c'est l'inverse : on a titre dans la société à titre de la matière que l'on possède. Donc, encore un fois, c'est la matière qui règne. La Bible nous représente les Hébreux, tandis que Moïse, monté au Sinaï, demandait à Dieu invisible la vérité et la loi, et se tenait prosterné au milieu des tonnerres et des éclairs, dans le silence et dans la crainte, dansant eux autour du veau d'or. La société d'aujourd'hui danse ainsi autour du veau d'or ; idolâtre comme les Juifs, après être sortie comme eux de l'Egypte de domination où elle a été asservie si long-temps par des pharaons

orgueilleux, des prêtres charlatans, et des guerriers dominateurs.

Je ne veux pas adorer le veau d'or, s'écrie l'âme humaine, au milieu de cette société qui l'adore. Je ne veux pas être à titre de matière ; je ne veux pas rendre honneur à ceux qui n'existent qu'à ce titre. J'avais autrefois une richesse qui n'était pas matière ; j'avais pour richesse l'estime dont je pouvais payer les travaux des autres. A tout homme qui me servait en servant la société, roi, noble, ou prêtre, je décernais cette estime. Je payais un tribut de mon admiration, je donnais de l'amour, et je vivais ainsi ; car aimer, sous tous les aspects, c'est véritablement vivre, et la vie n'est que là. Rendez-moi donc ma richesse, rendez-moi mon droit de donner, même quand je ne veux pas m'avilir à n'exister que par la matière, en vertu d'elle, et pour elle.

VI.

Aveugles , à qui le Christ disait : *Vous avez des yeux, mais vous ne voyez point !* m'objecterez-vous donc que la propriété n'est pas d'aujourd'hui seulement, et qu'elle existait pendant tout ce moyen-âge que je compare à notre état présent ? Elle existait sans doute, mais elle n'existait pas seule ; elle existait avec une société et avec une religion. Or vous n'avez plus

aujourd'hui ni religion ni société ; vous n'avez plus que cette propriété, ou, en d'autres termes, le respect de la matière.

Aveugles ou sophistes, ne voyez-vous pas que ce qui n'était qu'une chose permise par la religion et la société a pris aujourd'hui la place de la religion et de la société, et a tout envahi, comme la mauvaise herbe qui pullule là où devait croître le bon grain !

Quand il y avait une religion et une société, la propriété existait avec la sanction de cette religion et de cette société ; et, ainsi placée à son rang, à l'ombre de cette religion et de cette société, elle était légitime. Dépouillée aujourd'hui de cet abri et de cette sanction, elle n'est plus qu'un fait sans droit, et, en présence de l'égalité proclamée, qu'une sorte de spoliation des pauvres par les riches.

Quand il y avait un autre droit, la propriété pouvait avoir droit. Mais aujourd'hui qu'elle veut être le seul droit, elle n'a pas droit, et il n'y a pas de droit.

Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or ou du fumier, donnez-moi donc ma part de cet or et de ce fumier, a le droit de vous dire tout homme qui respire.

— Ta part est faite, lui répond le spectre de société que nous avons aujourd'hui.

— Je la trouve mal faite, répond l'homme à son tour.

— Mais tu t'en contentais bien autrefois, dit

le spectre.

— Autrefois , répond l'homme , il y avait un Dieu dans le ciel , un paradis à gagner , un enfer à craindre. Il y avait aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société ; car si j'étais sujet , j'avais au moins le droit du sujet , le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me commandait pas sans droit , au nom de son égoïsme ; son pouvoir sur moi remontait à Dieu , qui permettait l'inégalité sur la terre. Nous avions la même morale , la même religion. Au nom de cette morale et de cette religion , servir était mon lot , commander était le sien. Mais servir , c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur la terre. Puis , si j'étais inférieur dans la société laïque , j'étais l'égal de tous dans la société spirituelle qu'on appelait l'Eglise. Là ne régnait pas l'inégalité , là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Eglise , ma part égale , à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ. Et cette Eglise encore n'était que le vestibule et l'image de la véritable Eglise , de l'Eglise céleste , vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans le paradis promis , et devant ce paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais courage dans mes souffrances , en contemplant dans mon âme ce bien promis à mon âme ; je supportais pour mériter , je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur. Je n'étais pas pauvre alors , puisque je possédais le paradis en espérance. J'étais

riche, au contraire, de tous les biens que je n'avais pas sur la terre; car le Fils de Dieu avait dit : *Bienheureux les pauvres sur la terre !* Et je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée aux pieds de ce Fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi ; j'étais entouré d'hommes, mes égaux ou mes supérieurs, qui, comme moi, croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer. La milice de l'Église terrestre était à mon service, pour me diriger et m'aider à gagner l'Église céleste. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le saint-sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer ; il n'y a plus d'Église ; vous m'avez appris que le Christ était un imposteur ; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas. Donc je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de l'or et à du fumier ; je veux ma part de cet or et de ce fumier.

—Travaille, lui dit encore le spectre qui représente aujourd'hui la société ; travaille, et tu auras ta part.

— Travailler ! Je vous entends : vous voulez que je continue à travailler pour des maîtres, des supérieurs, comme je faisais autrefois. Mais

je n'ai plus de maîtres, je ne suis plus sujet. Nous sommes tous libres, tous égaux. N'est-ce pas vous-mêmes, mes anciens maîtres, qui me l'avez appris? Il y avait autrefois une raison pour qu'il y eût des inférieurs dans la société : il n'y en a plus. Et vous voulez que j'obéisse encore! Je le veux bien néanmoins, mais à condition que vous me montrerez ceux à qui je puis légitimement obéir, obéir sans me dégrader, sans mentir à ma conscience, sans honte enfin et sans infamie. J'obéissais au roi, et le roi s'appelait fils aîné de l'Église, tenait son pouvoir de ses pères, et reconnaissait le tenir de Dieu. J'obéissais aux nobles, qui eux-mêmes obéissaient au roi, et qui tenaient également leur puissance de leurs pères, mais, comme le roi, se soumettaient, dans la morale et la religion, à l'Église. J'obéissais aux prêtres, qui étaient les ministres de cette Église, et qui servaient d'éducateurs à tous. Hors de là, je ne devais obéissance à personne. Je devais au roi service pour la sûreté et les intérêts du royaume ou de la chrétienté tout entière, redevance aux nobles sur la terre desquels j'étais né, foi à l'Église et à ses représentants. Mais jamais on ne me força d'obéir à des hommes de lucre et d'égoïsme, à des hommes occupés de leur intérêt privé, à des hommes livrés à une seule passion, l'avarice. Qu'un homme autrefois livrât son âme à l'avarice, cela n'en faisait pas légitimement un des princes de la terre. Bien plus, il était obligé de se confesser de son avarice.

rice, et le plus pauvre serviteur du Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc d'abord des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse les supérieurs que vous me donnerez.... Mais pourquoi parler d'obéissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs ? ces mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de tous les hommes : donc je n'ai plus de maître parmi les hommes. Mais vous n'avez pas réalisé l'égalité proclamée ; donc je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez tantôt, par un mensonge, la nation ou le peuple, et tantôt, par une autre fiction, la loi. Donc, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni nobles, ni prêtres, et que pourtant l'égalité ne règne pas, je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé que je suis de tous les hommes mes semblables, égal à chacun de ces hommes, et égal à la société tout entière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïsmes, comme moi-même je suis un égoïsme. Et quand il y aurait, sous ces noms de rois, de nobles, et de prêtres, ou sous d'autres noms, des remplaçants de mes anciens maîtres, je ne leur devrais pas obéissance ; car entre mes anciens maîtres et moi, il y avait un contrat qui n'existe plus. Ceux-là reconnaissaient une religion que je reconnaissais aussi. Au-dessus de nous tous, il y avait un juge ; et tous, même sur la terre, nous faisons partie de la même cité, l'Église. Rendez-moi l'égalité dans l'Église, ou donnez-moi l'égalité dans la cité

laïque. Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre.

Vainement les sophistes gagés ou les partisans ingénus du propriétaireisme ont répondu à cet homme, qui réclame sa part intégrale dans le mobilier actuel de la société, que si on obtempérait à sa demande, il ne serait pas dans le premier moment très riche, et deviendrait bientôt fort pauvre ; que sa part serait, comme dans le conte de Voltaire, de quelque *cent écus*, et qu'à tout prendre il a plus de profit à vivre dans la société telle qu'elle est qu'à se faire octroyer la loi agraire.

Ah ! sophistes, ou bonnes gens, je vous remercie ; vous jetez là, sans le savoir, un grand jour sur cette question de la propriété qui vous point si fort.

Oui, vous avez raison, chacun de nous serait pauvre, si la terre, et tout ce qui compose le mobilier social, était divisé en parties égales entre tous les hommes. Chacun de nous aurait à peine de quoi vivre quelques mois, une année peut-être, et bientôt nous retomberions tous dans le dénûment des sauvages. Vous avez raison, mille fois raison ; c'est la société, c'est l'union des hommes entre eux, c'est l'organisation enfin qui produit la richesse. Sans la société, la terre se couvrirait bientôt de ronces. Sans la société, l'homme deviendrait bientôt stupide et féroce. Ce prolétaire qui se plaint, et qui réclame sa part de l'héritage commun, a donc besoin de la société, comme vous, riches,

en avez besoin. Comment donc se pose la question entre vous et ce prolétaire? C'est une question de gouvernement, une question de politique en même temps que d'économie politique. Il vous dit: Je suis pauvre, je veux être riche, puisqu'il y a des riches; je ne suis pas libre, je veux être libre, puisqu'il y en a qui sont libres. Vous répondez: Tu serais plus pauvre encore et moins libre sans la société. Alors il vous demande *où est la société*, c'est-à-dire où est le droit, où est la sanction de votre richesse et de sa pauvreté, de votre liberté et de son esclavage? Vous ne pouvez pas le lui dire. Reste donc la conséquence: Pourquoi les pauvres ne prendraient-ils pas la place des riches? A cela vous ne répondez plus que par le fait; et c'est précisément ce fait qui est en question! Vous êtes de mauvais logiciens.

VII.

Les religions anciennes, en consacrant ou en permettant l'inégalité de fortune et de conditions, reconnaissaient pourtant l'égalité humaine, puisque, par le ciel et le paradis promis, elles réparaient, sur la terre, l'inégalité qu'elles autorisaient; et c'est ainsi qu'elles constituaient le *droit*, lequel, vu la similitude de notre nature, ne peut être que l'égalité. Le droit restait ce qu'il est, ce qu'il est

en essence, *l'égalité* ; et pourtant *l'inégalité des conditions* était de droit.

L'égalité reparaît donc aussitôt que la religion est enlevée au peuple. Le peuple alors est dégagé de toute obéissance ; et voilà ce qu'ont entrevu grossièrement ceux qui ont érigé cet axiome hypocrite d'une politique infame : *Il faut au peuple une religion.*

Oui, il faut au peuple une religion.... ou l'égalité ; c'est-à-dire que de toute façon il faut à l'esprit humain l'égalité, qui est sa loi. Il faut à l'homme, à l'esprit humain, l'égalité par l'ordre ou l'égalité par le désordre ; l'égalité par le consentement mutuel et l'harmonie, ou l'égalité par la discorde et l'anarchie ; l'égalité enfin par la société, ou l'égalité par la dissolution de la société. Il faut au peuple l'égalité la plus grossière, la plus matérielle, la plus fausse par conséquent et la plus décevante, si vous ne pouvez pas constituer religieusement les différences qui existent entre les hommes.

Dieu, en nous faisant tous semblables, en nous donnant à tous des besoins et des facultés, non pas identiques, mais semblables, nous a donné pour principe unique du droit l'égalité, et pour moyen de réaliser cette égalité la *société*.

A aucun instant de la durée de l'Humanité, *l'identité des conditions* ne sera l'égalité véritable ; car nous ne sommes pas identiques. Nous n'avons identiquement ni les mêmes besoins, ni les mêmes aptitudes, ni par conséquent les mêmes droits. Cette prétendue égalité par iden-

tité serait la destruction de la liberté de chacun.

Mais, pendant toute la durée de l'Humanité, *l'égalité* sera la base et le fondement du droit; car si nous ne sommes pas identiques, nous sommes semblables, et, étant semblables, nous avons virtuellement le même droit.

Voici donc notre loi, notre loi éternelle, qui a été notre loi dans le passé, qui l'est dans le présent, qui le sera dans l'avenir :

Chacun a droit, tous ont droit; unité et différenciation; même nature chez tous et personnalité de chacun; similitude et non-identité; liberté pour tous et égalité de tous : voilà, je le répète, notre loi, la loi que Dieu nous a faite.

Mais comment le droit peut-il s'accorder avec lui-même? c'est-à-dire comment le droit de l'un peut-il s'accorder avec le droit des autres.

Vous le demandez au ciel, à la terre, à tous les échos, Politiques de mon temps; mais le ciel et la terre, et tous les échos, sont muets pour vous. *Liberté... égalité*: voilà le terrible problème qui réduit à l'anarchie et met aux abois votre prétendue société. C'est qu'il y a un troisième terme, *fraternité*, qui pourrait servir de lien aux deux autres, si tous les trois étaient réunis dans une pensée qui a nom *religion*.

Malheureusement pour vous, avec la religion, la fraternité est remontée dans le ciel, et a laissé aux prises sur la terre la liberté de l'un avec la liberté de l'autre, c'est-à-dire les deux

principes par eux-mêmes inassociables qu'on appelle aujourd'hui la liberté et l'égalité.

Mais en a-t-il toujours été ainsi ? Eh ! non. Je viens de vous le montrer par l'exemple du moyen-âge, tout grossier et imparfait qu'a été ce moyen-âge. Vous l'avez bien vu, que la religion harmonise ce que vous ne pouvez pas harmoniser sans elle, puisque, dans ce moyen-âge, les conditions terrestres étaient les plus distinctes et les plus distantes qu'on puisse imaginer, et que pourtant, grâce à la religion, l'égalité restait le droit.

C'est que nous n'avons pas que le présent, et que le problème, insoluble au point de vue du fini absolu, est soluble au point de vue de l'infini.

Ayez donc une religion, ou souffrez la réclamation de ceux sur qui pèse l'inégalité. Vous ne pouvez pas me donner l'égalité par l'ordre, c'est-à-dire par une différenciation consentie et fondée sur notre égalité même ou sur notre similitude de nature ; je l'aurai par le désordre.

Au nom de la liberté même, de la liberté de chacun, c'est l'égalité qui est la loi de tous. Donc, s'il y a dans la société un inférieur en puissance, en richesse, en quoi que ce soit, il a droit de réclamer. Et si vous ne pouvez pas lui donner la raison de son esclavage et de votre liberté, de son malheur et de votre prospérité, il a droit de se mettre à votre place et de vous mettre à la sienne ; en termes consacrés, l'in-

surrection devient un droit. C'est ainsi que tout principe d'ordre et toute règle d'obéissance est détruite aujourd'hui.

On entend un horrible bruit de combattants qui se heurtent et se déchirent. Un spectre pâle et tremblant se présente, et dit : Rentrez dans l'ordre, je suis la Société. Une multitude de voix s'écrient aussitôt : Vous dites que vous êtes la Société, faites-nous donc justice ; nous souffrons, et en voici qui jouissent ; donnez-nous autant, ou dites-nous pourquoi nous souffrons. Le spectre se tait, immobile et la tête penchée vers la terre. Alors ces hommes, voyant que ce n'est qu'un fantôme impuissant, s'écrient en reprenant leurs armes : A bas tout ce qui nous opprime ! Pourquoi les inférieurs ne renverseraient-ils pas leurs supérieurs ; pourquoi les pauvres ne se mettraient-ils pas à la place des riches ; pourquoi des inférieurs, pourquoi des pauvres ?

VIII.

L'anarchie civile et politique est donc la loi de notre temps. L'anarchie morale vient s'y joindre.

Il est une moitié de l'Humanité qui a toujours partagé jusqu'ici le sort des parias, des esclaves, et des prolétaires, en ce sens qu'elle a été, comme eux, dépouillée de son droit d'égalité :

ce sont les femmes. A ce sexe aussi vous ne pouvez plus promettre le ciel, et vainement vous le menaceriez encore de l'enfer. Souffrez donc que ce sexe aussi renonce à l'obéissance.

N'est-il pas vrai que c'est également un joli et moral axiome, dans le sens où on l'entend communément, que celui-ci : *Il faut une religion aux femmes*. Eh ! sans doute, mais par la même raison que je viens de montrer qu'il en faut une au peuple, et non par une autre raison. Si bien que moi je dirais volontiers qu'il faut une religion à tout le monde, aux hommes comme aux femmes, aux aristocrates comme au peuple.

Les femmes, de même que tout ce qui a été asservi jusqu'ici sur la terre, trouvaient, au sein de la religion, le nécessaire supplément à leur inégalité ; elles partageaient en cela le sort du peuple. Comme lui, donc, elles sont aujourd'hui dégagées de l'obéissance ; mais comme lui, elles sentent plus que les autres portions de la société l'absence d'une religion.

Esprits forts qui consentez à ce que les femmes et les enfants aient une religion, *il faut une religion aux femmes* signifie, dans votre bouche, que vous aurez le droit de satisfaire vos passions, mais qu'elles n'auront pas le droit d'écouter les leurs. C'est comme *il faut une religion au peuple*, ce qui, pour vous, signifie que vous voulez avoir des esclaves dociles, aveugles comme ceux des Scythes, et bien muselés.

Les honnêtes politiques qui veulent une religion pour les femmes et les enfants, mais qui n'en veulent pas pour eux-mêmes, considèrent la religion comme un frein, comme le mors avec lequel on gouverne un cheval fougueux. Souvent les femmes elles-mêmes appellent la religion à leur secours, uniquement aussi comme un frein dont elles ont besoin pour se gouverner. Cette idée qu'elles se font, ou qu'on leur donne de la religion, est assez mesquine, mais elle est vraie : la religion était un frein, et ce frein n'existe plus.

Seulement, pourquoi était-elle un frein, sinon parce qu'elle donnait satisfaction aux légitimes désirs de bonheur et d'égalité qui sont dans l'âme de tous, des femmes comme des hommes. Mais allez donc aujourd'hui prendre un frein pour le plaisir d'en avoir un, c'est-à-dire faites-vous esclave pour le plaisir d'être esclave !

« Je serai ton serviteur sept ans, dit Jacob au père de Rachel ; mais au bout de ces sept ans tu me donneras ta fille en mariage. » On conçoit que les femmes aient fait comme Jacob, et qu'espérant Rachel dans le ciel, elles aient servi Laban sur la terre.

Après que la femme eut été long-temps traitée comme une proie et une chose matérielle, on lui prêcha le dévouement, l'abnégation, et l'obéissance. Du harem oriental, du gynécée de la Grèce, elle passa par le Christianisme dans le mariage. Mais remarquez combien ce mariage

suppose le ciel pour correctif. Voilà saint Paul qui explique ce grand mot de la Bible : « Vous » serez deux dans une même chair ; » l'explique-t-il par l'égalité ? Non. Il l'explique par l'esclavage de la femme. Il est bien vrai qu'il commande aux maris la fidélité ; mais il donne au mari l'empire , la domination sur la femme , *dominium*. « L'homme , dit-il , est le chef de la » femme : *Mulieris caput vir.* » Or voyez les conséquences de cette domination : L'homme est le chef de la femme : donc la femme dépendra de l'homme ; donc les pères disposeront de l'amour de leurs filles ; donc les maris auront leurs femmes en propriété. Voilà l'esclavage de la femme sur la terre. Aussi parcourez dans votre esprit les siècles de Christianisme : des deux commentaires de saint Paul sur le précepte de la Bible , le second n'a-t-il pas anéanti le premier ?

Qu'il n'ait pas pu en être autrement , et que cette domination tempérée par le précepte de la fidélité conjugale ait été supérieure à la polygamie et à la domination conjugale antique , ce n'est pas la question. Je dis uniquement que la religion chrétienne venait , avec son paradis , corriger cet esclavage qu'elle admettait comme la condition nécessaire de la femme sur la terre. Saint Augustin termine un sermon sur le mariage par montrer aux femmes que le vrai mariage est celui qu'elles doivent contracter dans *la céleste Jérusalem*. Tous les prêtres chrétiens ont fait comme saint Augustin. Tous ont dit à

la femme : Souffre sur la terre, sers ton maître, ton dominateur, ton chef, l'homme ; tu es l'épouse du Christ. Jacob qui sert Laban pour épouser Rachel est ton image.

Mais aujourd'hui où est l'époux promis aux femmes par le Christianisme ? J'ai dit plus haut, à propos de la justice, qu'il est horrible de conserver le bourreau après avoir ôté le confesseur. Je dirai ici, du mariage, qu'il est absurde et inique de conserver dans vos codes le serment d'obéissance de la femme, quand vous ne pouvez plus lui montrer le prix de cette obéissance.

IX.

Ce qu'il y a de plus beau, suivant moi, dans la peinture que Michel-Ange nous a faite du Jugement dernier, et ce qui corrige à mes yeux l'horreur d'un tableau où l'enfer domine, où les damnés abondent, c'est le groupe de femmes, à la droite du Christ, qui s'élèvent de terre et montent au ciel, non pas seules, mais en emportant des hommes avec elles.

Comme si leurs souffrances, en tant que femmes, les avaient affranchies de ce lien de la pesanteur qui attache les hommes à la terre, elles s'élèvent par leur propre poids, pour ainsi dire, vers la céleste demeure, sans ailes et sans anges qui les supportent et les aident à monter. Au contraire, elles-mêmes supportent et font

monter avec elles des frères, des amants. Ceux-ci, affaissés sur leurs épaules et sur leur sein, indiquent bien la merveilleuse propriété qu'ont ces femmes de monter, comme s'élèverait un corps plus léger que l'air, un aérostat par exemple, aussitôt que l'on aurait brisé sa chaîne.

Pourquoi Michel-Ange, voulant peindre des êtres à cet état de charité qui leur fait sauver les objets de leur amour, n'a-t-il donc représenté que des femmes? Pourquoi pas d'hommes embrassant ainsi et emportant au ciel leurs sœurs, leurs amantes? Pourquoi ce divin poids vers le ciel, qui remplace l'attrait vers la terre, se trouve-t-il ainsi l'apanage des femmes? Je ne sais si je me trompe, et si, n'ayant pas le tableau sous les yeux, je ne prête pas au peintre des idées qu'il n'a pas eues; mais il me semble que la nature particulière de la femme et sa condition particulière sur la terre pendant la loi du Christianisme sont exprimées là avec un art sublime.

Souffrance, esclavage, subalternisation sur la terre; mais rédemption proportionnée lorsque la trompette du jugement dernier sonnera, et que le Christ, le divin roi d'équité, paraîtra sur son trône, escorté de ses anges: voilà l'arrêt du Christianisme sur la femme.

J'ai cité tout-à-l'heure le législateur saint Paul. Mais tous les monuments du Christianisme, sans exception, sont unanimes pour abaisser la femme sur la terre, la déclarer inférieure, sujette de l'homme et sa servante,

non pas sa compagne. « Homme, dit saint Augustin, tu es le maître, la femme est ta servante. Dieu t'a fait pour commander, elle pour obéir. Sara obéissait à Abraham, qu'elle appelait son maître. C'est saint Pierre qui le remarque, et saint Paul a souscrit à cette loi. Oui, vos femmes sont vos servantes, vous êtes les maîtres de vos femmes (1).... » Que m'importe le tempérament que saint Augustin ajoute ensuite à sa sentence, en recommandant, d'après saint Paul, la fidélité aux maris? La sentence n'est pas moins rendue.

En interprétant le mot de Jésus : *Ma royauté n'est pas encore venue*, par *Mon royaume*

(1) Voici le passage tout entier : « *Fratres mei, filii mei, estote casti, amate castitatem, amplectimini castitatem, diligite munditiam : quia Deus auctor munditiæ in templo suo, quod estis vos, eam quaerit, procul a templo expellit immundos. Sufficiant vobis uxores vestrae, quia sufficere vos vultis uxoribus vestris. Non vis ab illa fiat aliquid præter te : noli facere aliquid præter ipsam. Tu dominus es, illa ancilia : Deus fecit utrumque. Sara, inquit Scriptura (PETR. III, 6), obsequabatur Abraham, dominum eum vocans. Verum est : istis tabulis subscripsit Episcopus. Ancillæ vestrae sunt uxores vestrae, domini estis uxorum vestrarum. Sed quando venit ad illud negotium, quo sexus discernitur, et sexus sibi uterque miscetur : *Uxor non habet potestatem corporis sui, sed vir*. Gaudebas, erigebas te, jactabas te. Bene dixit Apostolus, optime dixit Vas electionis : *Uxor non habet potestatem**

n'est pas de ce monde, le Christianisme avait accepté le fait de l'inégalité sur la terre en général; mais en interprétant le mythe hébreu de l'androgynie humain comme si Dieu avait d'abord créé Adam et puis Ève de la côte d'Adam, il accepta et sanctifia en particulier le fait d'inégalité de nature relativement à la femme (1).

» *corporis sui, sed vir. Quia ego sum Dominus.*
 » *Laudasti: audi quod sequitur, audi quod non vis,*
 » *rogo ut velis. Quid est hoc? Audi: Similiter et*
 » *vir, dominus ille, Similiter et vir non habet po-*
 » *testatem corporis sui, sed mulier (I. Cor., VII, 4).*
 » *Hoc libenter audi. Vitium tibi tollitur, non domi-*
 » *nium: adulteria tua prohibentur, non fœminæ sub-*
 » *riguntur. Tu vir es, ostende. Vir enim a virtute,*
 » *vel virtus a viro. Habes ergo virtutem? Vince libi-*
 » *dinem. Mulieris, inquit, caput vir (I. Cor., XI, 3).*
 » *Si caput es, duc, et sequatur: sed vide quo ducas.*
 » *Caput es, duc quo sequatur: sed noli ire quo*
 » *non vis ut sequatur. Ne in præcipitium ruas, vide*
 » *ut recto tramite gradiaris. Sic vos parate intrare ad*
 » *illam novam nuptam, ad illam pulchram, ornatam*
 » *viro suo, non monilibus, sed virtutibus. Si enim*
 » *casti, et sancti, et boni intraveritis, membra ipsius*
 » *novæ nuptæ, beatæ et gloriosæ cœlestis Jerusalem,*
 » *et vos eritis. » (Sermo 322, in natali Martyrum).*

(1) « L'homme, dit saint Paul, est le chef de la femme... Car l'homme (Adam) n'a pas été pris de la femme (Ève), mais la femme (Ève) a été prise de l'homme (Adam), et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme. » (I. Cor., XI, v. 3, 8, 9.)

Vainement on essaierait de nier cette vérité. Si aujourd'hui même, enfants illogiques et passablement barbares que nous sommes, nous avons conservé dans notre Code la sentence de saint Paul sur le mariage, sans pourtant ni la sanction de saint Paul ni aucune sanction, n'est-ce pas parce que le Christianisme avait consacré l'esclavage réel de la femme, et que nous qui avons rejeté le Christianisme de nos lois comme de notre cœur, nous trouvons bon néanmoins d'accepter en cela son héritage, faisant profit (misérable profit!) de ses taches et de ses imperfections?

De tous les sacrements sociaux de l'ère précédente nous n'avons conservé que le mariage, et nous n'avons pu le conserver que parce que la sentence de saint Paul ne rencontra point d'opposition dogmatique pendant toute la durée du Christianisme.

On peut même remarquer que le Protestantisme fut plus dur, plus intolérant pour la femme que le Catholicisme. Le culte de la Vierge, si fervent du treizième au seizième siècle, était évidemment un retour vers l'égalité des deux sexes; mais les protestants traitèrent la Vierge comme une Astarté et une Vénus païenne, et remirent le Christianisme dans sa vraie jurisprudence. Est-ce qu'à chaque page, pour ainsi dire, du dernier poète chrétien, de Milton, l'infériorité absolue de la femme n'est pas proclamée? N'est-il pas dit cent fois dans ce poème qu'elle est un appen-

dice, une propriété de l'homme; qu'elle a dans l'homme sa raison d'être; qu'elle ne peut s'élever directement à Dieu, que l'homme seul a ce privilège :

He for God only, she for God by him.

Voyez comme Dieu lui-même, dans Milton, élève l'homme au-dessus de la femme. Après la désobéissance, c'est par cette idée de la supériorité naturelle de l'homme sur la femme que le poète trouve moyen d'introduire la damnation dans la bouche de Dieu :

ADAM. « Cette femme m'a présenté de cet arbre, et moi j'ai mangé. »

La SOUVERAINE PUISSANCE répliqua : « *Était-elle ton égale*, pour lui résigner ta dignité d'homme, ce haut rang où Dieu t'éleva au-dessus d'elle ? Elle était faite de toi et *pour toi*, toi dont les perfections excellaient si fort au-dessus d'elle en réelle dignité. Les qualités dont elle a été comblée convenaient à la *dépendance*, loin d'être destinées à la domination. L'autorité était ton partage, réservée à toi seul si tu avais su la connaître (1). »

Encore une fois, donc, rien n'est plus certain : le Christianisme n'avait pas seulement accepté le fait de l'esclavage et de l'humiliation de la femme, il l'avait dogmatisé et sanctionné. Il subalternisait la femme à l'homme, et limi-

(1) Chant X.

tait, d'une façon absolue, la femme à la condition que le hasard ou la force lui faisait sur la terre. Tu serviras l'homme, lui disait-il; tu n'auras pas de liberté; tu détourneras tes regards de ton propre cœur; tu feras abnégation de tes idées, comme de tes désirs, comme de tes instincts; l'homme fera la loi, et tu t'y assujétiras; ton père te choisira un époux, et tu suivras ton époux; ton époux sera ton maître, tu lui obéiras. Les autres esclaves ne sont pas esclaves par leur âme, mais seulement par leur corps; toi, tu seras esclave par l'âme, et en outre tu seras plus esclave par le corps que ne le sont les autres esclaves; tu donneras ton amour et ton corps en perpétuel esclavage à celui qu'on t'aura imposé pour mari, et tu seras fidèle à ce contrat de servitude tous les jours de ta vie (car la moindre infraction serait un crime sur la terre, un crime dans le ciel), sans que ni les infidélités, ni les vices, ni les dérèglements, ni aucun forfait, ni aucune abomination de l'homme, puissent briser ta chaîne et te séparer de ton maître. Et c'est ainsi que vous serez deux dans une seule chair.

Mais voyez l'admirable loi de compensation ! En même temps que le Christianisme sanctionnait le plus atroce des esclavages, il rétablissait l'équilibre, la justice, l'égalité, en disant à la femme : Je te connais, tu es un être de dévouement et d'amour; sache que j'ai pour toi une récompense digne de ton cœur. Dieu te veut pour épouse; tu seras l'épouse du Christ.

N'est-il pas vrai que si tu aimais sur la terre , tu saurais réellement aimer , que tu garderais ta foi , que tu subirais toutes les tortures pour ton amant , que tu voudrais mourir pour lui à tous les instants de ta vie ? Apprends donc mon secret , qui est le tien : cet amant existe , le plus grand , le plus beau , le plus divin de tous ; et il veut que tu souffres pour lui. Garde-lui seulement ta foi , et tu le verras un jour. Ne prends sur la terre de l'amour que ce que tu peux en prendre là , une image , une ombre. Sers ton mari que l'on appelle ton maître , mais tu sais bien dans ton cœur que l'obéissance n'est pas l'amour , quoique rien ne soit plus cher à l'amour que l'obéissance.

Et Michel-Ange , le sublime peintre , traduisait cette pensée , lorsqu'il représentait ces femmes de son *Jugement dernier* qui s'élèvent naturellement vers le ciel , comme le fer est attiré vers l'aimant.

X.

Mais aujourd'hui qu'il est détruit cet aimant qui les attirait vers le ciel , vers quoi voulez-vous qu'elles gravitent ?

Je prends pour exemple la plus grande âme peut-être qui , depuis l'apparition de Jésus , ait incarné l'esprit divin sur la terre , sainte Thérèse , et je vous demande : Vers quoi voulez-vous que l'âme de Thérèse grave ?

Ou souffrir, Seigneur, ou mourir, était l'aphorisme de cette femme qui porta l'amour divin au plus haut degré dont le cœur humain soit capable.

Ou souffrir ou mourir ; c'est-à-dire, souffrir sur la terre, ou mourir pour aimer dans le ciel ; c'est-à-dire encore, souffrir sur la terre, parce que souffrir sur la terre c'est aimer dans le ciel, c'est aimer même actuellement ; c'est-à-dire encore, toujours aimer, aimer actuellement en souffrant, ou aimer en trouvant le véritable objet de son amour : voilà l'effusion de sainte Thérèse. voilà la femme, et voilà aussi, comme je l'ai dit, la condition de la femme sous le Christianisme.

Elle comprenait bien son arrêt, l'arrêt rendu par toi sur la femme, ô Christianisme, cette sainte entre toutes les saintes qui forment ta couronne étoilée.

Mais, encore une fois, le Christianisme détruit, quel but d'un côté, et quel frein d'un autre, donnez-vous à cette âme ?

Sainte Thérèse définissait les tourments de l'enfer en disant de Satan : *Le malheureux ! il n'aime pas*. En lui ôtant à elle-même Jésus-Christ à aimer, n'est-il pas évident que vous la réduisez à l'enfer ?

Mais non, dites-vous, nous lui laissons l'amour ; nous lui laissons Dieu à aimer, sa famille à aimer, son mari à aimer.

Dieu ! où voulez-vous qu'elle le trouve, quand vous l'avez banni de vos croyances, de vos lois,

et de vos mœurs ; quand toutes vos sciences matérialistes proclament que Dieu est une erreur ; quand votre politique et votre industrialisme le proclament ; quand vous détruisez vous-mêmes l'idée d'un culte véritable, en méprisant, pour votre propre compte, comme pure superstition, la religion que vous laissez aux femmes, aux enfants, et au peuple ? Croyez-vous que sainte Thérèse ne soit pas en état de vous comprendre, de lire les livres de vos bibliothèques ; et lui interdirez-vous D'Holbach, Fréret, Voltaire, ou Cabanis !

Encore une fois, où voulez-vous qu'elle trouve Dieu à aimer, quand votre athéisme social semble donner raison à l'athéisme ? Elle pouvait comprendre et aimer Dieu, lorsqu'elle pouvait avoir avec elle-même ce monologue sublime :
» Cinq sous restent à Thérèse ; cinq sous et
» Thérèse ce n'est rien ; mais cinq sous, Thérèse, et Dieu, c'est tout. » Or aujourd'hui, je vous le demande, qu'ajoute Dieu à cinq sous ? Cinq sous avec ou sans Dieu, n'est-ce pas pour vous, Politiques et Industriels d'aujourd'hui, absolument la même chose ? Donc, si les Lovelaces du jour rencontraient Thérèse avec cinq sous, Thérèse jeune, belle, et digne de leurs désirs, ils pourraient bien voir sa misère et chercher à en profiter, mais assurément ils ne verraient pas Dieu à côté d'elle.

Le Christianisme avait fait de l'amour le frein même de l'amour, en substituant l'amour de Dieu à l'amour de la terre. Alors pouvait venir

une femme aussi pleine d'amour que Thérèse ; le Christianisme ne la redoutait pas ; il lui disait : Souffre ; et elle-même, traduisant aimer par souffrir, s'écriait : Non seulement je consens à souffrir, mais *je veux souffrir*. Alors la société pouvait lui donner un maître, un mari, et lui dire : Quels que soient les vices de cet homme, quelle que soit sa bassesse de cœur, tu lui serviras d'esclave. Ou bien elle-même pouvait dire : Je renonce à la terre, je renonce à aimer et à être aimée sur la terre ; j'aimerai le ciel sur la terre, mais je serai aimée dans le ciel.

L'amour est une forme de l'égalité ou de la justice, de même que l'égalité ou la justice est une forme de l'amour. Le Christianisme donnait l'égalité, sous la forme de l'amour, à la femme dans le paradis promis, comme il donnait l'égalité aux pauvres et aux inférieurs en ce monde sous la forme des biens qu'il leur promettait.

Mais si vous dites aujourd'hui à cette âme où respire l'amour, c'est-à-dire encore l'égalité : *Tu serviras un maître*, ne voyez-vous pas que l'amour se révolte, et que l'égalité défie ses chaînes ?

Ne voyez-vous pas qu'au seul signal de cette tyrannie, tout le désordre de votre société retombe de tout son poids sur le cœur de la sainte, et, comme la goutte d'eau jetée sur un métal précieux que le feu a rougi, produit une explosion qui détruit et renverse ?

De Maistre a dit : « Le cœur de la femme » est l'instrument le plus actif et le plus puis-

» sant pour le mal comme pour le bien. » De Maistre a raison.

De Maistre a dit encore : « S'il pouvait y » avoir sur ce point du plus et du moins, je » dirais que les femmes sont plus redevables » que nous au Christianisme. » Il a encore raison, dans l'hypothèse de l'inégalité consentie sur la terre ; il a raison dans le cercle de l'ère chrétienne, et pour toute l'étendue de l'horizon embrassé jusqu'ici par l'esprit humain. Le Christianisme, comme je l'ai dit, sanctionnait l'esclavage de la femme, mais il lui donnait une compensation équitable ; et, cette compensation donnée, il devenait ainsi pour elle une règle, un frein, et faisait produire plus de bien que de mal à « ce cœur, l'instrument le plus » actif et le plus puissant pour le bien comme » pour le mal. »

Il y a des penseurs, De Maistre entre autres, qui, prenant pour une base solide l'imperfection du Christianisme relativement à la femme, ont, à l'exemple du Christianisme, condamné la femme, ou du moins l'ont déclarée, sauf le salut par le Christianisme, inférieure de nature à l'homme, et produisant plus directement le mal. C'est une erreur, mais qui cache une vérité.

Vainement ces penseurs démontrent que quand le mal moral se répand sur la terre, c'est par la femme, et que c'est d'elle que vient principalement la ruine des empires : il ne s'ensuit pas la condamnation de la femme

comme ils l'entendent. Mais le fait de la destruction des sociétés par la femme est vrai. Vainement aussi les plus profonds ou les plus mystiques d'entre eux, remontant aux mythes des antiques religions, voient leur idée confirmée par le péché d'Ève, qui précéda et amena le péché d'Adam. On peut leur répondre que si Ève pécha la première, il est dit dans la Bible qu'il est réservé à Ève d'écraser la tête du serpent. Mais ce qui est vrai encore, c'est que la femme, étant douée en prédominance de sentiment ou d'amour, devient, comme dit De Maistre, plus active et plus puissante que l'homme pour le mal comme pour le bien. Donc, si le mal doit naître de la nature humaine, laquelle est formée de l'homme et de la femme (1), c'est par l'aspect de cette nature que représente la femme qu'il naîtra, de même que le bien, si le bien doit naître. De là le double mythe de la *Genèse*, le péché commençant par une femme, et le salut définitif promis à une femme.

Les femmes sont inspiratrices en bien ou en mal.

(1) « L'homme, dit admirablement S. Paul, n'est pas sans la femme, ni la femme sans l'homme, » en notre Seigneur (I. *Cor.* XI, 11). » Voilà, en effet, le fond de la nature humaine. S. Paul aurait dû en conclure l'égalité de ces deux aspects indivis de notre nature, l'homme et la femme. Il ne le fit pas. La Révélation est successive, et le Christianisme n'a pas tout révélé.

La femme est le mal quand le mal existe autour d'elle ; elle est le mal quand la société doit s'abîmer dans le mal.

La femme est le centre d'attraction de l'homme. C'est ainsi que la femme se trouve la cause du mal , sans en être plus cause que l'homme. Encore une fois, le profond mythe génésiaque n'a pas d'autre sens.

Quand le Christianisme naquit, les femmes furent sublimes ; elles produisirent plus de martyrs à proportion que l'autre sexe , vu le peu de liberté qu'elles avaient. Mais quand le Christianisme est tombé , elle se sont précipitées , et l'ont précipité avec elles. Les Borgia trouvèrent dans leur propre sein une femme qui ferait douter si le mal vint pour eux d'Alexandre VI ou de son fils César, ou de ses trois autres fils, tous dignes de leur père, tous dignes de leur sœur ! Le dix-huitième siècle n'a pas su discerner quel était le plus infame et le plus souillé du Regent ou de sa fille, de Louis XV ou de ses maîtresses.

Laissons donc De Maistre s'écrier : « Toutes » les législations ont pris des précautions plus » ou moins sévères contre les femmes. De nos » jours encore elles sont esclaves sous l'Al- » coran et bêtes de somme chez le sauvage. » L'Évangile seul a pu les élever au niveau de » l'homme , en les rendant meilleures. Lui seul » a pu proclamer les droits de la femme après » les avoir fait naître , et les faire naître en s'é- » tablissant dans le cœur de la femme. » Il est

faux que l'Évangile ait proclamé les droits de la femme ; il a proclamé au contraire son asservissement : mais il est vrai qu'en ouvrant le paradis aux femmes et en répondant par l'amour à l'amour qui est leur nature , il s'est établi dans leur cœur, et a développé leurs droits, qu'il n'avait pas su tout d'abord reconnaître. Laissons, dis-je, à De Maistre son anathème contre la femme, qu'il termine par ces paroles : « Aucun législateur ne doit oublier cette » maxime : *Avant d'effacer l'Évangile, il faut » enfermer les femmes ou les accabler par » des lois épouvantables telles que celles de » l'Inde.* »

Mais reconnaissons tout ce qu'il y a de profonde vérité dans ce qu'il ajoute : « Éteignez, » affaiblissez seulement jusqu'à un certain point » dans un pays chrétien l'influence de la loi divine, en laissant subsister la liberté qui en » était la suite pour les femmes ; bientôt vous » verrez cette noble et touchante liberté dégénérer en une licence honteuse. Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption universelle, qui atteindra en peu de temps les parties vitales de l'État. Il tombera en pourriture, et sa gangréneuse décrépitude fera à la fois honte et horreur. »

XI.

Or vous avez effacé l'Évangile, et vous n'avez pas enfermé les femmes, comme le veut en ce cas De Maistre, ni vous ne les avez accablées par des lois épouvantables telles que celles de l'Inde. Vous n'avez pas seulement affaibli, mais vous avez éteint l'influence de la loi divine, dans un pays chrétien, et pourtant vous avez laissé subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes. Est-il étrange qu'étant ainsi devenues les instruments funestes d'une corruption universelle qui a atteint les parties vitales de l'État, cet État tombe en pourriture, et que sa gangréneuse décrépitude fasse à la fois honte et horreur !

J'ai dit et prouvé que sous la loi du Christianisme, qui disait à la femme : « Asservissement sur la terre, mais rédemption dans le ciel, » l'aphorisme normal de la femme devait être ce vœu, qui sortit en effet de l'âme de sainte Thérèse : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir !* vœu qui revient à celui-ci : *Je veux souffrir*, parce que souffrir en vue du ciel c'est aimer, et qu'aimer est ma loi. » Or passez par dessus deux siècles, et, de l'époque de sainte Thérèse, arrivez à la Régence : que deviendra cette sublime formule de l'âme de la femme, et comment se transformera-t-elle ? De Dieu, on n'en connaît

plus. Donc l'apostrophe à Dieu disparaîtra ; le terme de *Seigneur* sera éliminé de la formule. Il resterait donc : *souffrir ou mourir*. Mais *souffrir*, c'est une absurdité ! Pourquoi souffrir ? la loi naturelle des êtres est de chercher à jouir , et non pas à souffrir. Aimer à souffrir , vouloir souffrir pour rien , c'est insensé. Donc , au lieu de *souffrir*, il faut mettre dans la formule *jouir*. Cette formule devient donc *jouir ou mourir*. Cela seul est raisonnable. On aimerait mieux , sans doute , jouir et ne jamais mourir. Mais puisque mourir est une loi nécessaire , l'effort des grandes âmes sera au moins de ne pas languir dans une triste apathie , dans une morne existence , dans une demi-vie , dans une demi-mort. Donc , pour ces âmes , point de milieu : *jouir ou mourir*.

Or , voyez comme la logique est intraitable , et comme l'histoire réalise exactement la pensée humaine dans ses phases , semblable à un parfait miroir où l'esprit humain se réfléchit. Quel est , je vous le demande , le grand mot de la Régence ? Nest-ce pas le mot de la fille du Régent : *Courte et bonne* , c'est-à-dire « jouir ou mourir. »

Ainsi sainte Thérèse voulait souffrir : la duchesse de Berry veut jouir. Sainte Thérèse posait ce dilemme : *ou souffrir ou mourir* ; la duchesse de Berry ne connaît que celui-ci : *jouir ou mourir*.

Ne voyez-vous pas la ruine de la société sortir de cet élan impétueux de la femme vers le bon-

heur ! Pour rappeler encore le souvenir des mythes antiques, cette femme de la Régence, n'est-ce pas Ève qui touche à l'arbre de la science, avec une ardeur insensée !

L'homme aime la femme, et voici que la femme n'accepte plus la souffrance : donc l'amour va bouleverser cette société qui s'oppose au désir de bonheur qu'a la femme. La femme cherchera le bonheur, et l'homme, entraîné après elle dans cette recherche, prendra avidement de sa main le poison qu'elle lui offrira. Que fut la Régence, que fut le règne de Louis XV, sinon une bacchanale antique, où la femme, la bacchante, portait le flambeau !

L'homme fut bien inférieur à la femme dans cette orgie fameuse. La duchesse de Berry, avec sa devise *Courte et bonne*, est bien supérieure au marquis de La Rochefoucauld, qui prépara cette Régence avec la sienne : *L'égoïsme est le mobile de tout*.

On peut remarquer que l'aphorisme de La Rochefoucauld se forma absolument par la même nécessité logique que l'aphorisme de la fille du Régent. La loi sous le Christianisme était : « Tu aimeras Dieu de toute ton âme et ton prochain comme toi-même. » Otez Dieu, quelle raison de conserver le prochain ? donc il reste : *Tu t'aimeras toi-même* : axiome de La Rochefoucauld.

Alors vient la fille du Régent, qui dit : Puisque l'égoïsme est le mobile de tout, et que

pourtant je me sens faite pour aimer, je veux du plaisir ou le néant.

Au fond, elle ne dit pas autre chose que sainte Thérèse; elle dit qu'elle veut aimer, et, même en professant l'égoïsme, elle proteste contre l'égoïsme; car à La Rochefoucauld, qui lui dit de s'aimer soi-même, elle répond : Non; je ne peux point m'aimer moi-même; ma loi est amour, il faut un objet à l'amour; il n'y a plus de ciel, donnez-moi la terre; il n'y a plus de bonheur, je veux le plaisir; je veux au moins l'ombre de l'amour; et si je ne peux atteindre cette ombre, je ne veux pas du supplice de m'aimer, du supplice de l'égoïsme, je veux mourir : ma loi est d'aimer ou de mourir.

XII.

Un des grands traits de l'Évangile, un des grands caractères de son auteur, et auquel l'Humanité a instinctivement reconnu en Jésus un inspiré de la vérité divine, c'est la justification de cette loi de la femme.

Le Christianisme, comme je l'ai dit, transportant l'égalité dans le ciel, dont la venue paraissait d'abord si voisine, maintint et consacra l'asservissement de la femme; mais le Christ proclama implicitement le droit de la femme, en justifiant son besoin d'amour.

Pourquoi Jésus pardonne-t-il à la Pêche-
resse ? *Parce qu'elle a beaucoup aimé* (1).

Et pourquoi ne condamne-t-il pas la Femme
adultère (2) ? Parce que la nature de la femme
est d'aimer, et que la Femme adultère avait le
droit d'adultère devant une société adultère.
La nature de la femme est d'aimer : donc ou
la société pourra lui donner la règle du bien,
en lui montrant la voie véritable de l'amour,

(1) *S. Luc*, c. VII, v. 47.

(2) « Alors les scribes et les pharisiens lui amenè-
rent une femme qui avait été surprise en adultère ,
et , l'ayant mise au milieu , ils lui dirent : Maître ,
cette femme a été surprise commettant adultère .
Or Moïse nous a ordonné , dans la loi , de lapider
les adultères . Toi donc , qu'en dis-tu ? — Ils di-
saient cela pour l'éprouver , afin de le pouvoir ac-
cuser . Mais Jésus , s'étant baissé , écrivait avec le
doigt sur la terre . Et comme ils continuaient de
l'interroger , s'étant redressé , il leur dit : Que ce-
lui de vous qui est sans péché jette le premier la
pierre contre elle . — Et s'étant encore baissé , il
écrivait sur la terre . Quand ils entendirent cela , se
sentant repris par leur conscience , ils sortirent
l'un après l'autre , depuis les plus vieux jusqu'aux
derniers ; et Jésus demeura seul avec la femme ,
qui était là au milieu . Alors Jésus s'étant redressé ,
et ne voyant personne que la femme , il lui dit :
Femme , où sont ceux qui t'accusaient ? personne
ne t'a-t-il condamnée ? — Elle dit : Personne , sei-
gneur . — Et Jésus lui dit : *Je ne te condamne pas
non plus . Va-t'en , et ne pèche plus à l'avenir .*
(*S. Jean*, c. VIII, v. 3-11.)

ou elle ne le pourra pas. Dans ce dernier cas, la femme adultère est en droit l'égale de ses juges; ils n'ont pas plus droit qu'elle : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. »

La femme pécheresse, comme la courtisane dans S. Luc, ou comme l'adultère dans S. Jean, a non seulement droit contre une société dépourvue d'idéal, mais elle a le droit au pardon devant le maître de l'idéal, devant son vrai juge. Pourquoi? C'est que le Christ sait que cet amour même, qui l'a perdue, doit tôt ou tard la sauver; que l'amour est sa loi; que c'est la lumière qu'elle a reçue primitivement du Créateur; qu'elle a raison de suivre cette lumière; qu'elle n'a pas encore la vraie lumière, mais qu'elle a pourtant la lumière, et qu'ainsi, si elle est condamnable dans l'idéal et par l'idéal, elle est également pardonnaible de droit, et par conséquent absoute, par la loi même de cet idéal, puisque, encore une fois, c'est l'amour qui tôt ou tard doit la sauver : « *Parce que tu as beaucoup aimé, tes péchés te seront remis.* »

La société aujourd'hui a-t-elle, en pareil cas, un droit quelconque de condamner?

Je sais bien qu'elle condamne, de même qu'elle marie, et qu'elle fait prononcer serment d'obéissance à la femme dans le mariage. Mais les forts, les puissants, se rient ouvertement de la société sur ce chapitre du mariage. Où s'en rit dans les livres, aux spectacles, dans les

salons , dans les tribunaux , partout ; et ainsi la société se rit d'elle-même et de ses arrêts.

Non , je ne me ferai pas l'avocat du vice pour dire à la société qu'étant dépourvue de religion , elle n'a aucun droit pour imposer à la femme l'esclavage.

Quel lien existe entre ces deux aspects de la nature humaine , l'homme et la femme ? L'amour. Donc la seule règle que l'homme puisse donner à la femme doit être tirée de l'amour. Donc , si la société ne peut pas donner à la femme l'idéal de l'amour , elle n'a rien à imposer à la femme.

Voilà le jugement du Christ ; et , comme c'est la loi du Christ qui , en donnant à la femme un idéal de l'amour , a établi le mariage , la loi du Christ étant détruite , le mariage , en tant que servitude , est détruit du même coup.

XIII.

« La corruption des mœurs , » dit un sage de notre temps , « ne précède pas celle de la religion ; elle n'en est qu'une conséquence... Où » le matérialisme triomphe , où le profane a » étouffé le sacré , comme le lien conjugal n'est » plus un sacrement , mais un bail , l'adultère n'est plus traduit que devant le tribunal » de l'avarice ; on le blâme comme une déloyauté commerciale , obligeant un homme à

» déboursier des frais qu'il ne devait pas faire ,
» et à payer devant la loi pour des enfants qu'il
» n'avait pas causés et dont la nourriture ne
» devait pas être à sa charge. Dans une pa-
» reille société , l'adultère est flagrant , public ,
» effréné , frappant à toutes les portes ; il est
» reçu , salué , fêté ; on en rit : le mariage
» n'existe plus. »

Lorsque la femme , qui est le sentiment dans la nature humaine , se lance dans le mal , parce qu'elle ne sait plus où est le bien , et que , l'ancien bien n'étant plus le bien , la règle du bien lui fait défaut , il est impossible que la société ne s'abîme vite et avec fracas.

L'égoïsme pour loi , le plaisir pour but : va , Société , avec ces deux pilotes tu ne peux manquer de trouver bientôt le naufrage que tu cherches !

Mais ici vient se poser , en morale , la même question de droit qui s'est posée en politique. De quel droit arrêter l'anarchie ?

Vainement , comme De Maistre , séparant dans la nature humaine ce qui est inséparable , l'homme de la femme , le principe d'un sexe du principe de l'autre , appelleriez-vous l'attention du législateur pour qu'il accablât le *second sexe* de lois impitoyables. Le *premier sexe* , s'il faut l'appeler par ce nom , aussi démoralisé que le second , et démoralisé avec lui (de quelque côté que vienne primitivement le mal) , consentira-t-il à accabler de lois impitoyables l'objet de son amour ou de sa démoralisation ? Ah ! je

crains bien que le législateur ne manque pour une pareille œuvre, ou plutôt je suis certain qu'il manquerait ; car le vrai législateur, dans des époques semblables, c'est l'égoïsme, et par conséquent la volupté ou plutôt le vice.

Donc vous ne pouvez faire de cette question une question de force, de tyrannie, de violence ; donc c'est le droit qu'il faut examiner.

Or quel droit, encore une fois, avez-vous à opposer à la liberté dans les mœurs poussée jusqu'à la plus extrême licence ?

On dit, tout le monde dit : La société croule par les mœurs ; la volupté a tout envahi ; l'amour du plaisir a tari toutes les sources pures où la vie sociale s'alimentait. Après la cour de Louis XIV, la Régence ; après la Régence, le règne de Louis XV. Avant 89 la corruption avait déjà atteint toutes les sommités de la société, la cour, la noblesse, le haut clergé, la magistrature, la finance. La Révolution suspendit peut-être un moment cette décomposition morale ; mais bientôt le Directoire amena les saturnales dans la rue. L'Empire aussi parut une trêve, parce que la brutalité était de mode, et que la guerre couvrait tout. Sous la Restauration, le libertinage se cacha dans les oratoires et les sacristies. Mais aujourd'hui licence complète, toutes les barrières sont brisées. Il est évident qu'en un siècle et demi le mal a été sans cesse croissant ; il semble aujourd'hui envahir la nation tout entière. La littérature, ex-

pression de la société, révèle ce mal, et l'augmente encore.

Tout cela est vrai, mais qu'y faire? Vos remèdes, quand vous en trouvez, sont atroces et pires que le mal. Sublime effort de la vertu et de la sagesse de nos législateurs! Il restait du Christianisme l'asile ouvert par saint Vincent de Paule sous cette invocation sublime : *Beatæ Mariæ Virgini Matri et Infantiaë Jesu*. Ils l'ont fermé! Vous croyez que vos statistiques vont voir diminuer le nombre des enfants trouvés; ce nombre croîtra, et vous aurez de plus créé l'infanticide.

Où poursuivez-vous le mal quand, sous prétexte d'argent et de budget, vous détruisez ainsi la charité publique? Je vous comprends : à défaut d'une loi morale, vous voulez, comme dit De Maistre, remédier au mal par des lois impitoyables; mais, au lieu de séparer les deux sexes et de frapper le second sexe tout entier, vous tracez une ligne entre les classes, et vous dites : D'un côté de cette ligne le vice sera permis, de l'autre prohibé. Ainsi le vice n'est vice que parce qu'il vient de telle classe et non de telle autre. Le vice, ce n'est pas le vice en lui-même, c'est le défaut d'argent. Vous n'avez dans la tête que la fiscalité! Vous craignez que le paupérisme ne s'introduise en France sous cette forme de l'abandon des enfants, et vous voulez interdire au peuple ce recours à la charité publique.

Mais laissons ces velléités cruelles. Vous sen-

tez que le mal est au-dessus de toute votre puissance, au-dessus de toutes vos lois. Le mal, il est en vous, il est dans votre sein. La société aujourd'hui porte en elle la Régence et le siècle de Louis XV, puisqu'elle n'a pas d'autre religion, d'autre lumière, d'autre frein. Seulement le mal n'est plus çà et là, il n'est plus concentré dans une sphère, il est partout.

XIV.

Savez-vous où est précisément le mal? De Maistre, que j'ai cité plus haut, vous l'a dit. Il est dans la femme; et moi j'ajoute : il est dans le droit de la femme.

Il est dans la femme, ce qui veut dire qu'il est aussi dans l'homme; car la femme, c'est le cœur de l'homme. La nature humaine a deux aspects unis et indivisibles, l'homme et la femme. Si l'homme représente plus particulièrement la connaissance dans cette unité, la femme représente plus particulièrement le sentiment. Le mal a donc envahi le cœur humain, comme il a envahi la connaissance humaine. Quand l'homme, représentant de la connaissance dans l'unité humaine, a dit : « Je ne vois » d'autre loi que l'égoïsme; » la femme, représentant du sentiment dans cette même unité, a dû dire : « Je ne vois de vie que dans la volupté et le plaisir. » Donc aujourd'hui l'unité

humaine proclame par ses deux aspects cette indivisible formule : *Égoïsme*, *Volupté*.

Si vous voulez condamner la formule tout entière, à la bonne heure. Ayez une religion, ayez une société; abandonnez l'égoïsme, et vous pourrez vous sauver de l'immoralité.

Mais si, scindant la formule, vous dites : Nous voulons conserver l'égoïsme, et nous voulons pourtant que les mœurs règnent, vous êtes d'absurdes tyrans.

Car si l'homme dit *égoïsme*, la femme, à l'instant même, dit *indépendance*, liberté, plaisir, bonheur dans le présent, dans le fini; ce qui se traduit en fait par volupté, vice, débauche, immoralité.

Voyez donc ce qui est dans votre âme (car encore une fois, Homme, tu ne peux te séparer de la femme; la femme est en toi, elle fait partie de ta nature) : vous avez dans l'âme deux maux synallagmatiques. si je puis employer cette expression des légistes : l'égoïsme, et la volupté.

Et il m'est permis de les tourner l'un contre l'autre, afin de les détruire l'un par l'autre. Il m'est permis de me faire le représentant du droit de la femme, et de vous dire, en son nom : Puisque vous n'avez d'autre Dieu que l'égoïsme, je ne veux avoir d'autre Dieu que le vôtre; je marcherai donc, comme vous, sur la terre, à la lumière de mes passions. Vous cherchez votre bonheur, je chercherai le mien. Votre science est devenue la mienne. Vous ne connaissez que le présent, je ne connaîtrai plus

l'avenir. Je ne veux plus souffrir pour jouir dans l'autre monde. Vous ne croyez pas à l'autre monde ; ni moi non plus. Quand je croyais à l'autre monde, je pouvais m'assujétir dans celui-ci à la condition qu'on m'avait faite. Je rejette cette condition. Je n'ai plus d'idéal, je ne veux plus de frein.

— Vois, peut-elle encore dire à l'homme, vois comme la terre serait triste, aride, et dépouillée, si tu voulais me conserver mes anciennes chaînes. Songe, malheureux, que puisque nous avons perdu les joies du ciel, au moins nous faut-il celles de l'enfer. Confie-toi donc à moi, et à mon instinct de bonheur. Laisse-moi briser et brisons ensemble les lois que, dans d'autres pensées, dans de chimériques espérances, nous nous étions faites. Plus que toi j'ai besoin d'infini ; laisse-moi chercher au moins l'ombre de cet infini qui m'est nécessaire dans le fini qui seul nous reste.

Et le Christ, cette pensée divine toujours vivante, dit encore aujourd'hui à la femme : « Parce que tu as beaucoup aimé, tes péchés » te seront remis. »

XV.

Dans quelques générations, les hommes contempleront avec pitié cette France du dix-neuvième siècle, que quelques ans présenteraient

volontiers comme le dernier terme de la civilisation; ils la considéreront, dis-je, avec la même tristesse et le même dégoût que nous considérons la pourriture de l'empire romain; et voyant nos masses de prolétaires, vingt ou trente millions d'hommes sur trente-deux millions, déshérités de tout dans une patrie qui depuis cinquante ans a écrit sur son drapeau le saint nom d'*Egalité*, ils ne comprendront pas plus ce contraste que nous ne comprenons l'esclavage antique. Mais ce n'est pas seulement la situation des masses profondes et obscures de la nation qui frappera alors d'étonnement et de pitié : la triste situation de cette petite couche d'aristocratie bourgeoise qui couvre et cache tout le reste, n'inspirera pas moins d'étonnement et de commisération. Cette routine aveugle d'hommes pleins de vices et de douleurs, et s'attachant à perpétuer dans leurs enfants les mêmes vices et les mêmes douleurs; cette lâcheté de l'esprit qui pose des principes et qui ne conclut pas; cette vie égoïste, individuelle, sans force contre les fléaux qui assiègent l'Humanité, sans grandeur, sans variété, sans poésie, bornée au gain, et toujours exposée à la ruine, courant après de sottes distinctions qui ne sont fondées sur rien, pas même sur la naissance, sur la pureté du sang, sur la transmission du courage et de la force par voie de génération : tout cela fera gémir profondément nos descendants sur leurs pères. Quand la société sera ordonnée, que dira-t-on d'une société

où le hasard, comme la Folie qu'Érasme faisait reine du monde, décide de tout, préside à tout; où les inégalités naturelles et les différences de génie et d'inclinations, seuls éléments véritables, sont à peine comptées pour quelque chose, et sont tout-à-fait subalternisées par la *naissance*, que cependant toutes nos opinions proclament un préjugé? Concevra-t-on alors que l'habitude puisse nous fasciner au point de ne pas voir la contradiction de nos principes, et nous cache tous les maux qui résultent pour tous, exploitants ou exploités, maîtres ou esclaves, de cet étonnant désordre et de cette lutte acharnée!

Biens de la terre, charmes du cœur, délices d'un amour partagé, science, honneur, considération, gloire, c'est la fatalité qui distribue tous les lots.

Et pourtant jamais les sympathies humaines n'ont été plus développées, jamais plus d'hommes généreux n'ont senti battre leur cœur de l'amour de l'Humanité.

Mais, encore une fois, à quoi me sert-il d'avoir des sympathies plus larges et plus de lumières que les hommes d'autrefois, quand tout, dans le spectacle que j'ai sous les yeux, blesse mes sympathies et confond mon intelligence?

Je voudrais voir le bonheur et la paix régner parmi les hommes, et je vois de toutes parts la guerre et l'adversité. J'aime la justice, et je ne trouve que le hasard.

Par quelle fatalité se peut-il que la société

ne repose que sur la lutte et l'égoïsme, qu'elle fasse une loi à chacun de ne songer qu'à lui-même, que le malheur de l'un soit exploité avidement par l'autre, que les riches y vivent somptueusement de la faim des misérables, que les méchants y dominent sur les bons, que les plus généreux ne puissent la plupart du temps enrichir et avancer l'Humanité qu'au prix de leurs souffrances, que les sages soient gouvernés par les insensés, qu'un sexe tout entier soit encore tenu dans l'abaissement, et qu'il y ait encore sous une apparence de liberté une multitude innombrable d'esclaves?

Ainsi la terre est devenue un inconcevable problème. Il semble que la nature avait donné à chaque homme sa destination; chacun avait un but à atteindre; ils devaient y marcher tous ensemble, se secourant, s'animant, se guidant les uns les autres : mais faute d'un soleil qui les éclaire, ils prennent chacun une route différente de celle que la nature leur avait donnée; ils se heurtent, se combattent, s'égorgent; et les plus heureux, marchant sur le corps de leurs frères, arrivent à la fin de leur vie sans avoir vu autre chose qu'une horrible et ridicule mêlée dans d'épaisses ténèbres.

Oui, voilà la vie; et comme s'il fallait un signe pour en montrer l'aridité et le froid glacial, vous entrez dans cette vie sans solennité, sans bénédiction, vous en sortez de même. L'homme ne sait plus dire un seul mot sur le berceau ni sur la tombe; la statistique y a rem-

placé la religion et la poésie : quand un homme naît, quand un homme meurt, on inscrit son nom sur un registre. Oh ! quel est celui qui ayant aimé, et perdu l'objet de son amour, n'a pas senti sa tête s'égarer de folie en voyant comment se consacre la double initiation de la vie et de la mort !

Et quel est celui qui a pu parcourir vos cimetières sans essayer la sueur de son front dévoré par la douleur et le doute ? La ville des morts ressemble à la ville des vivants. Pour le riche, des inscriptions fastueuses, méprisées de ceux qui les lisent ; une phrase chrétienne auprès d'une phrase athée ; d'absurdes légendes d'un culte mythologique, des mots abstraits dont on a fait des divinités : et pour la multitude des pauvres, une fosse commune, qui engloutit en une minute tout souvenir d'eux. Pour les riches, des tombeaux de toutes les formes, empruntés gauchement aux siècles passés, indice d'un siècle qui n'a pas une pensée d'art à réaliser pour la tombe ; des pyramides égyptiennes, des tombeaux romains, des pierres qui dessinent la forme du cadavre, comme dans le moyen-âge ; des croix de bois fragiles et à demi brisées sur de lourdes constructions de marbre ; d'obscurs emblèmes de résurrection pris aux philosophies antiques ; et plus souvent encore, rien que des ossements figurés sur la pierre. Non, il n'y a rien au fond de toute cette pompe, qui, sans la mort qu'elle recèle, ne serait guère plus sérieuse qu'une

décoration de théâtre ; il n'y a rien, dis-je, qu'une épouvantable confusion, où vient se réfléchir dans toute sa hideur le désordre de la société. Là, sur des cadavres, règnent encore l'injustice, le mensonge, l'inégalité, la discorde ; le doute est gravé sur toutes ces pierres, et les paroles qui s'élèvent des tombeaux se combattent entre elles dans leur silence éternel, sans qu'il sorte de leur lutte aucune solution. Vainement vous avez choisi, pour déployer sous le ciel vos tombes privilégiées, un site pittoresque, des coteaux couverts de gazons et d'ifs funéraires : ce squelette d'une société sans foi, sans espérance, et sans charité, n'en est que plus hideux dans sa fosse, et l'aspect de la nature contrastant avec cette misère de l'homme et cette inanité de l'esprit humain n'en est que plus douloureux.

XVI.

Donc, Société actuelle, tu n'as rien dans ton sein.... que l'avenir, sans doute. Tu n'as ni Dieu, ni droit, ni loi. Plus je te contemple, plus je vois que tu es folle et insensée. Tu crois au hasard, et tu ne crois pas à autre chose. Tu ne veux plus du passé, et tu t'efforces d'échapper à l'avenir qui t'invite et t'appelle. Tu es dans cet état semblable à la mort qui précède et prépare la vie. Tu vis mécani-

quement, comme un automate, ou comme un homme endormi. Tu ressembles à la chrysalide, où le ver s'est enfermé pour naître un jour avec des ailes, et qui, en attendant la métamorphose, n'est ni chenille, ni papillon, mais un être informe où les deux vies dont elle est le centre se disputent pour ainsi dire et entrent en conflit. Les chimistes ont un axiome : *Corpora non agunt nisi soluta* : « La dissolution » précède nécessairement la formation de nouveaux corps. » Tu es cette dissolution, cette dissolution nécessaire, entre une société véritable et une autre société véritable. Mais combien il est douloureux de te contempler, ô Dissolution !

XVII.

Et si des hommes je passe à l'univers, si je porte mes regards vers l'infini, je trouve encore le doute, toujours le doute.

Dès mon enfance j'ai ouvert vos livres, ô Philosophes, je m'en suis nourri vingt ans. Jamais Babel ne vit une plus grande confusion et tant de discorde. Au milieu de tous vos systèmes, rien n'est certain pour personne que l'incertitude de toute chose. Le *que sais-je ?* de Montaigne, pris dans sa mauvaise acception, est devenu l'axiome universel ; et la grande vérité du siècle est le proverbe espagnol : *De*

las cosas mas seguras , la mas segura es dudar (1).

Je demande aux philosophes qui gouverne le monde ? ils me répondent : Le hasard.

Quel est le mobile des actions humaines ? L'égoïsme.

Qu'est-ce donc que l'Humanité ? Nous n'en savons rien.

D'où vient-elle , où va-t-elle ? Nous n'en savons rien.

Quoi ! n'y a-t-il donc pas une vérité à laquelle je puisse m'attacher ? Pas une. La terre est pleine de confusion et en proie à mille fléaux ; l'immense majorité des hommes vit et meurt dans la souffrance ; on rencontre à chaque pas l'iniquité triomphante et la vertu sacrifiée et méconnue : n'y a-t-il pas , oh ! n'y a-t-il pas quelque part un lieu de réparation ? Non , me crient les philosophes ; et ma raison , éclairée par eux , est obligée de convenir que le paradis des chrétiens est un monde imaginaire.

XVIII.

Fatalité donc ! Et voici la science elle-même qui est une éclatante révélation de cette fatalité

(1) « Des choses les plus sûres , la plus sûre est de douter. »

qui pèse aujourd'hui sur les hommes. En effet, après tant de travaux de la philosophie matérialiste, qui pourrait nier que chacun de nous n'apporte en naissant des déterminations, des penchants, des facultés diverses? La fatalité n'est donc pas seulement hors de moi, elle est en germe en moi. Quand Gall émit ses idées, on ne s'y trompa pas; le monde eut un instant d'horreur et d'effroi; on sentit que la justice humaine telle qu'elle est aujourd'hui, distributive ou pénale, n'avait plus de base.

Oui, Gall, ses devanciers, et ses successeurs, ont ramené parmi nous l'idée de la fatalité antique. L'enfant est déterminé dès le ventre de sa mère. Il me semble que je vois la main du physiologiste passer sur la tête de tout homme pour faire une horrible expérimentation. « Va, lui dit-il, tu te crois un agent libre, mais j'ai découvert dans les plis de ton cerveau les motifs de tes actions. Va, marche au milieu de ce monde ennemi ou embarrassé d'obstacles; tu portes en toi une force fatale, et il y a tout à parier qu'elle ne produira que du mal. »

Aujourd'hui quand des têtes de criminels sont tombées sur des échafauds, nos savants recueillent ces têtes, qui vont enrichir leurs précieuses collections. Ils les montrent à leurs élèves dans leurs amphithéâtres, et disent : « L'homme qui avait ce cerveau a obéi à sa nature; il était déterminé fatalement au crime. » Bien, Docteurs! vous parlez au nom de la science; mais pourquoi n'avez-vous pas paru

au tribunal pour dire, au nom de cette même science : « Cet homme, que vous allez condamner, a obéi à sa nature ; il était déterminé fatalement au crime. »

Que, pour échapper au fatalisme, des sophistes s'épuisent à démontrer que la science de Gall s'accorde parfaitement avec la liberté humaine, que m'importe leur bavardage ? Oui, dans une autre société cette science pourrait s'accorder avec la liberté humaine, mais non dans celle-ci. Vainement vous reculez, Matérialistes, devant vos propres conceptions ; vainement, devenus lâches à force d'avoir été audacieux, vous essayez de rassurer la conscience ébranlée du juge et du bourreau. Vous feriez mieux d'imiter les plus forts d'entre vous, qui ont au moins la franchise de leur système.

Il y a deux sortes de liberté : la liberté naturelle, et la liberté qu'on appelle morale.

La liberté naturelle est celle des animaux, qui obéissent à leurs instincts.

La liberté morale est celle de l'homme, qui dirige ses instincts.

Mais, pour diriger ses instincts, il faut pouvoir les comparer à quelque chose qui en diffère. Pour se conduire, il faut une lumière. Toute force a besoin d'un point d'appui. Donc, pour jouir de la liberté morale, il faut un idéal. Or, cet idéal, cette lumière, ce point d'appui, ce terme de comparaison nécessaire, manque aujourd'hui à l'homme ; l'homme ne sait plus ce que c'est que la vertu, la vérité, le devoir :

donc la liberté morale n'existe plus pour lui. Faire un calcul entre ses passions, voilà tout ce qui lui reste ; mais calculer entre ses passions sans notion supérieure, ce n'est pas être libre moralement, c'est au contraire être esclave moralement ; c'est être au plus haut point esclave de son égoïsme.

L'homme, aujourd'hui, dénué de liberté morale, s'abandonne donc à la liberté naturelle. Il cherche le bonheur dans la satisfaction de ses besoins, sans autre contrepoids, sans autre lumière. Il n'a plus d'autel dans son cœur où il puisse immoler ses passions ; il a un autel où il leur sacrifie. Mais qu'arrive-t-il ? Déclaré libre dans le sens de la liberté naturelle, il ne rencontre, dans ce sens même, que des obstacles.

Ceux qui soutiennent que, dans l'état actuel de la société, la science de Gall ne renverse pas fondamentalement la justice distributive ou pénale, devraient bien nous montrer que l'homme est libre aujourd'hui de s'abandonner à sa liberté naturelle, ou, en d'autres termes, que ces prédispositions fatales, qu'ils reconnaissent, peuvent être, dans tous les cas, satisfaites sans crime au sein de la société actuelle. Ne voit-on pas que, pour qu'ils eussent raison, il faudrait qu'une providence harmonisât les déterminations intérieures de chaque homme avec les penchants des autres hommes et avec le monde extérieur ? Or, cela est-il ? Jugez-en vous-mêmes : voyez vos codes, vos gendarmes, vos prisons,

vos bagnes, vos échafauds ; entendez la plainte universelle ; et dites-moi si l'homme possède la liberté naturelle.

L'homme aujourd'hui ne possède donc ni la liberté morale ni la liberté naturelle. Mais il a ses penchants innés, ses prédéterminations fatales. Donc la fatalité règne.

XIX.

Voyant qu'il n'y a plus de société véritable, je m'étais réfugié dans la famille. J'avais rétréci mon cœur, et concentré toutes mes affections sur quelques êtres chéris. Hors de ce cercle, tout était pour moi indifférent ou hostile. Je rapportais tout à eux ; tout leur était sacrifié. N'aimant rien hors eux, ne connaissant ni Dieu ni l'Humanité, mon amour était devenu monstrueux ; et cependant, comme Ugolin, à qui ses enfants demandent à manger, et qui, dévoré lui-même par la faim, n'a que des larmes, je n'avais que des doutes à donner à ceux que j'aimais ; et par eux ces doutes faisaient encore mon supplice. Et comme ces objets de mon amour étaient tout pour moi, que pour moi l'Humanité se bornait à eux, le temps à leur durée, toutes leurs misères, toutes leurs imperfections déchiraient mon cœur, sans que la consolation pût me venir du dehors. Ah, malheureux ! je ne me suis attaché à rien d'é-

ternel. Ce que j'ai aimé, je l'ai tiré du monde, et j'ai dit : « Là est tout mon amour, toute mon espérance, toute ma vie ; » et voilà que la douleur et la mort me flétrissent ce que j'avais voulu sauver du naufrage universel de mes idées et de mes sentiments ; et le monde tout entier n'est plus pour moi qu'un désert, et ces sphères infinies qui remplissent l'espace sont le néant pour moi, et cette marche éternelle du temps est pour moi le désespoir ; et je ne peux fixer mes regards ni sur le passé, ni sur le présent, ni sur l'avenir. Je ne vois plus qu'une affreuse fatalité, des éléments en désordre ou un mauvais génie qui rit d'un rire infernal sur les maux du genre humain !

XX.

Avez-vous au moins des chants pour endormir mes douleurs ? Les philosophes ont engendré le doute ; les poètes en ont senti l'amertume fermenter dans leur cœur, et ils chantent le désespoir.

L'ordre social autrefois se peignait dans tous les arts ; l'art était comme un grand lac qui n'est ni la terre ni le ciel, mais qui les réfléchit. Tous les arts qui sont l'expression d'une société véritable font défaut aujourd'hui, comme cette société. Hommes de mon temps, où sont vos fêtes religieuses où le cœur des hommes bat en

commun? Vous vivez solitaires, vous n'avez plus de fêtes. Vous vous bâtissez des demeures alignées géométriquement; mais vous n'avez plus de temples. Vos architectes vivent de plagiat; vos peintres rendent la nature sans vérité et sans idéal, et aucune pensée ne dirige leur pinceau. Mais, je le reconnais, la poésie de la parole est venue fleurir dans vos ruines; elle est venue, seule, célébrer des funérailles.

C'est Shakespeare qui conduit le chœur des poètes, Shakespeare qui conçut le doute dans son sein bien avant la philosophie. Werther et Faust, Child-Harold et don Juan, suivent l'ombre d'Hamlet, suivis eux-mêmes d'une foule de fantômes désolés qui me peignent toutes les douleurs, et qui semblent tous avoir lu la terrible devise de l'enfer : *Lasciate la speranza*. Que tu es grand, ô Byron, mais que tu es triste ! Et toi, Gœthe, après avoir dit deux fois la terrible pensée de ton siècle (1), tu sembles avoir voulu t'arracher au tourment qui t'obsédait, en remontant les âges, te contentant de promener ton imagination passive de siècle en siècle, et de répondre comme un écho à tous les poètes des temps passés. D'autres, plus faibles, ont été moins sages. L'Angleterre a entendu, autour de ses lacs, bourdonner, comme des ombres plaintives, un essaim de poètes abîmés dans une mystique contemplation. Combien l'Allemagne a-t-elle

(1) Dans *Werther* et *Faust*.

vu de ses enfants participer du puissant délire d'Hoffman et de la folie de Werner !

Et la France, après avoir produit et répandu sur l'Europe la philosophie du doute, la poésie du doute lui était bien due, quelque douloureuse qu'elle fût. Pour la première fois notre langue a enfin connu la poésie lyrique. Ce ne sont plus, comme dans les siècles précédents, quelques accents délicats et purs, quelques retours heureux à l'antiquité, de l'analyse et de l'éloquence ; c'est la poésie elle-même qui a paru. Mais contemplez ceux à qui nous la devons, sondez le fond de leur cœur : ne voyez-vous pas que leur front est empreint de tristesse et de désolation ? C'est le doute qui les assiège et qui les inspire, comme il inspira Goëthe et Byron. Ou bien ils essaient vainement de se rejeter en arrière et de se rattacher aux solutions du Christianisme ; ou bien ils prodiguent leurs forces à peindre l'aspect matériel de l'univers ; et quand il s'agit du divin, de l'absolu, de l'éternel, ils font du fantastique sans croyance, uniquement pour faire de l'art.

XXI.

Que telle soit la misère profonde de l'homme en notre temps, c'est ce que personne n'osera nier. Et qui le nierait ? Certes, ce ne sont ni les poètes, qui ont tant répété sur toutes les

variations ce cri de douleur : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* ; ni les philosophes , que tant de scepticisme accable ; ni les politiques , que tant de perplexité dévore ; ni les moralistes , qui ne savent quelle base donner à la morale ; ni les philanthropes , qui voient tous leurs efforts vains comme la fumée que le vent disperse ; ni enfin aucun de ceux qui ont réfléchi attentivement sur le caractère de notre époque. Doute , incertitude , fatalité , voilà la raison profonde de toute chose en ce temps ; voilà la devise écrite à chaque page dans les livres et dans les journaux , dans les émeutes des peuples comme dans les conseils des rois et dans les discussions des parlements , dans les cours d'assises et à chaque foyer domestique.

Et cette plainte n'est pas nouvelle : le dix-huitième siècle commença à la faire entendre au milieu des cris de guerre qu'il poussait contre le passé ; car les philosophes pressentaient bien que l'Humanité à leur suite allait se trouver quelque temps comme déshéritée. Toutes nos plaintes , à nous , et tous nos rires amers , ne sont que l'écho prolongé de cette moquerie de détresse de Voltaire , se faisant manichéen , lorsqu'il quittait un instant ses armes de destruction , et de cette lamentable voix de Jean-Jacques , disant anathème à la société , et se rejetant dans la nature , comme si la nature sans l'Humanité c'était le sein de Dieu. Unanimes aujourd'hui , poètes , philosophes , et peuples , ne font que répéter d'une voix immense , et

comme à plein cœur, le rire sardonique et le gémissement de ces deux grands génies : inquiets comme Jean-Jacques, ironiques comme Voltaire.

Or cet état peut-il durer? Peut-on raisonnablement soutenir que la division et l'anarchie dans la connaissance humaine soient l'état normal de la société? Chaque homme n'a-t-il pas le droit de dire à cette société, qui, prise collectivement, n'est sur toute chose qu'une négation, un néant, et dont l'anarchie est telle, au moral comme au physique, que tout homme qui y naît y puise nécessairement le germe d'une anarchie qui dévore ensuite son cœur et fait de sa vie un long supplice : « Ou reconnaissez l'antique religion, ou résumez votre science, vos lumières, votre philosophie, et donnez à chacun de vos citoyens des principes qui puissent le guider. A cette condition seulement il peut y avoir une patrie, une société. Sans cela, tout homme est libre dans son cœur de nier vos lois, et, s'abandonnant à ses passions, de les violer. Faux-semblant de société, ne parle pas d'honneur, tu ne peux en décerner; ne parle pas de honte, tu ne peux en infliger; ne parle pas de justice; car, aussi aveugle, aussi dénuée de principes que le malheureux ou le coupable que tu condamnes, quand tu punis tu n'es qu'une force brutale, et ton juge n'est qu'un bourreau. »

Chose singulière, contraste bizarre! on en est arrivé à croire qu'il est utile à une nation,

et même qu'il serait utile au genre humain tout entier d'employer un système uniforme de poids et de mesures, et en même temps à ne pas sentir qu'il y ait besoin pour une nation, que dis-je ? pour deux hommes, d'avoir un système uniforme de croyance morale, et un *critérium* commun de vérité et de certitude ! Voilà l'époque, voilà où elle est tombée ; et voilà d'où elle doit sortir pour s'élever à la plus haute forme d'association et de communion qui ait encore régné parmi les hommes et mérité le nom de société.

XXII.

Aux grandes époques de rénovation, lorsqu'un ordre social tombe et qu'un monde nouveau va naître, le génie du mal semble se déchaîner sur la terre. C'est que tous les éléments de la pensée humaine luttent confusément, comme dans le chaos. Il y a alors une crise de douleur et d'enfantement, de misère morale et physique excessive, de pleurs et de grincements de dents. C'est la dissolution qui précède la vie nouvelle ; c'est l'agonie, la mort : mais c'est aussi l'indice certain de la renaissance. Ce que l'Humanité attend, c'est l'initiation à une nouvelle vie, c'est le programme de sa marche nouvelle, c'est le signal de son départ pour un nouveau ciel et une nouvelle terre.

Quand les hommes commencent à douter de ce qu'ils ont cru, quand ils détruisent ce qu'ils avaient élevé, ce travail s'appelle philosophie. Alors ceux qui ne pensent pas comme les autres s'appellent les sages, les philosophes. Mais quand l'Humanité, après avoir bien cherché avec les philosophes, a trouvé la solution du problème qui l'occupait, elle se réunit, s'accorde dans cette solution; et alors la philosophie s'appelle une religion. Les philosophies détruisent les solutions incomplètes adoptées par l'Humanité, et cette œuvre importante prépare les religions qui doivent leur succéder et les ensevelir.

Oui, et j'en ai pour garant la même loi de compensation nécessaire et d'équilibre inévitable dans l'esprit humain qui m'a servi de bonssole et de preuve dans tout ce discours; oui, cette douleur de notre époque annonce l'enfantement d'une société nouvelle. L'esprit humain ne peut pas concevoir l'enfer tout seul, l'enfer sans compensation, l'enfer sans paradis : donc, puisque la science lui a ravi son paradis imaginaire, il cherchera de nouveau et trouvera ce paradis qui lui est nécessaire. L'esprit humain ne peut pas concevoir le présent sans avenir : donc il délaissera l'idolâtrie du présent pour chercher l'avenir. L'esprit humain ne peut pas concevoir la réalité sans idéal : donc il reviendra à l'idéal. Il ne conçoit le désordre que parce qu'il conçoit l'ordre : donc l'ordre renaîtra. Il ne croit au hasard que parce qu'il est

de sa nature de croire à la Providence : donc il abandonnera le culte du hasard pour le culte de la Providence. Il n'est athée que parce qu'il est de sa nature de croire en Dieu et d'aimer Dieu : donc il quittera l'athéisme et reviendra à Dieu. De même que l'ombre n'existe que par la lumière et à cause d'elle, de même le fini et toutes ses formes n'existent que par l'infini et à cause de lui. La mort est l'ombre de la vie, le mal est l'ombre du bien, l'idée de hasard est l'ombre de l'idée de providence, l'athéisme est l'ombre de la conception naturelle de Dieu. Toutes ces idées de fini absolu, de présent absolu, de désordre absolu, de hasard absolu, d'athéisme enfin, sont des idées négatives qui n'ont par elle-mêmes aucune existence. C'est, dans notre âme, l'ombre d'un nuage qui passe entre Dieu et nous.

La vie reviendra à cette société, quand elle aura bien compris toute sa misère, et goûté jusqu'à la lie son adversité. Croyez-vous que la longue série de nos malheurs n'ait d'autre but que de fournir des récits à l'histoire, et n'ait pas un sens providentiel pour nos âmes ?

Le mal est grand, me dira-t-on ; vous venez vous-même de le prouver. L'excès du mal, répondrai-je de nouveau, amène le bien. Qui sait ? Dieu est peut-être plus près de nous que nous n'oserions l'espérer. Saint Paul était bien loin de Dieu, lorsqu'il repoussait l'avenir en martyrisant les chrétiens ; il rencontra Dieu, la

vérité, l'avenir, au chemin de Damas. Saint Paul, c'est la société qui se transfigure.

Le Mosaïsme s'était déjà transfiguré en Jésus; et saint Paul ne l'avait pas compris. Eh! que savez-vous si la vérité ancienne elle-même, nous apparaissant de nouveau, mais sans voile et sous une nouvelle face, n'opérera pas notre résurrection et notre salut?

Ne disons-nous pas nous-mêmes tous les jours que l'Humanité était fort abaissée quand le Christianisme vint, et qu'elle se releva par le Christianisme? Nous avons donc encore conscience en nous-mêmes du Christianisme et de sa valeur, puisque nous parlons ainsi. Il y a donc au fond de notre âme un je ne sais quoi de religieux qui est invincible, quelque chose qui n'est pas le Christianisme et qui le juge et l'apprécie. Que savez-vous si ce n'est pas le Christianisme lui-même qui se transfigure dans nos âmes?

Ce qui est certain, c'est que la connaissance que nous avons déjà de notre état est un grand pas pour en sortir. Or que viens-je de dire de la société actuelle que chacun ne pense et n'avoue! Il suffit de rentrer en soi-même dans le silence des passions, pour reconnaître qu'il n'y a dans ce triste tableau de l'époque où nous vivons ni exagération ni mensonge.

Les chrétiens faisaient, avec raison, descendre le pardon céleste sur le pécheur qui examinait sa conscience. Telle est en effet la vérité psychologique. Dieu, le beau éternel,

le soleil de vie, éclaire instantanément l'âme qui se repent.

Et que faisons-nous encore chaque jour nous-mêmes, individuellement, quelque éloignés que nous soyons du Christianisme et de son culte? que faisons-nous dans nos fautes et dans nos douleurs? Nous rentrons en nous-mêmes, et nous nous livrons au repentir. Le repentir nous lave et nous purifie. Ensuite la vie nous revient.

La vie reviendra pour la société quand elle se connaîtra bien elle-même, et que, sentant le mal qui est en elle, elle se repentira.

XXIII.

Se repentira-t-elle comme l'entendent les prêtres de la religion déchue et tous les partisans du passé soit politique, soit religieux? Après avoir détruit ses idoles, les relèvera-t-elle? Rentrera-t-elle dans la voie d'où elle est sortie? Reprendra-t-elle ses anciennes erreurs? Va-t-elle de nouveau croire au ciel comme elle y croyait? Rêvera-t-elle encore un paradis, un enfer, et un purgatoire, en dehors de la réalité? Dira-t-elle encore que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde? Aura-t-elle deux ordres d'idées essentiellement distincts, le règne de la nature et le règne de la grâce? Admettra-t-elle le mal absolu dans l'ordre de la nature et en

conséquence concèdera-t-elle encore l'inégalité sur la terre? Va-t-elle donc réédifier le passé, et rendre à la tiare et aux sceptres leur puissance?

Oh ! non. Ces talismans ont perdu à jamais leur puissance, et ce n'est pas ainsi que la société actuelle se régénérera. Encore une fois la terre et le ciel du passé, comme l'homme les a compris, sont à jamais détruits.

Comment donc se régénérera-t-elle?

L'homme, dit le mythe juif, mit la main sur l'arbre de la connaissance, et il perdit le paradis. Mais Dieu lui-même prévint dès lors que l'homme retrouverait le paradis perdu.

Ce qu'on appelle la chute est, dans la *Genèse*, un progrès en même temps qu'une chute. L'homme arrive à la connaissance avec égoïsme, et voilà son péché; c'est par la manière dont il acquiert la connaissance qu'il y a chute. Mais la connaissance qu'il a acquise n'en est pas moins un progrès; et par elle l'homme, suivant la lettre même du symbole, devient semblable à Dieu : « Et l'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme » est devenu comme l'un de nous, sachant le » bien et le mal (1). »

Or que dit ensuite la *Genèse*? Ce progrès, qui est un mal, un péché, une chute à cause de l'inspiration qui l'a conçu, étant accompli, Dieu, suivant la Bible, nous provoque à un divin combat : « Et l'Éternel Dieu dit : Voici,

(1) *Genèse*, ch. III, v. 22.

» l'homme est devenu comme l'un de nous,
» sachant le bien et le mal. Mais maintenant il
» faut prendre garde qu'il n'avance sa main,
» et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il
» n'en mange et ne vive à toujours (1). » Ainsi
Dieu lui-même nous incite à détruire l'effet du
péché sans détruire la science acquise, sans re-
tourner aux ténèbres.

Et nous aussi, comme l'Adam de la *Genèse*,
qui n'est que le type de l'Humanité, nous som-
mes sortis de la demeure que le Christianisme
nous avait faite, et nous en sommes sortis en
portant la main sur l'arbre de la science. L'É-
den magique a disparu à nos yeux, et nous
sommes aujourd'hui errants sur la terre.

Mais nous ne retournerons pas pour cela aux
ténèbres.

Qui nous a perdus? Un progrès. — Qui nous
sauvera? Un nouveau progrès.

Nous avons la science, ayons la vie. C'est sur
l'arbre de la vie, dit la *Genèse*, qu'il faut mettre
la main quand on a porté la main sur l'arbre de
la science.

XXIV.

Ils sont bien vieux, me dira-t-on, ces mythes
que vous alléguez pour nous donner courage et
confiance !

(1) *Genèse*, ch. III, v. 22.

Il est vrai; entre nous et ceux que nous supposons les avoir écrits, quatre mille ans peut-être! Mais qu'importe? Vieux, ils sont jeunes : car la vérité est toujours la même en essence, éternelle, infinie, immuable; l'esprit humain aussi est le même en essence. La lumière, donc, n'a pas changé, et l'œil reçoit toujours la lumière.

La science, c'est l'analyse.

La vie, c'est la synthèse.

Le mal, c'est la séparation, la division, la fragmentation, l'égoïsme.

Le bien, c'est l'unité.

XXV.

Ainsi, le cœur affligé des maux de notre époque, nous concevons cependant une grande espérance, et nous pressentons le temps où l'Humanité renaîtra en comprenant l'Unité; car l'Unité, c'est la Vie.

Il en est de la société comme de tous les êtres, et aussi comme de toutes les œuvres du génie de l'homme, de tous les ouvrages de l'art, de toutes les machines. La vie ne se manifeste que dans l'unité; elle disparaît quand l'unité cesse. « Dans la vie, dit Hippocrate, tout concourt et tout consent. » C'est une des plus profondes définitions qu'on ait encore données de la vie; et elle s'applique aussi bien à la vie collective ou sociale qu'à la vie organique de l'in-

dividu ; elle est vraie de l'être métaphysique *société* comme de l'être physiologique qu'on appelle animal ; elle est vraie de cette création secondaire qui est donnée à l'homme , et dont le chef-d'œuvre est incontestablement la SOCIÉTÉ , comme de la création divine , prise soit dans son ensemble , soit dans chacun de ses détails ; elle est vraie , en un mot , que vous considérez une plante , un animal , une œuvre d'art , une machine , une société , ou l'univers.

Or il y a des époques où l'unité règne dans la connaissance humaine , d'autres où c'est la discorde et l'anarchie. Dans le premier cas , il y a société ; dans l'autre , une simple agglomération d'hommes , et une crise de douleur semblable à ces crises de notre corps où les principes de deux âges différents luttent confusément dans tout l'organisme et mettent l'existence en danger.

Alors gisent séparés les différents membres de la connaissance humaine , la politique d'un côté , l'art d'un autre , la science d'un autre , et d'un autre encore l'industrie , qui n'est qu'une application de la science à la nature extérieure. Rien ne concourt , rien ne consent , pour répéter l'admirable expression d'Hippocrate. Ce n'est donc plus un corps ; ce sont les membres séparés d'un cadavre , lesquels , en tant qu'on les considère en eux-mêmes , peuvent encore vivre d'une vie propre , mais n'ont plus de vie commune. La relation qui les unissait étant

détruite, la société est par là même détruite, puisque la vie, qui ne pouvait couler dans la société qu'à cause de cette relation, ne le peut plus.

Quelle est la vie d'un membre séparé du corps, et ayant perdu les relations où il était dans la vie générale du corps? C'est de pourrir, de se décomposer, pour passer ensuite, par ses éléments, dans de nouveaux corps. Et ces phénomènes, que nous appelons mort, sont encore de la vie, de la vie *à part*, si je puis parler ainsi, mais de la vie; car la mort absolue est une pure conception de notre esprit.

Et de même, séparés et ayant perdu leurs connexions qui constituaient le corps social, quelle est la vie *à part* de la politique, de l'art, de la science, de l'industrie?

L'industrie produit la richesse; mais la richesse mal distribuée engendre tous les vices et toutes les misères. La science amasse une immense érudition de faits, découvre d'importantes vérités; mais la science, absorbée dans les détails et privée de la vue de l'ensemble, devient la plus aveugle des cécités, et la science sans la charité produit tous les doutes et toutes les misères morales. L'art, c'est-à-dire le sentiment, ne voyant autour de lui que cette décomposition du corps social, tombe dans le spleen et dans l'athéisme, ou revient aux conceptions du passé, et produit mille monstres semblables aux rêves du malade que la fièvre dévore dans une crise terrible... qui va le sauver.

Quant à la politique, elle est nulle évidemment, puisque sa fonction était de présider à cette unité qui n'existe plus, puisque c'était elle qui établissait dans la réalité vivante ces relations, ce concours qui ne sont plus. Elle se réduit donc, pour les hommes que l'on appelle encore gouvernants à de telles époques, et qui n'ont pas le sens de la restauration de la société, à je ne sais quelle agitation égoïste, qui n'a d'autre mobile que leur intérêt ou leur vanité. Et néanmoins, quoique alors la politique soit bien véritablement nulle et complètement anéantie, à tel point même que son essence est niée et que son idée est tout-à-fait obscurcie pour tous, il arrive cependant que toutes les douleurs que la société ressent dirigent presque exclusivement son attention de ce côté; et, chose singulière, mais évidemment nécessaire, jamais on ne s'occupe tant de la politique que lorsque la politique est anéantie.

Toute cette fermentation de la mort pour engendrer la vie, toute cette agitation inquiète et sombre, hagarde et comme insensée, qui a lieu à ces époques, principalement dans la sphère des idées politiques et dans l'art, peut tromper celui qui n'y regarde pas de près; il peut prendre les phénomènes qui se passent sous ses yeux pour de la vie, son époque pour une époque semblable aux périodes antérieures. Mais celui qui contemple attentivement n'en prononce pas moins que c'est la mort du corps social, et sait en même temps que ces phénomènes



sont nécessaires pour former l'unité nouvelle.

On répète tous les jours que les sociétés ne meurent pas ou ne meurent plus , par opposition aux petites sociétés de l'antiquité. Autant vaudrait dire que rien ne meurt , puisqu'en effet les éléments ne meurent pas. Certes les générations ne s'éteignent pas sans se reproduire. L'erreur vient de ce qu'on ne considère pas ce qu'il faut entendre par société. La société , ce ne sont pas les hommes , les individus qui composent un peuple. C'est la relation générale de ces hommes entre eux , c'est cet être métaphysique , harmonieuse unité formée par la science , l'art , et la politique , qui est la société ; et c'est cet être qui *meurt*. Alors tout ce qui était fonction de vie , tout ce qui concourait et consentait , devient fonction de décomposition et de mort.

Ainsi un bel animal , chef-d'œuvre de la création : il marche , il s'élance , il franchit les hautes montagnes ; il respire , il sent , il a de la mémoire , il aime , il engendre. Considérez-le maintenant sous le scalpel de l'anatomiste : voilà son cœur et ses artères , mais ils ne battent plus ; ses nerfs , ses muscles , ses os , mais plus de mouvement , plus de vie ; au lieu de cette vie d'ensemble , de cette vie unitaire , une vie de décomposition , une vie de mort , pour ainsi dire , a commencé partout. L'unité de son être est détruite.

DEUXIÈME DISCOURS.

—

AUX POLITIQUES.



DEUXIÈME DISCOURS.

AUX POLITIQUES.

AUX POLITIQUES.

De la politique sociale et religieuse qui convient à notre époque.

I.

Nous'avions dit (1) ;

« La Révolution française n'a pas seulement été une révolution politique ; elle a été aussi une révolution dans l'ordre moral ; elle ne peut se terminer que par une réorganisation morale. Hommes de la liberté , quand vous aurez bien combattu sur des ruines , ce n'en seront pas moins des ruines... La société est en poussière ; et il en sera ainsi tant qu'une foi commune n'éclairera pas les intelligences et ne remplira pas les cœurs. »

(1) Voyez le discours précédent.

A peine avions-nous émis notre pensée, que voilà les politiques qui s'écrient :

» *Qu'avez-vous besoin de soulever des questions religieuses ? Ce n'est pas là qu'est la plaie du siècle* (1). Qu'a à faire la religion avec les choses d'ici-bas ? Il y a une loi morale qui suffit aux honnêtes gens. C'en est fait à jamais des idées théologiques si long-temps débattues par l'Humanité ; elles peuvent rester éternellement dans le silence : qu'elles ne sortent plus du domaine de l'histoire. »

Arbitres de la presse, permettez que nous vous interrompions à notre tour. Vous décidez trop vite les questions. Savez-vous ce qu'ont écrit sur ce point les plus grands esprits de notre temps ?

Je ne vous citerai pas SAINT-SIMON, qui, par ses vues sur la philosophie de l'histoire et sur la politique, a droit assurément à l'attention de tous ; vous me diriez, d'après la réputation qu'on lui a faite, que c'est un rêveur, lui ce penseur si positif, cet adepte de la science, cet inspiré du dix-huitième siècle et de la Révolution ; vous repousseriez les prévisions du disciple de Condorcet, faute, dis-je, de vouloir le connaître. Mais combien d'autres, à qui, du moins, vous ne déniez pas le génie !

« Il faut nous tenir prêts, dit DE MAISTRE, » pour un évènement immense dans l'ordre » divin, vers lequel nous marchons avec une » vitesse accélérée qui doit frapper tous les ob-

(1) *Le National*, numéro du 24 juillet 1832.

» servateurs. Il n'y a plus de religion sur la
» terre ; le genre humain ne peut rester dans
» cet état... Mais attendez que l'affinité natu-
» relle de la religion et de la science les réu-
» nisse dans la tête d'un seul homme de génie ;
» l'apparition de cet homme ne saurait être éloi-
» gnée, et peut-être même existe-t-il déjà. Celui-
» là sera fameux, et mettra fin au dix-huitième
» siècle, qui dure toujours ; car les siècles intel-
» lectuels ne se règlent pas sur le calendrier,
» comme les siècles proprement dits (1). »

Dans ses *Considérations sur la France*, De Maistre avait déjà exprimé cette pensée prophétique de la manière suivante : « Lorsque je con-
» sidère l'affaiblissement général des principes
» moraux, la divergence des opinions, l'ébranle-
» ment des souverainetés qui manquent de base,
» l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos
» moyens, il me semble que tout vrai philo-
» sophe doit opter entre ces deux hypothèses,
» ou qu'il va se former une nouvelle religion,
» ou que le Christianisme sera rajeuni de quel-
» que manière extraordinaire (2). »

— « Peut-être sommes-nous, dit madame DE
» STAEL, à la veille d'un développement du Chris-
» tianisme qui rassemblera dans un même foyer
» tous les rayons épars, et qui nous fera trouver
» dans la religion plus que la morale, plus que
» le bonheur, plus que la philosophie, plus

(1) *Soirées de Saint-Petersbourg*, onzième Entretien.

(2) *Considérations sur la France*, page 66.

» que le sentiment même, puisque chacun de
» ces biens sera multiplié par sa réunion avec
» les autres (1). »

— « Tout est changé autour de nous, dit
» M. DE LAMENNAIS ; lois, institutions, mœurs,
» opinions, rien ne ressemble à ce que virent
» nos pères. Les idées ont pris et continuent de
» prendre des directions nouvelles. Le zèle le
» plus vif ne servirait à rien, sans la connais-
» sance de la société au milieu de laquelle il
» doit s'exercer (2). »

— « Nous sommes arrivés à une époque pa-
» lingénésique, dit M. BALLANCHE, et la ville
» des expiations est un tableau par lequel j'ai
» voulu signaler les principales tendances de
» cette époque... J'ai voulu peindre le malaise
» général qui saisit les peuples dans ces jours
» dont la mémoire est ensuite consacrée par des
» solennités publiques, dans ces jours de fin et de
» rénovation où les anciennes croyances socia-
» les s'éteignent pour être remplacées par de
» nouvelles croyances, où une partie des hom-
» mes vit encore dans le passé pendant que
» l'autre s'avance vers l'avenir (3). »

M. DE CHATEAUBRIAND s'exprime ainsi dans
la préface de ses *Études historiques* : « La
» société, en avançant, accomplit certaines
» transformations générales, et nous sommes

(1) *De l'Allemagne*, quatrième partie, chap. I.

(2) *Progrès de la Révolution*.

(3) *Palingénésie sociale*, page 191.

» arrivés à l'un de ces grands changements de
» l'espèce humaine... Du servage on a passé
» au salaire; et le salaire se modifiera encore,
» parcequ'il n'est pas une entière liberté (1). »

— « Nous sommes à une des plus fortes
» époques que le genre humain ait à franchir
» pour avancer vers le but de sa destinée di-
» vine, dit M. DE LAMARTINE, à une époque
» de rénovation et de transformation sociale
» pareille peut-être à l'époque évangélique...
» Nous allons à une des plus sublimes haltes
» de l'Humanité, à une organisation progres-
» sive et complète de l'ordre social, sur le
» principe de liberté d'action et d'égalité de
» droit... Tout est débris, tout est vide devant
» nous; le sol est nivelé comme pour une
» grande reconstruction sociale préparée par
» le divin architecte (2). »

Mais vous me direz peut-être que ce sont des voix individuelles qui ont proclamé ces idées, ou bien encore que ce sont des chrétiens, des catholiques, ou enfin que ce sont des littérateurs, des artistes; vous voulez des suffrages d'hommes positifs, comme on dit aujourd'hui; vous reconnaissez avant tout l'autorité des têtes politiques. Ecoutez donc une assemblée d'hommes dont vous ne nierez pas le caractère politique; écoutez le dernier concile du dix-huitième siècle, le premier de

(1) Pages 121 et 135, œuvres complètes.

(2) *Sur la Politique rationnelle*, pages 49, 21 et 44.

l'ère nouvelle ; écoutez la voix du genre humain, écoutez la CONVENTION....

J'allais vous citer la Convention, Robespierre, Saint-Just ; je me ravise. Je garde ces autorités pour vous en accabler plus loin. Je prends l'engagement de vous montrer plus loin que la Révolution tout entière est une religion en germe , et que la Convention a non seulement reconnu la nécessité d'une religion, mais a voulu fonder une religion.

II.

Nous avons dit encore (1) :

« Aux grandes époques de rénovation, lorsqu'un ordre social tombe et qu'un nouveau monde va naître, le génie du mal semble se déchaîner sur la terre. C'est que tous les éléments de la pensée humaine, ayant cessé d'être coordonnés, luttent confusément comme dans le chaos. Il y a alors une crise de douleur et d'enfantement, de misère morale et physique excessive, de pleurs et de grincements de dents. C'est la dissolution qui précède la vie nouvelle, c'est l'agonie, la mort ; mais c'est aussi l'indice certain de la renaissance. Ce que l'Humanité attend, c'est l'initiation à une nouvelle vie, c'est le programme de sa marche nouvelle, c'est le signal de son départ pour

(1) Voyez le discours précédent.

un nouveau ciel et une nouvelle terre. Quand les hommes commencent à douter de ce qu'ils ont cru, quand ils détruisent ce qu'ils avaient élevé, ce travail s'appelle philosophie. Alors ceux qui ne pensent pas comme les autres s'appellent les sages, les philosophes. Mais quand l'Humanité, après avoir bien cherché avec les philosophes, a trouvé la solution du problème qui l'occupait, elle se réunit, s'accorde dans cette solution; et alors la philosophie s'appelle une religion. Les philosophies détruisent les religions incomplètes adoptées par l'Humanité, et cette œuvre importante prépare les religions qui doivent leur succéder et les ensevelir.»

Et nous avons cherché (1), dans la mesure de nos forces, les bases de la doctrine qui doit terminer le chaos moral où s'agite le monde aujourd'hui. Mais nous n'avons pu le faire sans nous expliquer nettement sur les idées et les solutions générales du Christianisme. Cette marche a été remarquée; et, dans un journal dont l'approbation nous est chère, un grand écrivain nous a reproché *l'hostilité au Christianisme* (2).

Nous n'acceptons pas ce reproche, tel qu'il nous a été fait. Si nous le méritions, ce serait une erreur grave que nous aurions com-

(1) Dans plusieurs articles de la *Revue Encyclopédique*, 1831, 1832.

(2) M. Sainte-Beuve, dans le *National*, numéro du 21 juillet 1832.

mise. Nous regardons le Christianisme comme la dernière forme dans laquelle notre Occident a vécu spirituellement, moralement, socialement; et véritablement avoir de l'hostilité contre le passé de l'Europe tout entière, ne pas chercher à comprendre, ne pas admirer par ses beaux côtés la vie antérieure dont nous sommes sortis, ce serait, sous tous les rapports, un indice que nous manquons de ce sentiment qui fait comprendre la vie, soit qu'il s'agisse de la nature, de l'art, ou de la société; ce serait démentir nous-mêmes cette prétention à une tendance organique que nous annonçons et qui fait notre foi. Il est vrai que, suivant nous, cette forme du passé est irrévocablement brisée; nous nions donc que le Christianisme ait puissance de renaître; et, en ce sens, nous nions le Christianisme comme nous nions les théories générales scientifiques du passé, comme nous nions la politique du passé, comme nous nions le régime des républiques d'Aristote ou de la monarchie de Louis XIV : mais nous n'avons pas pour cela d'hostilité contre lui. La Philosophie du dix-huitième siècle avait de l'hostilité contre le Christianisme; elle ne se chargeait pas de l'expliquer, elle voulait lui ôter la puissance et l'empire. La Philosophie du dix-neuvième siècle expliquera le Christianisme, et le réhabilitera dans l'histoire. Mais le Christianisme n'absorbera pas la Philosophie. Suivant nous, la religion de l'avenir ne sera pas le Christianisme. Ce se-

ront deux choses différentes, quoique se succédant l'une à l'autre. Il y aura, entre les deux, succession, héritage, relation du père au fils, si l'on veut, mais non pas identité : le fils tient du père, il a été en partie engendré par lui, mais il n'est pas lui. Le secret de la génération des grandes synthèses générales, sous le rapport de l'influence héréditaire, est un mystère presque aussi grand que celui de la génération de tous les êtres.

Si donc on entend, par *hostilité au Christianisme*, que nous croyons à la nécessité d'une nouvelle synthèse de toute la connaissance humaine, nous acceptons pleinement la responsabilité de cette opinion ; car c'est notre pensée, notre pensée fondamentale, celle qui embrasse et relie tous nos travaux.

Nous croyons à la nécessité d'une nouvelle synthèse générale de la connaissance humaine ; nous croyons que c'est le travail que la société accomplit aujourd'hui par la politique, par la science, et par l'art, sans en avoir encore clairement conscience ; que c'est là le but caché de toutes les douleurs de notre époque, et que ce sera le remède à toutes ces douleurs ; et en même temps nous ne croyons pas à la restauration possible de l'ancienne synthèse, aujourd'hui ruinée, qui fut le Christianisme. Nous voyons bien que des hommes d'un grand génie ont entrepris cette restauration ; mais nous nous expliquons le résultat providentiel de leurs efforts tout autrement qu'ils ne le conçoivent.

Persuadés donc que la religion de l'avenir ne sera pas la synthèse chrétienne, mais une synthèse nouvelle, nous croyons que le respect superstitieux qui s'attache encore à la religion du passé est un des plus grands obstacles aux progrès de tous genres que la société a à faire.

Nous venons de le dire, et nous en sommes profondément convaincus, tous les maux de notre époque s'apaiseront quand une direction générale aura été imprimée à toute la connaissance humaine. Mais si une direction générale ne lui est pas donnée, ou si des directions générales divergentes lui sont laissées (à cause du besoin nécessaire à l'esprit humain d'en avoir une bien ou mal fondée), si la négation et l'affirmation sur toute chose demeurent en présence, et si en même temps, et par une conséquence nécessaire, la connaissance humaine reste brisée en mille fragments, comment voulez-vous qu'il n'y ait pas anarchie et douleur?

Anarchie de la société, anarchie de chaque homme dans le fond de son cœur, voilà notre époque.

Le progrès que la société doit accomplir aujourd'hui n'est donc pas de faire telle ou telle découverte partielle dans la science, de produire telle ou telle œuvre d'art qui nous distraie un instant, d'amener en politique tel ou tel événement d'une importance secondaire. Toutes ces choses partielles sont bonnes en tant qu'elles s'acheminent vers le but général; mais le but de la politique, de la science, et de l'art, c'est

de proclamer des vérités liées qui mettent de l'harmonie dans l'âme humaine.

Cette harmonie dans l'homme, et par conséquent dans la société, résultera d'une histoire de la Nature et d'une histoire de l'Humanité (voilà la science), d'une politique, et d'un art, qui tous concourront et convergeront aux mêmes solutions morales.

Et qu'on ne dise pas que ce sont là des utopies et des rêves. Il ne se fait rien aujourd'hui qui ne tende directement ou indirectement à ce but. Les travaux en apparence les plus fragmentaires apportent leur tribut à cette grande synthèse, œuvre imposée et réservée au dix-neuvième siècle, aussi évidemment qu'il est évident que l'œuvre du dix-huitième siècle, dont beaucoup de travaux aussi durent paraître isolés et fragmentaires à ceux qui les considéraient ou les exécutaient, fut de détruire de fond en comble la synthèse chrétienne.

III.

Voici donc les deux critiques ou les deux objections qui nous sont faites tour à tour :

« 1° Pourquoi s'occuper de religion ? ce n'est pas là qu'est la plaie du siècle. Il paraît improbable que la société ait un avenir religieux.

« 2° Quand même il serait démontré que la société a un avenir religieux, que savez-vous si le Christianisme, en se transformant, en s'ex-

» pliquant , en se régénérant , ne sera pas le centre de formation de la religion de l'avenir (1)? »

Mais d'où vient cet intérêt si tendre pour la vieille religion , de la part d'écrivains qui se font gloire d'ailleurs du titre de libres penseurs ? Pourquoi aussi cette espèce de scellé mis sur les idées ? Pourquoi ce refus de passeport à la philosophie ?

Il faudrait pourtant s'entendre. Si l'Humanité n'a pas d'avenir religieux , votre soin pour préserver le Christianisme de tout jugement définitif est superflu. Car, puisque l'Humanité ne sera plus religieuse , on ne saurait trop tôt en finir avec les superstitions du passé.

Et si, au contraire , comme vous le supposez ensuite , le Christianisme doit être le centre de formation de la religion de l'avenir , c'est donc que l'Humanité marche vers un avenir religieux ; et, en ce cas , il faut hâter cette transformation , cette explication , cette régénération du Christianisme.

En outre , dans cette seconde hypothèse , il est trop clair que , l'Humanité devant aboutir à une religion , l'absence de cette religion est aujourd'hui la plaie du siècle.

Ah ! ce langage , dans votre bouche , n'est pas la vérité. Tout ce que vous dites est trop contradictoire pour être la vérité. La vérité , c'est que vous , politiques attachés aux choses du moment , aux incidents du jour , vous êtes por-

(1) *Le National*, numéro du 21 juillet 1832.

tés à faire consister uniquement la politique dans ces incidents, qu'il vous convient par conséquent que rien ne soit trop profondément agité dans l'âme humaine ; et c'est à ce titre que vous prenez sous votre protection le reste de Christianisme fictif que nous avons encore.

Il nous prend envie aujourd'hui de répondre à vos critiques, sur votre terrain même, en démontrant qu'il est impossible de traiter un peu profondément de la politique sans toucher aux questions religieuses, sans aborder la synthèse nouvelle.

Au nom de la politique on nous arrête dès les premiers pas, on nous barre le passage, on nous interdit d'entrer dans le cercle où nous voulions pénétrer ; on ne veut pas même discuter avec nous ; on croit avoir tout dit lorsqu'on nous a crié : Prenez garde de nuire en étendant trop les questions, en introduisant de nouveaux problèmes, en dérangeant les calculs de notre politique, en gênant ses opérations, ses mouvements, ses manœuvres.

A notre tour, donc, nous adressant aux politiques, nous leur demanderons compte de leur science, et, au nom même de la politique, nous leur dirons : Prenez garde de rendre la politique, non seulement faible et débile, mais impuissante et stérile, en l'isolant de tout ce qui pourrait l'éclairer et la diriger dans son œuvre. Vous nous accusez de trop étendre les questions. Il s'agit de savoir si c'est nous qui les étendons trop, ou si c'est vous qui les res-

treignez à tort. Vous prétendez que la religion est en dehors de la question ; nous, à l'inverse de vous, nous sentons la religion sous toutes les questions de la politique.

PREMIÈRE PARTIE.

DES PRINCIPES, OU DU LÉGISLATEUR.

SECTION I.

Du principe des révélateurs.

CHAPITRE I.

Commençons par déclarer que nous repoussons, comme une erreur, cette opinion qui a surgi tout-à-coup dans l'école Saint-Simonienne, et qui a pris quelque faveur, même en dehors d'elle, auprès d'un certain nombre d'esprits, que la société moderne attend un *Messie*.

Il est bien vrai que l'esprit humain est aujourd'hui dans une grande crise d'enfantement, et que la société est en dissolution pour renaître. On a donc dû naturellement rapprocher l'état actuel de la société des phases antérieures de fin et de renouvellement. Mais on en a conclu à tort que les choses se passeraient absolument comme elles se sont passées ou comme on imagine qu'elles se sont passées aux époques analogues. C'est ne pas comprendre le fond même de cette question de rénovation humaine; c'est s'arrêter à la surface. Il est bon d'apercevoir les similitudes qui peuvent se trouver

entre deux époques de l'histoire ; mais il est nécessaire aussi de voir les différences qui les séparent , et de ne jamais perdre de vue la loi de progrès d'une époque à une autre.

Compter sur l'apparition d'un Prophète qui, par la force de son génie et l'acclamation des peuples , organiserait la société en son propre nom , nous semble une illusion tout-à-fait semblable à la folie de ceux qui comptent sur un Bourbon ou sur un Bonaparte , sur un des nombreux Louis XVII ou sur le duc de Bordeaux , sur le prince Louis ou sur tout autre prétendant , pour sauver la France et l'Europe. C'est là , il faut en convenir , la folie du vulgaire ; c'est ainsi que le vulgaire a toujours cru , avec le présent , lire dans l'avenir.

A leur tour , les gens d'esprit , les hommes instruits dans l'histoire , sont portés à se bercer d'une autre illusion , bien différente d'aspect , mais très semblable au fond. Au lieu de prendre leur Messie parmi les familles actuellement en possession de ce que l'on appelle puissance , richesse , renom , noblesse , influence , ils l'imaginent sortant par miracle de la société. Ils l'investissent de génie au lieu de noblesse , de sainteté au lieu de richesse. Mais c'est toujours un homme , un législateur homme , qu'ils ont en vue , devant lequel ils se prosternent , auquel ils sacrifient. C'est un Moïse , un Lycurgue , un Mahomet , qu'ils rêvent.

Les Hébreux , courbés sous le joug des Pharaons , bâtissaient les pyramides : Moïse les

fait sortir d'Égypte , et leur donne un code.

Les Lacédémoniens vivaient dans la discorde : Lycurgue vient , en persuade quelques-uns , contraint les autres , et leur impose à tous des lois.

Les Arabes étaient divisés au désert : Mahomet leur fait honte de l'idolâtrie , leur enseigne l'unité de Dieu , les rassemble , au nom de cette unité même , en un corps de peuple , et fonde l'empire du Coran.

Voilà des exemples historiques décevants pour les gens instruits dont nous parlons , et qui ont fait croire à plusieurs que le drame actuel de la société finirait par quelque miracle semblable : *Deus ex machina*. Mais ils ne s'aperçoivent pas que , malgré l'apparence poétique de leurs conceptions , ces conceptions ressemblent fort à celles du vulgaire , qui , parceque les Bourbons ont autrefois occupé le trône en France pendant plusieurs siècles , ou parceque Napoléon , à la suite d'une révolution , a régné quinze ans , comptent qu'il va sortir de la race des Bourbons ou de celle de Napoléon quelque grand prince qui rendra le peuple heureux et donnera le salut à la France.

CHAPITRE II.

Au temps où naquit le Christianisme , les Juifs aussi attendaient un messie , c'est-à-dire un roi , un roi temporel. Le révélateur vint ,

Jésus vint ; et ce ne fut pas un messie, c'est-à-dire un roi, un roi temporel.

Les plus grossiers des Juifs, ne pouvant s'élever au-dessus de la hiérarchie existante ou passée, se persuadaient que ce messie, ce roi temporel, sortirait de la race des rois, de la race de David. On a accommodé la légende de Jésus et sa généalogie à cette opinion. Mais cette généalogie même prouve, par les incertitudes qu'elle laisse et les contradictions qu'elle renferme, qu'il n'était pas de la race d'où on croyait que le Messie devait sortir.

C'est ainsi qu'il y a de faibles intelligences aujourd'hui et une multitude d'âmes cupides qui s'imaginent qu'un descendant des Bourbons ou un descendant de Napoléon pourrait servir de législateur à la France.

D'un autre côté, Jésus rencontra des disciples qui, frappés de sa sainteté et de la vérité de sa doctrine, s'imaginèrent qu'il était prédestiné à ce rôle du roi temporel qu'attendait le vulgaire. L'Évangile dit que Jésus ne se servit de leur enthousiasme que pour préparer lui-même sa mort, son divin sacrifice. Le mouvement sur Jérusalem eut lieu, et Jésus fut condamné. Quand il parut devant Pilate, il dit : Ma royauté n'est pas encore venue.

Il fallut ensuite trois cents ans pour que le législateur réel en vînt à reconnaître la philosophie du Christ.

Voici donc ce qui se passa pendant ces trois cents ans.

D'un côté, l'intelligence, l'équité, le droit : c'est Jésus, ce sont ses disciples, c'est saint Paul, ce sont tous les pères de l'Église, tous les premiers chrétiens.

De l'autre, le fait : c'est la hiérarchie ancienne qui continue.

Au troisième siècle, Jésus fut plus véritablement roi, quand le concile de Nicée s'ouvrit. Car Constantin, le roi de fait, fut obligé de reconnaître la parole du roi d'intelligence et d'équité.

Mais au concile de Nicée même, Jésus fut-il roi, roi temporel ? Non ; car le vrai roi, ce fut ce concile. Et qu'était-ce que ce concile, sinon la représentation du peuple ?

Donc la mission même de Jésus ne consista pas à régner, mais à faire régner le vrai législateur, c'est-à-dire le peuple.

C'est à cela que servit, dans la mesure où cela était alors possible, sa révélation.

En résumé, on attendait un messie, un législateur : ce messie ne fut pas un roi temporel ; ce messie fut un inspirateur, un zéléteur de vérité ; il émit la vérité ; la vérité qu'il émit fut le dogme de la fraternité, et par conséquent d'une plus grande liberté de chacun et d'une plus grande égalité ; et le résultat fut de donner lieu à une représentation du peuple.

CHAPITRE III.

Mais s'il en fut ainsi dans le Christianisme, à combien plus forte raison doit-il en être ainsi

dans la religion ou la société qui succèdera au Christianisme !

Grâce au Christianisme, l'égalité humaine est enfin devenue une notion acquise et désormais ineffaçable. Comment pourrait-il donc s'élever un révélateur qui allât à l'encontre de cette révélation aujourd'hui acquise !

Assurément ce serait un faux prophète que celui qui ne partirait pas du principe de l'égalité humaine.

Donc, loin que l'idée même de ce révélateur détruise l'idée du législateur peuple, elle la confirme au contraire.

Car ce révélateur homme ne sera révélateur que parcequ'il servira à constituer et à faire régner sur la terre la liberté de tous, l'égalité de tous, la fraternité de tous.

Ce qui égare sur le révélateur ou sur les révélateurs dans l'avenir, c'est l'idée fausse qu'on se fait du révélateur dans le passé. Il est resté en particulier sur Jésus un reflet de l'opinion des Juifs grossiers qui ne croyaient qu'à un messie ou roi temporel. On s'obstine à le considérer dans l'histoire de cette façon, comme un messie, c'est-à-dire comme un roi (un roi Dieu, il est vrai, ou un Dieu roi, mais un roi), au lieu de voir en lui ce qu'il fut, un émancipateur de l'Humanité. On le prend, comme les Juifs, quoique avec un autre point de vue qu'eux, par ce qu'il y a de plus humain, un nom, un renom, une gloire. Et, généralisant cette idée fausse qu'on se fait de lui, on constitue ainsi

le type de révélateur, et on se persuade que c'est un homme que l'Humanité attend, que c'est un législateur homme qui la sauvera, tandis que c'est l'homme en général, la nature humaine, qui, par les efforts de tous et de quelques-uns en particulier, doit se perfectionner, se purifier, se transformer, et que le vrai législateur qui doit venir, le vrai législateur du peuple, c'est le peuple lui-même.

CHAPITRE IV.

Le vrai sens de la révélation étant ainsi précisé, et l'idée même de révélation étant reconnue adéquate à l'idée d'explicitation de l'*égalité humaine*, toutes les autres questions que l'on se fait ou que l'on peut se faire sur le révélateur ou sur les révélateurs nous semblent fort peu importantes.

Y aura-t-il un seul révélateur, ou plusieurs? Il y en aura assurément plusieurs; mais qu'importe!

La vérité est au concours, et tous sont appelés à la découvrir. Il est bien vrai que tous ne la découvriront pas d'abord, qu'il n'y en aura d'abord qu'un certain nombre. On peut même soutenir que, parmi ce petit nombre d'hommes plus éclairés que les autres, il y en a toujours un, à chaque instant de l'Humanité, plus éclairé que tous. Mais il n'est que plus éclairé, il n'est pas éclairé d'une autre manière. Fût-il même

beaucoup plus éclairé que tous les autres, il aura été en tout cas, secondé par les efforts des autres. Il aura reçu de l'Humanité passée et de l'Humanité vivante la lumière qu'il aura lui-même développée. C'est le sort de tous les savants, de tous les artistes. C'est en ce sens seulement qu'il sera révélateur. Il sera révélateur par la grâce de Dieu sans doute, mais par l'aide et l'intervention de l'Humanité; et s'il ne savait pas le reconnaître, il ne serait véritablement pas inspiré. C'est l'orgueil qui divise; l'amour unit tout. Il est temps que ce que l'on appelle grand homme s'absorbe dans l'Humanité. La vraie grandeur consiste à procurer la grandeur de tous, et non à se faire une grandeur à soi.

CHAPITRE V.

Et de même pour la question que l'on se fait sur la sanction de la parole du révélateur. Cette parole aura-t-elle une autre sanction que sa vérité? Non, assurément. La Révélation divine n'est autre que la Vérité. La Révélation divine n'est autre que la Science. La vérité, la science, tirent d'elles-mêmes leur sanction.

Donc ce n'est par aucun miracle que les initiateurs peuvent dans l'avenir prouver la vérité de leur mission, mais par la science.

CHAPITRE VI.

Et de même enfin pour la question que l'on se fait sur l'assentiment que le révélateur rencontrera. Sa parole n'ayant d'autre sanction que la vérité, il est évident que l'obéissance à laquelle il a droit est l'assentiment, et non l'obéissance.

Sans doute le révélateur ne relève pas directement dans son inspiration du peuple. Il ne relève directement dans son inspiration que de Dieu, source suprême de toute inspiration. Mais le peuple, à son tour, ne relève pas de lui. Car l'homme ne dira plus : *Le maître l'a dit*. L'homme est émancipé de l'homme.

L'homme dira : La vérité dit, la science dit.

L'idolâtrie, et tous les vices et les maux qu'elle entraîne, sont venus de ce que l'on n'a pas distingué entre la révélation et les révélateurs, et qu'on a attribué aux révélateurs une autorité autre que celle de la vérité. On a dit : Le maître a enseigné, au lieu de dire : La vérité enseigne. Ainsi la vérité même, la vérité des révélateurs, a tourné à l'erreur, à l'idolâtrie.

Nous croyons à la révélation, mais nous ne croyons pas aux messies, aux révélateurs, dans le sens faux et idolâtrique où l'on a pris jusqu'ici ces mots de messie et de révélateur.

Pour croire à la révélation, il nous suffit de

cette seule réflexion : L'œil peut-il voir sans la lumière?

Pour croire à des révélateurs, à des initiateurs, il nous suffit de même de cette simple réflexion : N'y a-t-il pas des yeux plus perçants que d'autres?

Dieu, la divine lumière, Dieu qui est la Science et la Vérité, se communique à l'Humanité par mesure et graduellement, et c'est par des hommes que cette communication se fait. Il y a donc dans l'Humanité une révélation continue, et les initiateurs se succèdent.

Mais il ne s'agit plus d'obéissance, il s'agit de liberté. Il ne s'agit plus de grandeur des uns, de bassesse des autres; il s'agit de grandeur pour tous. Il ne s'agit plus d'adorer Dieu dans des créatures, il s'agit d'adorer Dieu en esprit et en vérité.

Quel est l'inspirateur? Dieu, révélé dans l'Humanité.

Donc, après Dieu, quel est l'inspirateur? L'Humanité, le peuple.

Et qu'est l'inspiré? Un homme, un frère, un égal.

Et quel est le juge de l'inspiration? L'Humanité, le peuple.

Et enfin qui réalise l'inspiration? L'Humanité, le peuple.

Rien donc n'est plus vrai que les idées et les sentiments exprimés dans ces belles paroles :

« Toute la destinée de l'avenir semble comprise dans cette pensée du sage que la voix

» publique répète chaque jour, et qui circule
» autour de nous comme une leçon vulgaire,
» que bien peu arrêtent au passage pour la laisser
» retentir dans la sérieuse profondeur de leur
» esprit : *La voix du peuple est la voix de Dieu.*
» Dieu en effet, en créant les hommes égaux,
» a voulu les réunir dans des limites sembla-
» bles à celles qui embrassent les enfants d'une
» même famille. Tout en permettant à la variété
» de répandre sur leurs figures des nuances et des
» dissemblances, il les a toutes comprises ce-
» pendant entre les bornes d'un type infran-
» chissable ; et il n'a pas voulu que la tête d'un
» homme, quels que fussent son génie et sa
» force, jetée en contre-poids du plateau qui
» contient l'Humanité tout entière, pût l'ébran-
» ler à elle seule, le soulever, et le forcer à
» céder devant elle. Pour faire connaître à l'Hu-
» manité son ordre et sa volonté, il n'accepte pas
» entre lui et elle des délégués intermédiaires.
» Déclarons donc résolument que ni la sagesse
» ni l'amour du bien public ne donnent le droit
» de faire la loi aux hommes, et que toute
» pensée philosophique, avant de revenir épu-
» rée et digne de se répandre dans la réalité,
» doit passer par l'épreuve du sentiment uni-
» versel, qui seul la sanctionne de son autorité,
» et, transformant son essence, d'humaine et
» d'imparfaite qu'elle était la rend toute sa-
» crée et toute divine (1). »

(1) *De la nécessité d'une représentation spéciale pour les*

CHAPITRE VII.

Pour détruire l'illusion de ceux qui rêvent l'apparition d'un *Messie*, nous avons préféré à tout autre genre d'arguments des raisons internes, directes, et, comme dirait un philosophe allemand, subjectives, c'est-à-dire tirées de l'idée même de révélateur et de l'objet de la révélation. Mais les considérations que fournit l'état actuel du monde, comparé à son état ancien, ne sont pas moins concluantes. Un pareil législateur, dans l'état actuel du genre humain, est absolument impossible.

Dans l'antiquité, il y avait lieu à de tels phénomènes. Ainsi on conçoit que Moïse, nourri de toute la science égyptienne, ait pu donner à un petit peuple abruti par l'esclavage, la misère, et l'ignorance, un code et une organisation complète. Cependant il serait infiniment plus vrai de dire que toutes les législations anciennes, et toutes les religions, ont toujours été l'œuvre d'un ou de plusieurs siècles et des efforts d'une infinité d'hommes, une résultante en un mot de toutes les tendances de l'esprit humain arrivé à un certain point de son développement. Cela est vrai du Mosaïsme et du Christianisme, comme du Brahmanisme, du Bouddhisme, du Jupité-

risme, etc. Mais l'antiquité, par l'effet de la division des peuples et des barrières qui séparaient spirituellement et matériellement les hommes, et par la difficulté d'une histoire circonstanciée et complète, arrivait toujours et devait nécessairement arriver à tout rapporter à des types. De même que la Grèce a créé les types de ses demi-dieux, et a attribué à un seul Hercule les travaux de tous ses Hercules, au seul Orphée les travaux et la tradition de tous les anciens hiérophantes, à Homère tous ses chants primitifs; ainsi, sans même parler de la part que l'Égypte a à réclamer dans la législation de Moïse, la plus simple critique démontre que les Juifs ont attribué à Moïse des ouvrages qui ne lui appartenaient pas; en sorte que rien ne prouve que Moïse, quelque grand qu'il ait été par lui-même, ne soit pas, à beaucoup d'égards un type que la tradition et la politique ont élevé et grandi, comme les Romains ont fait pour Romulus et Numa, dont tout, jusqu'à leurs noms, paraît aujourd'hui fabuleux et emblématique. Et de même le Christianisme, sorti de l'Orient par l'Essénianisme, le Platonisme, le Pythagorisme, et par bien d'autres sources encore, et élaboré par tous les efforts réunis de l'intelligence pendant trois siècles, a cependant tout attribué, tout rapporté au type de Jésus, avec d'autant plus d'ardeur et de soumission que sa tendance théologique et la nature même de ses idées constitutives le conduisaient nécessairement au dogme d'un *rédempteur*.

Mais dans les temps modernes, et surtout depuis l'époque d'émancipation de la pensée que l'on a justement caractérisée par le fait de la substitution de la parole écrite à la parole parlée, il n'y a plus lieu à de tels phénomènes. De même qu'aujourd'hui en Europe une invasion d'un peuple par un autre, et une occupation du sol à la manière des conquêtes anciennes, est impossible, parceque le sol tout entier est aujourd'hui occupé; de même il n'y a plus lieu à cette sorte de conquête de l'espèce tout entière par un seul homme, parceque le sol de l'esprit, si l'on peut parler ainsi, est occupé par une multitude d'hommes, et est, surtout depuis la découverte de l'imprimerie, à la disposition de tous. Le législateur antique pouvait avoir, ou paraître avoir, sur tous et à tous égards, une supériorité immense et en quelque sorte infinie : aujourd'hui la chose n'est plus possible; et ce mot est très profond qui dit, au contraire, que personne n'a plus d'esprit que tout le monde.

Le législateur, comme on l'entendait dans l'antiquité, est désormais remplacé par ce que l'on appelle abstraitement la presse, l'opinion publique, c'est-à-dire par les efforts et les travaux de tous ceux qui cultivent leur raison, et particulièrement de tous ceux qui sentent la charité dans leur cœur, et chez qui l'amour du progrès dans toutes les directions échauffe et féconde l'intelligence. Ces hommes se divisent en deux classes : ceux qui exposent les idées à l'état d'i-

dées pures, et ceux qui les font passer dans la réalité et dans la loi. Les premiers sont les inspireurs, les préparateurs, les devanciers ; les seconds sont les metteurs en œuvre, les exécutants. Les uns répondent à ce que dans l'antiquité religieuse on appelait les prophètes ; les autres font plus particulièrement l'œuvre des législateurs et des conciles. Mais soit qu'on considère la production de l'idée ou sa réalisation, le sentiment ou l'acte, l'inspiration ou le résultat, toujours est-il que l'on arrive à la multiplicité là où l'antiquité arrivait nécessairement à l'unité. Il n'y a pas un seul Messie, il y a simultanément plusieurs hommes qui réalisent partiellement, jamais complètement, ce type ; et de plus il y a en même temps une multitude de penseurs et d'artistes qui se rapprochent de ce type par quelque côté, tout en en restant à une distance immense par le plus grand nombre de faces. De même il n'y a pas, il ne peut plus y avoir un législateur unique, un Manou, un Bouddha, un Orphée, un Moïse, un Mahomet, ni même un Solon, un Lycurgue, un Numa, ou un Dracon. Le législateur des temps modernes ne peut être que la *représentation du peuple*. Ainsi pour ne considérer que le dix-huitième siècle et la Révolution, qui en fut la pratique, on a, d'un côté, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, et avec eux une grande foule d'écrivains d'un rang inférieur ; de l'autre, Mirabeau, Danton, Robespierre, l'Assemblée Constituante, et la Convention. Napoléon lui-

même, pour qui comprend et sa grandeur et sa faiblesse, ne fut que le continuateur au-dehors de l'œuvre de destruction commandée par le dix-huitième siècle contre la féodalité, le continuateur de la défense soutenue par la Révolution française contre la ligue européenne; et l'Empire, sorte de dictature qui ne pouvait durer qu'un moment, a vécu par égales portions d'idées philosophiques déjà passées en loi et d'idées réactionnaires empruntées à l'ancien régime.

Le gouvernement représentatif, dans notre foi profonde, n'est donc pas seulement un instrument de transition, comme l'ont prétendu des hommes qui croyaient s'être élevés à une grande hauteur de pensée alors qu'ils étaient dans le plagiat pur et simple du mode de formation des religions de l'antiquité suivant les préjugés historiques les plus vulgaires; le gouvernement représentatif est au contraire, suivant nous, l'instrument permanent et nécessaire du progrès, et la forme perfectible mais indestructible de la société de l'avenir. Au reste, il faut être bien aveugle pour ne pas voir que cette forme a toujours existé à divers degrés dans le passé, et pour ne pas la retrouver, non seulement dans la constitution grecque ou romaine, mais dans toute la constitution du Christianisme. Comment le Christianisme s'est-il fondé et gouverné, si ce n'est par les conciles? et qu'était-ce, encore une fois, que les conciles, sinon la représentation du peuple chrétien? C'est bien ici qu'il faut dire : Ce qui a été sera.

Tout le progrès à faire est de donner à la représentation nationale la grandeur, la science, et l'autorité des conciles. Mais n'anticipons pas sur ce que nous avons à dire; nous reviendrons plus loin sur cette idée.

CHAPITRE VIII.

Toutefois nous ne nions pas absolument l'utilité des tentatives qui ont pour but de constituer, au milieu de la grande société, de petites sociétés présentées comme un idéal et un type. D'abord ce phénomène est une nécessité de la situation actuelle de la société. Quand tout paraît désordre et dissolution, il est naturel que des âmes ardentes, ou des esprits à la fois logiciens et aventureux, aspirent à créer soudainement pour eux et pour tous un ordre chimérique. C'est leur tendance, ce peut être leur destination, et c'est aussi leur droit. Ainsi, à la chute de l'Empire romain, on vit tout-à-coup la vie monastique envahir la société; il apparut de tous côtés des *maîtres de vie*, comme on les nommait, et comme ils appelaient les livres qui renfermaient leurs codes. Le dégoût de l'existence dans le sein de la vieille société païenne expirante, et l'attrait pour la vie essénienne, prirent tant de force, que des villes entières et une grande partie de la population de certaines provinces embrassèrent la société en communauté. L'Empire se fondit en

moines, et ce fut là une des causes les plus actives de sa destruction, cause que les historiens, Gibbon entre autres, n'ont pas su apprécier : mais ce fut en même temps une semence de reconstruction et d'avenir. Ainsi encore, aux quinzième et seizième siècles, avant que l'Europe, ébranlée par la Réforme, et sortie de l'unité catholique, se fût rassise, on vit surgir tout-à-coup ces grandes mais éphémères agglomérations qui passèrent sur l'Europe comme la trombe qui tonne, frappe, et s'éteint. Toujours, en effet, on a vu ces flots impétueux que jette devant lui l'océan agité de la société couverts à la longue et absorbés par le mouvement général de la société elle-même. Les institutions monastiques, qui, à partir de la fin du second siècle, pullulèrent en Orient, n'empêchèrent pas les institutions chrétiennes de se former; et celles-ci non seulement n'adoptèrent pas le monachisme, mais regardèrent le monachisme comme un étranger, le tinrent toujours en suspicion, et le soumirent à leur discipline. De même, après la Réforme, les anabaptistes et les moraves ont fini par prendre leur point de repos au sein de la grande société protestante.

Nous ne trouvons donc rien de surprenant à voir aujourd'hui tant d'hommes dans l'attente d'un Messie; et il ne nous étonne pas non plus que quelques-uns se fassent révélateurs et messies, et donnent leur *règle* comme le type de l'avenir. Mais ce qui nous paraît inique et

absurde, ce serait de voir les gouvernements faire de vains et impuissants efforts pour étouffer ces associations. Comprendrait-on cette violence dans une société qui, en tout, a mis, comme on l'a dit, la vérité au concours, et qui au moment actuel, n'a pas d'autre vérité reconnue de tous ses membres que l'absence de toute vérité reconnue et de tout *criterium* de certitude ?

SECTION II.

Du principe de la souveraineté du peuple.

CHAPITRE I.

Assez contre les révélateurs qui veulent usurper la souveraineté de l'esprit humain. Nous avons, à l'inverse, un autre combat à livrer contre ceux qui, par éloignement de toute science nouvelle et de toute révélation, réduiraient la souveraineté de l'esprit humain à la torpeur, à l'oisiveté, au néant.

La sorte de justification que nous venons de faire, en dernier lieu, de toutes les tentatives des Messies d'aujourd'hui, ou du moins la reconnaissance très explicite du droit et de l'utilité de ces tentatives, nous conduit à expliquer notre pensée tout entière sur la véritable Souveraineté.

C'est ici que nous allons cesser d'être en par-

fait accord avec les esprits politiques qui se rattachent, d'une façon plus ou moins rigide, au principe de la *souveraineté du peuple*, tel qu'il est compris aujourd'hui.

Il leur semble peut-être, à ces politiques, que nous n'avons fait autre chose jusqu'ici que répéter, contre les partisans de doctrines *messiaques* quelconques, ce principe de la souveraineté populaire ; et cependant il n'en est rien.

La base que nous avons donnée à la vraie souveraineté est bien plus large ; cette base, c'est l'esprit humain.

Nous venons de rejeter en masse toutes les opinions fausses qui, au lieu du vrai législateur, du législateur peuple, c'est-à-dire tous, chacun et tous, conçoivent un législateur homme, c'est-à-dire un *maître* dans l'une ou l'autre des acceptions de ce mot, un maître absolu, ne relevant dans ses lois, ou dans le principe de ses lois, que de lui ou de Dieu, homme, ange, ou Dieu lui-même. Nous avons rejeté d'un coup tous les *despotismes*, toutes les *idolâtries* ; les *idoles* que se font les ignorants, et celles que se forgent les érudits et les mystiques ; les *superstitions* des hommes occupés des choses actuelles, et les *superstitions* des esprits méditatifs et rêveurs.

Mais, certes, ce n'est pas pour constituer une autre idolâtrie, l'idolâtrie d'une pure abstraction, appelée souveraineté du peuple.

La souveraineté du peuple existera, le peuple

sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence. Jusque là ce n'est qu'un projet.

Comme la statue de Prométhée resta argile jusqu'au moment où le feu divin lui imprima le mouvement et la vie, ainsi la société humaine où doit régner le principe de la souveraineté du peuple est restée une argile, une statue immobile, glacée, muette, où il n'y a ni sang, ni veines, ni artères, ni cœur, ni cerveau, ni organes quelconques, et que n'a pas touchée le feu céleste.

Elle est là, telle que, par un premier effort, par un premier prodige du besoin et du désir, le Prométhée homme l'a tirée de la terre, et l'a pétrie et ébauchée. C'est une forme, ce n'est pas un être.

Politiques, avant toute discussion, je vous adjure au nom de la réalité; dites-moi si elle marche cette statue, si elle est vivante cette souveraineté du peuple ! Ne voyez-vous pas que si elle pouvait vivre, elle vivrait.

Ah ! échauffez-la bien de votre amour : Pygmalion ne fit vivre sa statue qu'à force d'amour. Osez aussi, comme Prométhée, chercher jusqu'au ciel le feu qui doit l'animer. L'argile de Prométhée serait restée éternellement une statue d'argile, ou serait rentrée en poussière, sans le feu divin qu'avec ou sans la permission des dieux il lui communiqua.

CHAPITRE II.

« Le peuple, soumis aux lois, en doit être
» l'auteur : il n'appartient qu'à ceux qui s'asso-
» cient de régler les conditions de la société.
» Mais comment les régleront-ils ? Sera-ce d'un
» commun accord, par une inspiration subite ?
» Le corps politique a-t-il un organe pour énon-
» cer ses volontés ? Qui lui donnera la pré-
» voyance nécessaire pour en former les actes et
» les publier d'avance, ou comment les pro-
» noncera-t-il au moment du besoin ? Comment
» une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce
» qu'elle veut, parcequ'elle sait rarement ce
» qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même
» une entreprise aussi grande, aussi difficile,
» qu'un système de législation ? De lui-même le
» peuple veut toujours le bien, mais de lui-
» même il ne le voit pas toujours. La volonté
» générale est toujours droite, mais le jugement
» qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut
» lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quel-
» quefois tels qu'ils doivent lui paraître, lui
» montrer le bon chemin qu'elle cherche, la
» garantir de la séduction des volontés par-
» ticulières, rapprocher à ses yeux les lieux
» et les temps, balancer l'attrait des avantages
» présents et sensibles, par le danger des maux
» éloignés et cachés. Les particuliers voient le
» bien qu'ils rejettent, le public veut le bien

» qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin
» de guides. Il faut obliger les uns à conformer
» leurs volontés à leur raison ; il faut apprendre
» à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des
» lumières publiques résulte l'union de l'enten-
» dement et de la volonté dans le corps social ;
» de là l'exact concours des parties , et enfin la
» plus grande force du tout. Voilà d'où naît la
» nécessité d'un législateur.

» Pour découvrir les meilleures règles de
» société qui conviennent aux nations, il fau-
» drait une intelligence supérieure qui vît toutes
» les passions des hommes, et qui n'en éprouvât
» aucune, qui n'eût aucun rapport avec notre
» nature, et qui la connût à fond ; dont le
» bonheur fût indépendant de nous, et qui
» pourtant voulût bien s'occuper du nôtre :
» enfin qui, dans le progrès des temps, se
» ménageant une gloire éloignée, pût travailler
» dans un siècle et jouir dans un autre. Il
» faudrait des dieux pour donner des lois aux
» hommes.

» Sil est vrai qu'un grand prince est un
» homme rare, que sera-ce d'un grand législa-
» teur ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle
» que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mé-
» canicien qui invente la machine, celui-là
» n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait mar-
» cher. Dans la naissance des sociétés, dit
» Montesquieu, ce sont les chefs des républi-
» ques qui font l'institution, et c'est ensuite l'in-
» stitution qui forme les chefs des républiques.

» Celui qui ose entreprendre d'instituer un
» peuple doit se sentir en état de changer, pour
» ainsi dire, la nature humaine, de transformer
» chaque individu, qui, par lui-même, est un tout
» parfait et solitaire, en partie d'un plus grand
» tout dont cet individu reçoive en quelque sorte
» sa vie et son être; d'altérer la constitution de
» l'homme pour la renforcer; de substituer une
» existence partielle et morale à l'existence
» physique et indépendante que nous avons
» tous reçue de la nature. Il faut, en un mot,
» qu'il ôte à l'homme ses forces propres, pour
» lui en donner qui lui soient étrangères, et dont
» il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui,
» Plus ces forces naturelles sont mortes et anéan-
» ties, plus les acquises sont grandes et durables,
» plus aussi l'institution est solide et parfaite :
» en sorte que si chaque citoyen n'est rien,
» ne peut rien que par tous les autres, et que
» la force acquise par le tout soit égale ou su-
» périeure à la somme des forces naturelles de
» tous les individus, on peut dire que la légis-
» lation est au plus haut point de perfection
» qu'elle puisse atteindre.

» Le législateur est à tous égards un homme
» extraordinaire dans l'Etat. S'il doit l'être par
» son génie, il ne l'est pas moins par son em-
» ploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est
» point souveraineté. Cet emploi, qui consti-
» tue la république, n'entre point dans sa
» constitution : c'est une fonction particulière
» et supérieure, qui n'a rien de commun avec

» l'empire humain ; car, si celui qui commande
» aux hommes ne doit pas commander aux lois,
» celui qui commande aux lois ne doit pas non
» plus commander aux hommes ; autrement ses
» lois, ministres de ses passions, ne feraient
» souvent que perpétuer ses injustices ; et jamais
» il ne pourrait éviter que des vues particu-
» lières n'altérassent la sainteté de son ouvrage.

» Quand Lycurgue donna des lois à sa patrie,
» il commença par abdiquer la royauté. C'était
» la coutume de la plupart des villes grecques
» de confier à des étrangers l'établissement des
» leurs. Les républiques modernes de l'Italie
» imitèrent souvent cet usage ; celle de Genève
» en fit autant, et s'en trouva bien. Rome, dans
» son plus bel âge, vit renaître en son sein
» tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à
» périr pour avoir réuni sur les mêmes têtes
» l'autorité législative et le pouvoir souverain.

» Cependant les décemvirs eux-mêmes ne
» s'arrogèrent jamais le droit de faire passer au-
» cune loi de leur seule autorité. *Rien de ce que*
» *nous vous proposons*, disaient-ils au peuple, *ne*
» *peut passer en loi sans votre consentement.*
» *Romains, soyez vous-mêmes les auteurs des*
» *lois qui doivent faire votre bonheur.*

» Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne
» doit avoir aucun droit législatif ; et le peuple
» même ne peut, quand il le voudrait, se dé-
» pouiller de ce droit incommunicable, parce-
» que, selon le pacte fondamental, il n'y a que
» la volonté générale qui oblige les particuliers,

» et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une vo-
» lonté particulière est conforme à la volonté
» générale qu'après l'avoir soumise aux suffra-
» ges libres du peuple.

» Ainsi, l'on trouve à la fois dans l'ouvrage
» de la législation deux choses qui semblent
» incompatibles : une entreprise au-dessus de
» la force humaine, et, pour l'exécuter, une
» autorité qui n'est rien.

» Autre difficulté qui mérite attention. Les
» sages qui veulent parler au vulgaire leur lan-
» gage, au lieu du sien, n'en sauraient être en-
» tendus. Or il y a mille sortes d'idées qu'il
» est impossible de traduire dans la langue du
» peuple. Les vues trop générales et les objets
» trop éloignés sont également hors de sa portée.
» Chaque individu, ne goûtant d'autre plan de
» gouvernement que celui qui se rapporte à
» son intérêt particulier, aperçoit difficilement
» les avantages qu'il doit retirer des privations
» continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour
» qu'un peuple naissant pût goûter les saines
» maximes de la politique, et suivre les règles
» fondamentales de la raison d'État, il faudrait
» que l'effet pût devenir la cause ; que l'esprit
» social, qui doit être l'ouvrage de l'institution,
» présidât à l'institution même, et que les
» hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent
» devenir par elles. Ainsi donc le législateur
» ne pouvant employer ni la force ni le raison-
» nement, c'est une nécessité qu'il recoure à
» une autorité d'un autre ordre, qui puisse en-

» traîner sans violence et persuader sans con-
» vaincre.

» Voilà ce qui força de tous temps les pères
» des nations de recourir à l'intervention du ciel
» et d'honorer les dieux de leur propre sagesse,
» afin que les peuples, soumis aux lois de
» l'État comme à celles de la nature, et recon-
» naissant le même pouvoir dans la formation
» de l'homme et dans celle de la cité, obéissent
» avec liberté, et portassent docilement le
» joug de la félicité publique.

» Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus
» de la portée des hommes vulgaires, est celle
» dont le législateur met les décisions dans la
» bouche des immortels, pour entraîner par
» l'autorité divine ceux que ne pourrait ébran-
» ler la prudence humaine. Mais il n'appartient
» pas à tout homme de faire parler les dieux,
» ni d'en être cru quand il s'annonce pour être
» leur interprète. La grande âme du législateur
» est le vrai miracle qui doit prouver sa mission.
» Tout homme peut graver des tables de pierre,
» ou acheter un oracle, ou feindre un secret
» commerce avec quelque divinité, ou dresser
» un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trou-
» ver d'autres moyens grossiers d'en imposer
» au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra
» même assembler par hasard une troupe d'in-
» sensés ; mais il ne fondera jamais un empire,
» et son extravagant ouvrage périra bientôt
» avec lui. De vains prestiges forment un lien
» passager ; il n'y a que la sagesse qui le rende

» durable. La loi judaïque toujours subsistante,
» celle de l'enfant d'Ismaël, qui, depuis dix
» siècles, régit la moitié du monde, annoncent
» encore aujourd'hui les grands hommes qui
» les ont dictées; et, tandis que l'orgueilleuse
» philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne
» voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai
» politique admire dans leurs institutions ce
» grand et puissant génie qui préside aux éta-
» blissements durables (1). »

CHAPITRE III.

Politiques, qui vous rattachez d'une façon plus ou moins rigide au grand principe de la souveraineté populaire, mais qui, au lieu d'appeler la science, ou pour mieux dire la religion, au secours de cette souveraineté, repoussez tout secours de la science religieuse nouvelle, je vous adjurais tout-à-l'heure au nom de la réalité, vous demandant si elle vit en effet cette souveraineté du peuple votre idole, et si elle est viable. Maintenant c'est par votre maître, c'est par notre maître à tous, que je vous adjure de me répondre; c'est par Rousseau.

Qui a écrit les pages que je viens de citer? C'est le révélateur même du dogme de la souveraineté du peuple, c'est l'initiateur à la seule législation que connaîtra l'avenir, c'est Rousseau.

(1) *Contrat Social*, liv. II, chap. VI et VII.

Et où a-t-il écrit ces choses ? Au beau milieu du livre où il enseigne ce dogme de la souveraineté du peuple.

Donc , vous ne pouvez le nier , c'est Rousseau lui-même qui réclame une science ou plutôt une religion , pour faire passer du néant à l'existence le principe de la souveraineté du peuple. Il dit précisément , mais plus éloquemment , ce que nous disions tout-à-l'heure : « La souveraineté du peuple existera , le peuple sera en effet le vrai souverain , le souverain légitime , quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence. Jusque là ce n'est qu'un projet. »

Donc , au nom de Rousseau , comme en vertu de la réalité , nous avons raison de vous dire : Cette souveraineté du peuple , dont vous parlez , n'est et ne sera qu'un vain mot tant que la science qui doit la rendre praticable ne sera pas faite. Cette souveraineté du peuple , dont vous vous armez pour éliminer la religion , pour mettre le scellé et l'interdit sur la religion , a au contraire besoin , pour pouvoir exister , que la religion soit traitée , discutée , résolue. En un mot , cette souveraineté du peuple , dont vous faites toute la politique , ne peut se passer de la religion ; car , suivant Rousseau , le peuple souverain n'est pas le législateur , et ne peut même pas l'être. Le peuple souverain n'est , suivant Rousseau , *que l'ouvrier qui monte et fait marcher la machine.* Mais il a fallu un *mécanicien qui*

inventât la machine ; et c'est cet inventeur, cet initiateur, ce révélateur que Rousseau appelle le législateur.

CHAPITRE IV.

En doutez-vous ? Relisons encore ensemble ce que dit notre maître.

1^o Le législateur est complètement distinct du souverain. Rousseau déclare le peuple, la multitude, incapable de l'œuvre qu'il appelle *législation* :

« Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parcequ'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande. aussi difficile, qu'un système de législation ? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paraître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent, le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides. Il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison ; il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social ; de là l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur. »

2^o Le législateur précède le souverain ; en d'autres termes, l'œuvre que Rousseau appelle *législation* a pour but de préparer et de rendre

possible la souveraineté populaire. Entre le peuple souverain qui fera ensuite les lois, et l'inspireur de ce peuple et de ces lois, qu'il appelle le législateur, il met la même différence qu'entre l'inventeur d'une machine et l'ouvrier qui s'en servira, la même différence qu'entre une cause et l'effet qui s'ensuivra :

« Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique et suivre les règles fondamentales de la raison d'Etat, il faudrait que l'effet pût devenir la cause : que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même, et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles... »

« S'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques. »

3° La distinction entre le législateur et le souverain, entre l'initiateur et l'initié, est si grande aux yeux de Rousseau, qu'il va jusqu'à s'écrier : *Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes :*

« Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure qui vît toutes les passions des hommes, et qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, et qui la connût à fond : dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin qui, dans le progrès du temps, se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre. Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes ! »

4° Rousseau caractérise admirablement l'œuvre du législateur, de l'initiateur, de celui qui invente ce qu'il a nommé une machine, c'est-à-dire la société :

« Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se
 » sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature hu-
 » maine; de transformer chaque individu, qui par lui-même
 » est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand
 » tout, dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son
 » être; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer;
 » de substituer une existence partielle et morale à l'existence
 » physique et indépendante que nous avons tous reçue de la
 » nature; il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces
 » propres, pour lui en donner qui lui soient étrangères, et
 » dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces
 » forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les acquises
 » sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et
 » parfaite: en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut
 » rien que par tous les autres, et que la force acquise par le
 » tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles
 » de tous les individus, on peut dire que la législation est au
 » plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre. »

5° Cette œuvre spéciale, antérieure, primitive, essentiellement distincte de la souveraineté, crée donc un emploi tout-à-fait distinct, spécial, antérieur à la souveraineté, primitif comme l'œuvre elle-même :

« Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire
 » dans l'Etat. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas
 » moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est
 » point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la république,
 » n'entre point dans sa constitution. C'est une fonction parti-
 » culière et supérieure, qui n'a rien de commun avec l'empire
 » humain. Car si celui qui commande aux hommes ne doit
 » pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne
 » doit pas non plus commander aux hommes : autrement ses
 » lois, ministres de ses passions, ne feraient souvent que per-

»pétuer ses injustices ; et jamais il ne pourrait éviter que des
»vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage. »

6° Mais, arrivé là, Rousseau se demande comment ce qui est nécessaire est possible, bien qu'en apparence contradictoire et impossible. Un homme qui commande aux lois et qui pourtant n'ait aucun pouvoir, et laisse au vrai souverain, c'est-à-dire au peuple, toute l'autorité ; un homme dont le génie rapproche les lieux et les temps, dont l'âme plane élevée au-dessus de toutes les passions humaines, qui condense dans sa pensée les idées les plus générales, et qui cependant puisse se faire comprendre et accepter de tous au point d'être obéi, quel miracle, quelle impossibilité :

« Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation
»deux choses qui semblent incompatibles : une entreprise au-
»dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une auto-
»rité qui n'est rien.

» Autre difficulté qui mérite attention. Les sages qui veulent
»parler au vulgaire leur langage, au lieu du sien, n'en sau-
»raient être entendus. Or il y a mille sortes d'idées qu'il est
»impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues
»trop générales et les objets trop éloignés sont également hors
»de sa portée. Chaque individu, ne goûtant d'autre plan de
»gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt parti-
»culier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer
»des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois....
»Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la force ni
»le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une au-
»torité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et
»persuader sans convaincre. »

7° Et Rousseau s'écrie :

« Voilà ce qui força de tous temps les pères des nations de
»recourir à l'intervention du ciel, et d'honorer les dieux de

» leur propre sagesse , afin que les peuples , soumis aux lois de
» l'Etat comme à celles de la nature , et reconnaissant le même
» pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la
» cité , obéissent avec liberté , et portassent docilement le joug
» de la félicité publique. Cette raison sublime , qui s'élève au-
» dessus de la portée des hommes vulgaires , est celle dont le
» législateur met les décisions dans la bouche des immortels ,
» pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourrait
» ébranler la prudence humaine. »

Oui, Rousseau va jusque là. Voici donc son plan, son édifice, son système. D'abord , au dessus de chacun, il met tous, la souveraineté du peuple ; mais au-dessus de tous , au-dessus de la souveraineté du peuple , ou , pour mieux dire , antérieurement à elle , il met le législateur ; et enfin , au-dessus du législateur , le ciel : car , frappé du spectacle uniforme que lui offre le passé , il ne conçoit ce législateur que comme investi d'un pouvoir divin.

Il semble donc que ce soit Rousseau lui-même qui réfute Rousseau. Le plus audacieux partisan de la souveraineté du peuple est aussi le plus audacieux partisan du dogme des révélateurs.

Jean-Jacques n'est pourtant pas en contradiction avec lui-même ; il n'est en contradiction avec lui-même que pour ceux qui ne l'ont pas compris.

Quelle fut en effet son œuvre ?

1° De détruire les bases fausses données jusqu'à lui à la souveraineté , la monarchie , l'aristocratie , la théocratie ;

2° De montrer où repose réellement la sou-

veraineté, où elle doit reposer, à savoir dans l'homme lui-même, dans chacun;

3° D'en conclure que la société humaine suppose rationnellement un contrat, qui, de chacun, transporte la souveraineté à tous.

Mais a-t-il dit plus? a-t-il fait plus? Non,

Comment ce contrat est-il possible? Comment, de chacun, la souveraineté peut-elle passer à tous? Comment la souveraineté remise à tous ne blessera-t-elle pas chacun? En un mot, comment, avec des hommes, faire une société?

C'est ici qu'après avoir sondé avec sa pensée aussi profondément que possible, Rousseau s'arrête, et demande un peuple, un législateur, une religion.

Né cherchons pas tout dans Rousseau, tout n'y est pas. Mais comprenons-le bien, afin de le continuer.

CHAPITRE V.

Evidemment Rousseau n'a tracé et voulu tracer que les prolégomènes de la législation. On a pris ce qu'il a dit sur le contrat social pour une législation; voilà l'erreur.

Comment donc a-t-on pu séparer ce qui, dans sa pensée, était inséparable, savoir, le dogme de la souveraineté du peuple et l'idée d'un législateur qui rendrait possible cette souveraineté!

On croit avoir tout dit, lorsqu'on a dit souveraineté du peuple; mais il se trouve que,

suivant Jean-Jacques lui-même, on a parlé seulement d'une chose à inventer, et qui n'est pas inventée. Car la souveraineté du peuple doit, suivant lui, être précédée d'un législateur.

On s'imagine, dis-je, vulgairement que Rousseau, parcequ'il a identifié le peuple et le souverain, a identifié également le peuple et le législateur. Nous venons de voir combien cela est faux. Il a fait le peuple souverain, et, en tant que souverain, il l'a fait arbitre des lois. Mais il a reconnu que l'initiation n'appartenait pas au peuple; il a reconnu la nécessité des révélateurs.

Il a enseigné la souveraineté du peuple, mais il a enseigné autre chose. Car il a enseigné que cette souveraineté du peuple devait être précédée d'un législateur, que cette souveraineté du peuple n'était viable qu'à la condition d'une initiation qui la ferait vivre.

Qu'elles sont belles les pages que je viens de citer, et combien elles auraient besoin d'être méditées de notre temps! C'est parcequ'elles n'ont pas été comprises, c'est parcequ'on les a pour ainsi dire supprimées de l'œuvre de Jean-Jacques, que cette œuvre est une énigme obscure, une erreur pour les uns, une vaine rêverie pour les autres, tandis que, pour ceux mêmes qui restent fidèles à sa doctrine, cette doctrine est un idéal à jamais impraticable.

CHAPITRE VI.

Nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de Rousseau sur le législateur. Par les raisons que nous avons exposées précédemment, nous ne croyons pas, pour l'avenir, à un Moïse, à un Mahomet, à un Lycurgue, à un Solon, ni même à un dominateur de second ordre comme Calvin, le législateur de Genève, que Jean-Jacques cite à la suite de tant d'autres plus grands hommes. Nous croyons que l'initiateur ne sera pas un seul homme, parlant en son nom, au nom de sa propre sagesse ou au nom d'une révélation particulière de Dieu. Nous croyons à l'esprit humain, et non pas à des hommes. Si l'on nous demande comment l'esprit humain se fera législateur, et si ce n'est pas par des hommes, nous répondrons de nouveau ce que nous avons répondu : Sans doute ce sera par des hommes, mais par des hommes dont le premier caractère sera de s'annihiler devant l'esprit humain, et dont, par conséquent, la doctrine même sera la ruine de toute tyrannie particulière et de tout égoïsme du génie.

Mais nous sommes profondément pénétrés, comme Rousseau, de la nécessité du législateur ; non, encore une fois, du législateur tel que le connut l'antiquité, mais de ce législateur transformé.

C'est dans la presse, avons-nous dit plus

haut, que doit aujourd'hui se trouver le révélateur. C'est à elle de remplir ce rôle ; à elle cette sublime et nécessaire mission.

Que les écrivains politiques considèrent donc et méditent ces paroles de Rousseau sur le législateur, c'est-à-dire sur l'initiation qui peut rendre réelle et vivante la doctrine politique de la souveraineté du peuple.

CHAPITRE VII.

Faut-il traiter plus longuement de la question de la souveraineté ?

Elle nous paraît résolue, cette question, complètement résolue par ce que nous venons de dire. Elle est résolue par le commentaire que, l'œuvre de Rousseau à la main, nous venons de faire sur cette œuvre.

Si on ne sait aujourd'hui où repose en principe la vraie souveraineté, c'est faute d'avoir compris dans toute sa portée l'œuvre de Jean-Jacques, et pour avoir donné à cette œuvre un sens qu'elle n'a pas.

Autrefois, on n'était pas embarrassé de savoir où était la souveraineté. Elle reposait, du consentement général, dans les rois, dans les nobles, et dans les prêtres. Les rois, les nobles, et les prêtres renversés, on s'est demandé où était la souveraineté. On l'a mise tout d'abord, avec Rousseau, dans le peuple ; et on a eu le principe de la souveraineté du peuple.

Mais bientôt on s'est aperçu, soit par la pratique, soit par la réflexion, de toutes les imperfections de ce principe, au point où en est aujourd'hui l'esprit humain, Alors sont venus d'autres docteurs (1), qui à la *souveraineté du peuple* ont opposé ce qu'ils appellent la *souveraineté de la raison*. C'est la souveraineté de la raison *individuelle* qu'ils veulent dire. C'est *l'individualisme* qu'ils défendent, c'est *l'égoïsme* qu'ils protègent.

Mais l'imperfection de cette nouvelle base donnée à la souveraineté saute aux yeux. Tous les maux actuels et tous les désordres de la société résultent de l'individualisme; et voilà une doctrine qui donne droit à l'individualisme, qui pose en droit la souveraineté de chacun! Il ne manquait à l'égoïsme, après avoir eu ses prédicateurs philosophiques, que d'avoir ses prédicateurs politiques!

Est-il étonnant que, rebutés par les imperfections de ces deux principes de la raison collective et de la raison individuelle, des esprits plus ou moins pénétrants et lucides, des cœurs plus ou moins sincères et ardents, aient

(1) On a peut-être déjà oublié que, sous la Restauration, les écrivains qu'on appelle *doctrinaires* n'avaient à la bouche que des invectives contre le principe de la *souveraineté du peuple*, au nom de ce qu'ils appelaient la *souveraineté de la raison*. Depuis, ces hommes sont venus au pouvoir. Voilà dix ans qu'ils s'agitent, qu'ils intriguent, qu'ils gouvernent ou paraissent gouverner. Que pouvaient-ils fonder avec leur prétendu principe? Rien. Qu'ont-ils fondé en effet? Rien.

délaissé et le principe de la souveraineté populaire et le principe de la souveraineté égoïste de chaque individu, et soient revenus à l'aristocratie, au dogme de la supériorité de l'intelligence et du génie, et finalement au dogme de la *souveraineté des révélateurs*?

Et néanmoins l'œuvre de Rousseau plane encore, d'une hauteur incommensurable, sur ces tentatives faites pour la détruire. L'œuvre de Rousseau vivra; elle a assez de vérité et de grandeur pour être immortelle. Aux faux Messies de notre temps, qui n'ont pas compris ses prophéties, et qui, au lieu de tendre à réaliser la souveraineté du peuple, l'égalité, la liberté, la fraternité des hommes, se sont vainement égarés dans l'imitation et le plagiat des révélations antiques, sa voix sévère dit encore : « Il est vrai, le législateur doit en-
» traîner par l'autorité divine ceux que ne pour-
» rait ébranler la prudence humaine. Mais il n'ap-
» partient pas à tout homme de faire parler les
» dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce
» pour être leur interprète. La grande âme du
» législateur est le vrai miracle qui doit prouver
» sa mission. Tout homme peut graver des ta-
» bles de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité,
» ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille,
» ou trouver d'autres moyens grossiers d'en
» imposer au peuple. Celui qui ne saura que
» cela pourra même assembler par hasard une
» troupe d'insensés; mais il ne fondera jamais

» un empire, et son extravagant ouvrage périra
» bientôt avec lui. De vains prestiges forment
» un lien passager; il n'y a que la sagesse qui le
» rende durable. »

Et quant à ceux qui préconisent la souveraineté de la raison individuelle, et qui s'imaginent lutter par là avec le Prophète du peuple, avec Rousseau, on peut leur dire : « Ne voyez-vous pas que, critiques impuissants, vous ne faites que dissoudre en brins le faisceau que ce grand homme avait voulu réunir ? Qui a mieux vu que lui que la souveraineté était dans *chacun* ? qui l'a plus répété, qui l'a démontré, qui l'a fait passer en loi dans nos âmes ? Mais lui, il ne s'était pas arrêté à l'égoïsme, comme vous faites ; il avait dit : « La souveraineté est dans *chacun*, Mais je conçois que, de *chacun*, elle puisse *légitimement* passer dans tous ; » et il avait prophétisé une société où la souveraineté serait dans tous et dans *chacun*. Il était sorti, en aspiration et en vœu, de l'égoïsme ; vous, vous y rentrez. Il a commencé la synthèse ; vous refaites de l'analyse, de la dissolution. Vous êtes d'un siècle en arrière de lui, vous venus un siècle après lui ; et vous croyez être en avant, et vous le dédaignez, vous l'insultez ! Commencez par le comprendre. »

CHAPITRE VIII.

Ainsi donc, en résumé sur cette question : *Où réside la souveraineté ?* trois voix s'élèvent, qui proclament à la fois la vérité et l'erreur.

La première voix dit : « La souveraineté est dans le peuple ; le vrai législateur, c'est tous : » SOCIALISME.

La seconde voix dit : « La souveraineté est dans la raison ; le vrai législateur, c'est chacun : » INDIVIDUALISME.

La troisième voix dit « : La souveraineté est en Dieu ; le vrai législateur, c'est quelqu'un ou quelques-uns ; ce n'est pas tous, ce n'est pas chacun : » RÉVÉLATION.

Et chacun de ces trois principes, je le répète, contient une vérité détruite par une erreur.

Et chacun de ces trois principes peut, en conséquence, servir à battre en ruines les deux autres : aucun ne peut résister à cette double attaque.

La souveraineté est dans Dieu ; mais elle est dans chacun et dans tous.

La souveraineté est dans chacun ; mais elle est dans Dieu et dans tous.

La souveraineté est dans tous ; mais elle est dans chacun et dans Dieu.

Le vrai législateur, dites-vous, c'est la science, c'est la vérité, c'est Dieu. Oui, certes ; mais si Dieu se manifeste dans quelqu'un ou

dans quelques-uns, il se manifeste aussi dans chacun et dans tous. Vous me commandez au nom de la raison ; c'est apparemment que vous me reconnaissez susceptible de raison. Vous alléguiez le verbe divin ; mais c'est *la lumière qui éclaire tout homme venant au monde* (1). J'en suis donc participant au même titre que vous, et chacun en est participant. Donc, au nom même de la raison, le vrai législateur, c'est chacun, et par conséquent c'est tous.

Voilà la Révélation renversée. Mais réciproquement que la raison individuelle s'élève et veuille trôner sur les ruines de toute croyance et de toute société, nous la ferons aisément déguerpir de ce trône. Vous alléguiez votre raison pour usurper la souveraineté. J'alléguerai la mienne, et chacun alléguera la sienne. Donc il y aura autant de souverains que d'individus. Donc plus de société ; car comment tous ces souverains, sans règle commune, pourraient-ils s'accorder ? L'un trouvera mauvais ce que l'autre trouvera bon. Donc la force seule pourra décider. Donc plus de souveraineté. Donc le principe est absurde. Mais il est absurde par un autre côté ; car puisque vous alléguiez votre raison, c'est donc que vous alléguiez la raison, la raison en général. Vous ne pouvez vous dire raisonnable sans reconnaître la raison. Moi aussi j'allègue la raison, et chacun allègue la raison. Donc, si nous sommes cent qui voyions la raison d'une ma-

(1) S. Jean, ch. I.

nière, et que vous soyez seul à voir la raison d'une autre manière, il est inévitable que la raison nous commandera d'organiser l'association humaine autrement que vous ne la voudriez. Donc, au nom même du principe de la raison que vous invoquez, la souveraineté n'est pas dans chacun, et le vrai législateur, c'est tous ou la majorité. C'est ainsi que le Socialisme, au nom même de la raison individuelle, renversera du premier coup son adversaire, et courbera la raison individuelle devant la raison collective. Mais la Révélation, à son tour, ne se fera pas faute ; car aux partisans de la souveraineté de la raison elle dira : « Votre raison vient de Dieu ; donc vous êtes radicalement déraisonnables si vous ne la soumettez pas à Dieu. Or croyez-vous que Dieu n'ait pas pu investir d'autres hommes de plus de raison que vous ? » Ainsi voilà les révélateurs qui, au nom de la raison, ébranlent la foi que la raison individuelle peut avoir en elle-même, et finissent par la faire tomber à genoux devant leur système et devant leurs idoles.

Enfin, que le principe nu de la Souveraineté du peuple se dresse comme un fantôme, nous lui dirons : « Si tu prétends être par toi-même, et n'avoir pas d'autre cause et d'autre sanction que toi-même, nous te déclarons faux, absurde, et chimérique. Que le souverain soit *tous*, je le veux bien ; mais à condition que *tous* s'entendent et s'accordent. Or s'ils s'entendent et s'accordent, ils obéiront donc à une raison

qui apparaîtra à tous. Donc , en ce cas , le vrai souverain , c'est cette raison , ce n'est pas ceux qui lui obéissent. Et s'ils ne s'accordent pas , le vrai souverain , c'est *chacun* ; car d'où *tous* tireraient-ils la souveraineté , sinon de *chacun* , par délégation , par contrat ? Donc chacun peut le rompre , ce contrat. Au-dessus de chacun , au-dessus de tous , il faut donc une raison supérieure qui les éclaire et les relie. Dans ce cas seulement , *tous* sont constitués au-dessus de *chacun* ; mais alors même cela n'a lieu que parceque *chacun* le veut et y consent. Donc encore *chacun* est au-dessus de tous. Donc la souveraineté ne réside dans tous , ou dans le peuple , que par délégation de chacun , comme l'a dit Rousseau ; et la souveraineté ne peut résider ainsi dans tous par chacun , que parce qu'une raison supérieure , ce que Rousseau appelle le législateur , et qu'il fait descendre du Ciel , cimente l'union de tous et de *chacun* , et , éclairant la terre d'une lumière divine , permet cet accord de la raison individuelle et de la raison collective. »

Donc , nous élevant au-dessus de ces trois formules incomplètes et fausses , qui ont chacune un de vérité pour deux d'erreur , nous écrirons la vérité entière , complète , et sans mélange d'erreur , dans cette formule trinaire , qui comprend et rectifie les trois autres formules données jusqu'ici :

Le vrai législateur , c'est *chacun par tous au moyen de la science et de l'amour*.

Ou réciproquement, le vrai législateur, c'est tous par chacun au moyen de la science et de l'amour.

Ou réciproquement encore, le vrai législateur, c'est la science et l'amour par chacun et par tous.

CHAPITRE IX.

Oui, voilà la vérité sur la question de la souveraineté ou du législateur; et, l'âme émue de cette vérité, plutôt que vain de l'avoir découverte et formulée comme je viens de le faire (car c'est Rousseau lui-même qui m'a suggéré cette vérité, et m'en a fourni les prémisses), j'ose dire que, par cette vérité, nous faisons un pas immense en avant du *Contrat Social* de Rousseau, tel qu'on l'a compris jusqu'ici.

La souveraineté du peuple, telle qu'on a cru la voir dans le *Contrat Social*, est une erreur et une impossibilité; et nous devons hautement le reconnaître, si nous voulons que cette souveraineté du peuple sorte un jour de la région des chimères.

Quoi! sans la religion, sans la science, le peuple serait supposé le souverain légitime de chaque citoyen! Assemblez donc ce peuple, et voyez si vous voulez le reconnaître pour souverain de votre conscience et maître légitime de tous vos actes.

Est-ce là, encore une fois, ce que Rousseau a voulu dire? A-t-il dit ou voulu dire que, par le simple fait de la substitution de la démocratie à tout autre système, le vrai souverain était trouvé? Non, mille fois non; jamais absurdité pareille n'a pu entrer dans sa pensée. Qu'a-t-il donc voulu dire?

Il a prophétisé la démocratie. Mais la démocratie, c'est la religion; car la démocratie ne peut s'organiser sans la religion. Donc il a prophétisé la religion.

En sorte que l'on peut ainsi formuler l'œuvre de Rousseau : il a prophétisé la religion de l'avenir.

CHAPITRE X.

Et ici, pour mieux marquer combien ce que je viens de dire est vrai, je vais instantanément passer de Rousseau à son disciple Robespierre. Il est si vrai que la religion est le mot final de la démocratie prophétisée par Rousseau, que, quand la démocratie tenta de s'organiser, elle se fit religion.

Me voici arrivé à ce point où j'ai promis de citer l'exemple de la Convention aux politiques qui nous reprochent de tourner nos regards aujourd'hui vers les questions religieuses. Je viens de les combattre avec Rousseau, je vais achever de détruire leurs objections avec Robespierre, qui est Rousseau à l'œuvre. S'ils me nient l'un et l'autre, s'ils se privent volontaire-

ment de la tradition de Rousseau et de celle de Robespierre, je leur demanderai ce qui leur reste. Il ne leur restera rien.

Je ne vous dirai pas, Politiques, que la Révolution tout entière, quand on saisit son vrai caractère, abstraction faite de la forme des événements, n'est autre qu'un conflit armé des diverses opinions religieuses ou philosophiques du dix-huitième siècle; vous ne voudriez pas me croire, et pourtant rien n'est plus vrai. Je ne vous dirai pas que, dans cette mêlée, il est facile de reconnaître, sous les déguisements et les transformations qu'elles durent nécessairement prendre pour passer dans la réalité, les doctrines confuses et divergentes, quoique tendant d'une certaine façon au même but, qui avaient occupé l'esprit humain avant 1789, le Déisme épicurien de Voltaire, l'Athéisme de d'Holbach et de Lamettrie, le Déisme chrétien de Rousseau, et toutes les nuances de ces trois principaux systèmes; cette discussion nous entraînerait trop loin, et je ne veux vous combattre que par des autorités. Je me borne donc à vous demander pourquoi la Convention, en tête de ses tables de la loi, a gravé ces paroles :

« Le peuple français proclame, en présence de » L'ÊTRE SUPRÊME, la déclaration suivante des » droits de l'homme et du citoyen (1). »

Robespierre et les Jacobins avaient proposé :

« La Convention nationale proclame, à la

(1) *Constitution de 93.*

» face de l'univers, et sous les yeux du LÉGISLA-
» TEUR IMMORTEL, la déclaration suivante des
» droits de l'homme et du citoyen (1). »

Quoi ! la Convention ne pouvait-elle se passer d'attester Dieu ? et, l'attestant, pourquoi cette dénomination nouvelle d'*Être Suprême* ou de *législateur immortel* qu'elle lui donne ? Ne voyez-vous pas tout ce qu'il y a dans ces paroles mises en tête de la loi des lois ? Un monde est fini, un monde commence. Ce n'est plus le Dieu du Christianisme qu'on atteste, c'est un Dieu nouveau ; mais on atteste Dieu. Donc la Révolution française fut une religion en germe.

Vous me le niez, vous oubliez l'histoire ; écoutez donc le Commentaire de ce premier article du Symbole de nos pères, et voyez la suite des choses :

ROBESPIERRE : « Ce n'est point en vain que
» la Convention a proclamé la déclaration
» des droits de l'homme en présence de l'Être
» Suprême... L'athéisme est *aristocratique*.
» L'idée d'un grand être qui veille sur l'inno-
» cence opprimée et qui punit le crime triom-
» phant est toute populaire. (*Vifs applaudisse-*
» *ments.*) Le peuple, les malheureux m'applau-
» dissent ; si je trouvais des censeurs, ce serait
» parmi les riches et parmi les coupables....
» Je parle dans une tribune où l'imprudent

(1) Projet de *Déclaration des Droits*, adopté aux Jacobins, séance du 21 avril 1793, et présenté à la Convention, séance du 24 avril.

» Guadet osa me faire un crime d'avoir
» prononcé le mot de Providence. Et dans
» quel temps? lorsque, le cœur ulcéré de tous
» les crimes dont nous étions les témoins et
» les victimes, versant des larmes amères et im-
» puissantes sur la misère du peuple éternelle-
» ment trahi, éternellement opprimé, je cher-
» chais à m'élever au-dessus de la tourbe impure
» des conspirateurs dont j'étais environné, en
» invoquant contre eux la vengeance céleste au
» défaut de la foudre populaire. Ce sentiment
» est gravé dans tous les cœurs sensibles et
» purs, il anima dans tous les temps les plus ma-
» gnanimes défenseurs de la liberté. Aussi long-
» temps qu'il existera des tyrans, il sera une
» consolation douce au cœur des opprimés; et
» si jamais la tyrannie pouvait renaître parmi
» nous, quelle est l'âme énergique et vertueuse
» qui n'appellerait pas en secret, de son triom-
» phe sacrilège, à cette éternelle justice qui sem-
» ble avoir écrit dans tous les cœurs l'arrêt de
» mort de tous les tyrans? Il me semble, du
» moins, que le dernier martyr de la liberté
» exhalerait son âme avec un sentiment plus
» doux en se reposant sur cette idée consola-
» trice. Ce sentiment est celui de l'Europe et
» de l'univers; c'est celui du peuple français. Ce
» peuple n'est attaché ni aux prêtres, ni à la
» superstition, ni aux cérémonies religieuses;
» il ne l'est qu'au culte en lui-même, c'est-à-
» dire à l'idée d'une puissance incompréhensi-
» ble, l'effroi du crime et le soutien de la vertu,

» à qui il se plaît à rendre des hommages qui
x sont autant d'anathèmes contre l'injustice et
» contre le crime triomphant (1). »

Mais n'y a-t-il eu que cela ? La Révolution ne s'occupait-elle des idées qu'on appelle particulièrement *religieuses* que le jour où la Convention, ayant une législation à décréter, se souvint de l'existence de Dieu, ou bien le jour où Robespierre cherchait à s'élever, comme il dit, *au-dessus de la tourbe impure des conspirateurs* ?

Eh ! non. Tout le terrible drame qui suivit ces paroles de Robespierre est au fond une guerre de principes religieux, comme l'avait déjà été le drame antérieur. La Révolution, encore une fois, est, dans tout son développement, fervente de l'idée religieuse ; et si, pour imiter la phrase de Robespierre, elle s'éleva *au-dessus de la tourbe impure des conspirations vulgaires*, c'est que, comme lui, elle chercha, de ruine en ruine, sur les cadavres accumulés de ses propres héros, une religion... qu'elle ne trouva pas.

Pourquoi porta-t-elle au Panthéon Mirabeau, et pourquoi le jeta-t-elle ensuite aux gémonies ? C'est qu'elle cherchait une religion. Pourquoi l'Assemblée Constituante fut-elle appelée Constituante, et ne put-elle rien constituer ? C'est que la société cherchait une religion, et

(1) Robespierre aux Jacobins, présidence d'Anacharsis Clootz, séance du 1^{er} frimaire an II.

que le mélange confus de toutes sortes d'opinions hétérogènes qui composaient cette assemblée, et entre lesquelles, s'il y en avait une de dominante, c'était le Déisme épicurien, ne pouvait donner une religion. Pourquoi après le 10 août, signe de la destruction de l'ancien régime religieux et politique, le 31 mai? C'est que la société cherche une religion, et qu'elle n'a pu se contenter de ce premier faux législateur qu'on appelait la Constituante, et dont l'esprit s'était propagé et maintenu, même au sein de la Convention, dans la faction des Girondins. Et après le 31 mai pourquoi la Convention se divise-t-elle encore? Pourquoi Hébert, Chaumette, et la Commune, d'un côté; pourquoi Danton, Camille Desmoulins, et les Cordeliers, d'un autre; pourquoi Robespierre, Saint-Just, et les Jacobins, en troisième parti? Et pourquoi s'immolent-ils les uns les autres, comme ils avaient immolé Louis XVI et les Girondins? C'est toujours que la société cherche une religion; c'est qu'Hébert, Chaumette, et la Commune, représentent un Athéisme systématique; c'est que Danton, Camille, et les Cordeliers, représentent un Matérialisme qui n'a même pas la prétention d'être un système, et qui tombe par conséquent dans la corruption et l'impuissance; c'est enfin que Robespierre, Saint-Just, et les Jacobins, sont des Déistes disciples de Rousseau, et osent tenter d'introduire par la force la religion formulée dans le *Contrat Social*, savoir le principe social de l'existence de

Dieu et de l'immortalité de l'âme, comptant attacher ensuite à cette base, qu'ils croient solide, toute la morale et toute la politique. Ils tuèrent Hébert et Chaumette pour cela, ils tuèrent Danton et Camille pour cela. — Et puis?... — Et puis ! ils proclamèrent l'Être Suprême ; ils firent voter à la Convention un culte. — Et puis?... — Et puis ! ils eurent une belle journée, celle où, suivant les témoignages des contemporains, Robespierre, pour la première fois, montra un visage riant, celle où il s'écriait : « *Voilà la plus intéressante portion de l'Humanité. L'univers est ici rassemblé. O nature, que ta puissance est sublime et délicate ! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête* (1) ! » — Et puis enfin?... — Enfin ! ils tombèrent eux-mêmes ce jour-là, le jour de la fête de l'Être Suprême, avec leur culte. Mais voyons d'abord quel était ce culte ; et puisque vous me forcez à rappeler l'histoire, souffrez que je vous représente ses monuments.

A peine le Comité de salut public a-t-il immolé, en deux sacrifices réglés, Hébert, Chaumette et leurs partisans, Danton, Camille Desmoulins et leurs adhérents, qu'il aborde la Convention avec trois Rapports remarquables sur la *police générale*, sur la *théorie du gouvernement démocratique*, et sur la *néces-*

(1) *Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor*, par Vilate, juré au tribunal révolutionnaire.

sité des idées religieuses et morales en harmonie avec les principes républicains. Saint-Just est l'auteur du premier, Billaud-Varennés du second, Robespierre du troisième. Ce fut là le point culminant de la Révolution ; et ne pas chercher là le caractère de cette Révolution, c'est être aveugle. Voici quelques passages de ces Rapports ; tout y va à l'idée d'un culte, sous un langage plus ou moins clair. Saint-Just et Billaud-Varennés avaient évidemment pour but de préparer le Rapport de Robespierre. Saint-Just convie le Convention à être digne de son rôle de législateur, en s'élevant vers le *législateur immortel*. Billaud-Varennés définit l'idée de société et de république, en montrant la solidarité sociale. Enfin Robespierre proclame la nécessité d'une transformation sociale et religieuse.

SAINT-JUST : « L'aristocratie est en deuil....
» Elle s'indigne que vous ayez reconnu la Divinité, et que vous ayez rappelé les généreux
» sentiments de la nature. . . . Formez les
» institutions civiles, les institutions auxquelles
» on n'a point pensé encore : il n'y a point de
» liberté durable sans elles. C'est par là que
» vous annoncerez la perfection de votre démocratie et la grandeur de vos vues... L'esprit humain est aujourd'hui malade. N'en doutez pas,
» tout ce qui existe autour de nous doit changer et finir, parce que tout ce qui existe autour
» de nous est injuste. La victoire et la liberté

» couvriront le monde. Ne méprisez rien, mais
» n'imitiez rien de ce qui s'est passé avant nous :
» l'héroïsme n'a point de modèle. C'est ainsi
» que vous fonderez un puissant empire, avec
» l'audace du génie et la puissance de la jus-
» tice et de la vérité (1).»

BILLAUD-VARENNES : « La société est un
» échange journalier de secours réciproques.
» Concentrer le bonheur en soi-même, c'est
» s'isoler au détriment de l'association, c'est
» circonscrire ses propres jouissances en renon-
» çant aux plus doux sentiments..... La répu-
» blique est la fusion de toutes les volontés, de
» tous les intérêts, de tous les talents, de tous
» les efforts, pour que chacun trouve, dans cet
» ensemble, des ressources communes, une
» portion de bien égale à sa mise... Citoyens,
» nous avons promis d'honorer le malheur : il
» sera bien plus beau de le faire disparaître...
» Voulez-vous empêcher que l'indigence, cette
» lèpre politique, attaque désormais le corps
» social : faites qu'on ne puisse pas se dispen-
» ser, sans se couvrir de honte, de se mettre
» en état d'exercer une profession utile ; faites
» surtout que nul, avec des bras vigoureux et
» l'amour du travail, ne cherche vainement
» à s'occuper. Que des édifices publics, que des
» ateliers, que des canaux, que des grandes

(1) *Rapport sur la police générale*, 26 germinal an II
(15 avril 1794).

» routes offrent partout aux citoyens laborieux
» un travail assuré. Le despotisme place le mi-
» sérable entre le besoin et le crime; dans un
» état libre, on épargne à l'indigent la nécessité
» de se rendre coupable. Saisissez l'homme dès
» sa naissance pour le conduire à la vertu par
» l'admiration des grandes choses et l'enthou-
» siasme qu'elles inspirent. Que chaque action
» héroïque ait son trophée; que chaque senti-
» ment généreux soit célébré dans des fêtes
» publiques. Ce sont ces tableaux animés et tou-
» chants qui laissent des impressions profondes,
» qui élèvent l'âme, qui agrandissent le génie,
» qui électrisent tour à tour le civisme et la sen-
» sibilité : le civisme, principe sublime de l'ab-
» négation de soi-même; la sensibilité, source
» inépuisable de tous les penchants affectueux
» et sociables. Ce sont des rapprochements
» réitérés qui conduisent insensiblement les
» hommes à se faire un besoin de se recher-
» cher, de se mêler ensemble; qui les accoutu-
» ment à placer leur plaisir le plus vif dans leur
» réunion, et leur joie dans une participation
» générale aux mêmes transports, aux mêmes
» jouissances. Que la patrie, mère commune,
» serre indistinctement dans ses bras tous ses
» enfants! Que ses soins s'étendent jusqu'aux
» derniers instants de l'existence; et son-
» gez qu'il ne serait pas inutile pour l'opi-
» nion que la patrie présidât elle-même à la
» pompe funèbre de tous les citoyens. La
» mort est un rappel à l'égalité qu'un peuple

» libre doit consacrer par un acte public (1). »

Certes il y a déjà beaucoup dans ces Rapports de Saint-Just et de Billaud-Varennes.

Pouvait-on, d'un point de vue élevé, mieux peindre la gravité du moment et l'importance de l'œuvre que Saint-Just :

L'esprit humain est aujourd'hui malade. Tout ce qui existe doit changer. Formez les institutions civiles, les institutions auxquelles on n'a point encore pensé (2); il n'y a point de liberté sans elles. N'imitiez rien, mais ne méprisez rien de ce qui s'est passé avant nous.

C'était la religion, c'était un culte, que Saint-Just indiquait dans ces paroles : *N'imitiez rien, mais ne méprisez rien de ce qui s'est passé avant nous.*

Où sera au surplus, la religion, et d'où sortira-t-elle, si elle n'est pas incluse dans de tels aphorismes :

La société est un échange journalier de secours réciproques. La république est la fusion de toutes les volontés, de tous les intérêts, de tous les talents, de tous les efforts. Faites disparaître l'indigence; épargnez à l'indigent la nécessité de se rendre coupable! Saisissez l'homme dès sa naissance, pour le conduire à la vertu! Que la patrie, mère commune, serre indistinctement dans ses bras tous ses enfants!

(1) Rapport sur la théorie du gouvernement démocratique, 4^{er} floréal an II (20 avril 1794).

(2) C'est-à-dire depuis le commencement de la Révolution.

Que ses soins s'étendent jusqu'aux derniers instants de l'existence !

Mais, encore une fois, tout cela n'était qu'une préparation au Rapport de Robespierre, lequel mérite d'être mûrement médité, pour l'intelligence du passé comme pour celle de l'avenir : Robespierre fut véritablement la pythonisse et l'oracle de la Révolution.

CHAPITRE XI.

ROBESPIERRE : « Citoyens, c'est dans la prospérité que les peuples, ainsi que les particuliers, doivent pour ainsi dire se recueillir, »
» pour écouter, dans le silence des passions, »
» la voix de la sagesse. Le moment où le bruit »
» de nos victoires retentit dans l'univers est »
» donc celui où les législateurs de la république française doivent veiller avec une nouvelle sollicitude sur eux-mêmes et sur la patrie, et affermir les principes sur lesquels »
» doivent reposer la stabilité et la félicité de la »
» république. Nous venons aujourd'hui soumettre à votre méditation des vérités profondes »
» qui importent au bonheur des hommes, et »
» vous proposer des mesures qui en découlent »
» naturellement.

» Le monde moral, beaucoup plus encore »
» que le monde physique, semble plein de contrastes et d'énigmes. La nature nous dit que »
» l'homme est né pour la liberté, et l'expérience

» des siècles nous montre l'homme esclave; ses
» droits sont écrits dans son cœur, et son humilia-
» tion dans l'histoire. Le genre humain respecte
» Caton, et se courbe sous le joug de César; la
» postérité honore la vertu de Brutus, mais elle
» ne la permet que dans l'histoire ancienne; les
» siècles et la terre sont le partage du crime et de
» la tyrannie; la liberté et la vertu se sont à peine
» reposées un instant sur quelques points du
» globe: Sparte brille comme un éclair dans
» des ténèbres immenses.

» Ne dis pas cependant, ô Brutus, que la
» vertu est un fantôme! Et vous, fondateurs
» de la république française, gardez-vous de
» désespérer de l'Humanité, ou de douter un
» moment du succès de votre grande entreprise!

» Le monde a changé; il doit changer encore.
» Qu'y a-t-il de commun entre ce qui est et ce qui
» fut? Les nations civilisées ont succédé aux sau-
» vages errants dans les déserts; les moissons fer-
» tiles ont pris la place des forêts antiques qui
» couvraient le globe; un monde a paru au-delà
» des bornes du monde; les habitants de la
» terre ont ajouté les mers à leur domaine im-
» mense; l'homme a conquis la foudre, et con-
» juré celle du ciel. Comparez le langage im-
» parfait des hiéroglyphes avec les miracles de
» l'imprimerie; rapprochez le voyage des Argo-
» nautes de celui de La Peyrouse; mesurez la
» distance entre les observations astronomiques
» des Mages de l'Asie et les découvertes de
» Newton, ou bien entre l'ébauche tracée par

» la main de Dibutade et les tableaux de David.

» *Tout a changé dans l'ordre physique ; tout doit changer dans l'ordre moral et politique. La moitié de la révolution du monde est déjà faite ; l'autre moitié doit s'accomplir.*

» La raison de l'homme ressemble encore au globe qu'il habite ; la moitié en est plongée dans les ténèbres, quand l'autre est éclairée. Les peuples de l'Europe ont fait des progrès étonnants dans ce que l'on appelle les arts et les sciences, et ils semblent dans l'ignorance des premières notions de la morale publique ; ils connaissent tout, excepté leurs droits et leurs devoirs. D'où vient ce mélange de génie et de stupidité ? De ce que, pour chercher à se rendre habiles dans les arts, il ne faut que suivre ses passions, tandis que pour défendre ses droits et respecter ceux d'autrui, il faut les vaincre. Il en est une autre raison : c'est que les rois, qui font le destin de la terre, ne craignent ni les grands géomètres, ni les grands peintres, ni les grands poètes, et qu'ils redoutent les philosophes rigides et les défenseurs de l'Humanité.

» Cependant le genre humain est dans un état violent qui ne peut être durable. La raison humaine marche depuis longtemps contre les trônes à pas lents, et par des routes détournées, mais sûres. Le génie menace le despotisme, alors même qu'il semble le caresser ;

» il n'est plus guère défendu que par l'habitude
» et par la terreur, et surtout par l'appui que lui
» prête la ligue des riches et de tous les oppres-
» seurs subalternes, qu'épouvante le caractère
» imposant de la Révolution française.....

» *Le fondement unique de la société civile,*
» *c'est la morale.....*

» Ne consultez que le bien de la patrie et les
» intérêts de l'Humanité. Toute institution,
» toute doctrine qui console et qui élève les
» âmes doit être accueillie ; rejetez toutes celles
» qui tendent à les dégrader et à les corrompre.
» Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux
» et toutes les grandes idées morales, qu'on a
» voulu éteindre ; rapprochez par le charme de
» l'amitié et par le lien de la vertu les hommes,
» qu'on a voulu diviser. Qui donc t'a donné la
» mission d'annoncer au peuple que la Di-
» vinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes
» pour cette aride doctrine, et qui ne te pas-
» sionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage
» trouves-tu à persuader à l'homme qu'une
» force aveugle préside à ses destinées, et frappe
» au hasard le crime et la vertu, que son âme
» n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux
» portes du tombeau ?

» L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des
» sentiments plus purs et plus élevés que celle
» de son immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus
» de respect pour ses semblables et pour lui-
» même, plus de dévouement pour la patrie, plus
» d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris

» pour la mort ou pour la volupté? Vous qui
» regrettez un ami vertueux, vous aimez à pen-
» ser que la plus belle partie de lui-même a
» échappé au trépas! Vous qui pleurez sur le
» cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous
» consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste
» plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux
» qui expirez sous les coups d'un assassin,
» votre dernier soupir est un appel à la justice
» éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir
» le tyran sur son char de triomphe: aurait-
» elle cet ascendant, si le tombeau égalisait
» l'opprimeur et l'opprimé? Malheureux so-
» phiste! de quel droit viens-tu arracher à l'in-
» nocence le sceptre de la raison, pour le re-
» mettre dans les mains du crime, jeter un voile
» funèbre sur la nature, désespérer le malheur,
» réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader
» l'Humanité? Plus un homme est doué de sen-
» sibilité et de génie, plus il s'attache aux idées
» qui agrandissent son être et qui élèvent son
» cœur; et la doctrine des hommes de cette
» trempe devient celle de l'univers. Et! com-
» ment ces idées ne seraient-elles point des vé-
» rités? Je ne conçois pas du moins comment
» la nature aurait pu suggérer à l'homme des
» fictions plus utiles que toutes les réalités; et
» si l'existence de Dieu, si l'immortalité de l'âme
» n'étaient que des songes, elles seraient encore
» la plus belle de toutes les conceptions de l'es-
» prit humain.

» Je n'ai pas besoin de remarquer qu'il ne

» s'agit pas ici de faire le procès à aucune opi-
» nion philosophique en particulier , ni de con-
» tester que tel philosophe peut être vertueux ,
» quelles que soient ses opinions , et même en
» dépit d'elles , par la force d'un naturel heu-
» reux ou d'une raison supérieure ; il s'agit de
» considérer seulement l'athéisme comme anti-
» national , et lié à un système de conspiration
» contre la république.

» Eh ! que vous importent à vous , législateurs ,
» les hypothèses diverses par lesquelles certains
» philosophes expliquent les phénomènes de la
» nature ? Vous pouvez abandonner tous ces
» objets à leurs disputes éternelles ; ce n'est ni
» comme métaphysiciens , ni comme théolo-
» giens , que vous devez les envisager : aux yeux
» du législateur tout ce qui est utile au monde
» et bon dans la pratique est la vérité.

» L'idée de l'Être-Suprême et de l'immorta-
» lité de l'âme est un rappel continu à la jus-
» tice ; elle est donc sociale et républicaine.
(*On applaudit.*).....

» Vous avez déjà été frappés sans doute de la
» tendresse avec laquelle tant d'hommes qui ont
» trahi leur patrie ont caressé les opinions si-
» nistres que je combats. Que de rapprochements
» curieux peuvent s'offrir encore à vos esprits !
» Nous avons entendu (qui croirait à cet excès
» d'impudeur ?) , nous avons entendu , dans une
» société populaire , le traître Guadet dénoncer
» un citoyen pour avoir prononcé le nom de
» la Providence ! Nous avons entendu , quelque

» temps après, Hébert en accuser un autre pour
» avoir écrit contre l'athéisme. N'est-ce pas
» Vergniaud et Gensonné qui, en votre présence
» même, et à votre tribune, pérorèrent avec
» chaleur pour bannir du préambule de la
» Constitution le nom de l'Être Suprême, que
» vous y avez placé? Danton, qui souriait de
» pitié aux mots de vertu, de gloire, de posté-
» rité; Danton, dont le système était d'avilir
» ce qui peut élever l'âme; Danton, qui était
» froid et muet dans les plus grands dangers
» de la liberté, parla après eux avec beau-
» coup de véhémence en faveur de la même opi-
» nion. D'où vient ce singulier accord de
» principes entre tant hommes qui paraissaient
» divisés? Faut-il l'attribuer simplement au soin
» que prenaient les déserteurs de la cause du
» peuple de chercher à couvrir leur défection
» par une affectation de zèle contre ce qu'ils ap-
» pelaient les préjugés religieux, comme s'ils
» avaient voulu compenser leur indulgence
» pour l'aristocratie et la tyrannie par la guerre
» qu'ils déclaraient à la Divinité?

» Non, la conduite de ces personnages artifi-
» cieux tenait sans doute à des vues politiques
» plus profondes : ils sentaient que pour dé-
» truire la liberté, il fallait favoriser par tous
» les moyens tout ce qui tend à justifier l'é-
» goïsme, à dessécher le cœur, et à effacer
» l'idée de ce beau moral qui est la seule règle
» sur laquelle la raison publique juge les dé-
» fenseurs et les ennemis de l'Humanité. Ils

» embrassaient avec transport un système qui,
» confondant la destinée des bons et des mé-
» chants, ne laisse entre eux d'autre différence
» que les faveurs incertaines de la fortune, ni
» d'autre arbitre que le droit du plus fort ou
» du plus rusé.

» Vous tendez à un but bien différent; vous
» suivrez donc une politique contraire....

» Prêtres ambitieux, n'attendez pas que nous
» travaillions à rétablir votre empire ! Une telle
» entreprise serait même au-dessus de notre
» puissance. (*On applaudit.*) Vous vous êtes
» tués vous-mêmes, et l'on ne revient pas plus
» à la vie morale qu'à l'existence physique.

» Et d'ailleurs qu'y a-t-il entre les prêtres
» et Dieu ? Les prêtres sont à la morale ce
» que les charlatans sont à la médecine. (*Nou-
» veaux applaudissements.*) Combien le Dieu
» de la nature est différent du Dieu des prê-
» tres ? (*Les applaudissements continuent.*)

» Je ne connais rien de si ressemblant à l'a-
» théisme que les religions qu'ils ont faites :
» à force de défigurer l'Être Suprême, ils l'ont
» anéanti autant qu'il était en eux ; ils en ont
» fait tantôt un globe de feu, tantôt un bœuf,
» tantôt un arbre, tantôt un homme, tantôt un
» roi. Les prêtres ont créé un Dieu à leur image ;
» ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel,
» implacable ; ils l'ont traité comme jadis les
» maires du palais traitèrent les descendants
» de Clovis, pour régner sous son nom et se
» mettre à sa place. Ils l'ont relégué dans le

» ciel comme dans un palais , et ne l'ont ap-
» pelé sur la terre que pour demander à leur
» profit des dîmes , des richesses , des honneurs ,
» des plaisirs , et de la puissance. (*Vifs applau-*
» *dissements.*) Le véritable prêtre de l'Être
» Suprême , c'est la nature ; son temple , l'u-
» nivers ; son culte , la vertu ; ses fêtes , la joie
» d'un grand peuple , rassemblé sous ses yeux
» pour resserrer les doux nœuds de la frater-
» nité universelle , et pour lui présenter l'hom-
» mage des cœurs sensibles et purs.

» Prêtres , par quel titre avez-vous prouvé
» votre mission ? Avez-vous été plus justes ,
» plus modestes , plus amis de la vérité que
» les autres hommes ? Avez-vous chéri l'égalité ,
» défendu les droits des peuples , abhorré le
» despotisme , et abattu la tyrannie ? C'est vous
» qui avez dit aux rois : *Vous êtes les images*
» *de Dieu sur la terre , c'est de lui seul que*
» *vous tenez votre puissance ;* et les rois vous
» ont répondu : *Oui , vous êtes vraiment les*
» *envoyés de Dieu. Unissons-nous pour par-*
» *tager les dépouilles et les adorations des*
» *mortels.* Le sceptre et l'encensoir ont cons-
» piré pour déshonorer le ciel et pour usur-
» per la terre. (*Applaudissements.*)

» Laissons les prêtres , et retournons à la Di-
» vinité. Attachons à la morale des bases éter-
» nelles et sacrées ; inspirons à l'homme ce res-
» pect religieux pour l'homme , ce sentiment pro-
» fond de ses devoirs , qui est la seule garantie
» du bonheur social ; nourrissons-le par toutes

» nos institutions. Que l'éducation publique soit
» surtout dirigée vers ce but : vous lui imprimerez sans doute un grand caractère, analogue à la nature de notre gouvernement et à la sublimité des destinées de notre république. Vous sentirez la nécessité de la rendre commune et égale pour tous les Français. Il ne s'agit plus de former des *messieurs*, mais des citoyens. La patrie a seule le droit d'élever ses enfants; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers, aux aliments éternels de l'aristocratie et d'un fédéralisme domestique qui rétrécit les âmes en les isolant, et détruit avec l'égalité tous les fondements de l'ordre social. Mais ce grand objet est étranger à la discussion actuelle.

» Il est cependant une sorte d'institution qui doit être considérée comme une partie essentielle de l'éducation publique, et qui appartient nécessairement au sujet de ce Rapport; je veux parler des fêtes nationales.

» Rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs; car les hommes rassemblés cherchent à se plaire, et ils ne pourront se plaire que par les choses qui les rendent estimables. Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs; car les hommes ne se voient pas sans plaisir.

» L'homme est le plus grand objet qui soit dans la nature; et le plus magnifique de tous

» les spectacles , c'est celui d'un grand peuple
» assemblé....

» Ayez des fêtes générales et plus solennelles
» pour toute la République ; ayez des fêtes par-
» ticulières et pour chaque lieu, qui soient des
» jours de repos , et qui remplacent ce que les
» circonstances ont détruit.

» Que toutes tendent à réveiller les sentiments
» généreux qui font le charme et l'ornement de
» la vie humaine , l'enthousiasme de la liberté ,
» l'amour de la patrie , le respect des lois ; que
» la mémoire des tyrans et des traîtres y soit
» vouée à l'exécration ; que celle des héros de
» la liberté et des bienfaiteurs de l'Humanité y
» reçoive le juste tribut de la reconnaissance
» publique ; qu'elles puisent leur intérêt et leurs
» noms mêmes dans les évènements immortels
» de notre Révolution , et dans les objets les
» plus sacrés et les plus chers au cœur de l'hom-
» me ; qu'elles soient embellies et distinguées
» par les emblèmes analogues à leur objet par-
» ticulier. Invitons à nos fêtes et la nature et
» toutes les vertus. Que toutes soient célébrées
» sous les auspices de l'Être Suprême ; qu'elles
» lui soient consacrées ; qu'elles s'ouvrent et
» qu'elles finissent par un hommage à sa puis-
» sance et à sa bonté (1). »

A la suite de ce Rapport , la Convention dé-
crète :

(1) *Rapport sur la nécessité des idées religieuses et morales*, 18 floréal an II (7 mai 1794).

« ARTICLE I. Le peuple français reconnaît
» l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité
» de l'âme.

» ART. II. Il reconnaît que le culte digne de
» l'Être Suprême est la pratique des devoirs de
» l'homme.

» ART. III. Il met au premier rang de ses de-
» voirs de détester la mauvaise foi et la tyran-
» nie, de punir les tyrans et les traîtres, de
» secourir les malheureux, de respecter les fai-
» bles, de défendre les opprimés, de faire aux
» autres tout le bien qu'on peut, et de n'être
» injuste avec personne.

» ART. IV. Il sera institué des fêtes pour
» rappeler l'homme à la pensée de la Divinité
» et à la dignité de son être.

» ART. V. Elles emprunteront leurs noms
» des évènements glorieux de notre révolution,
» des vertus les plus chères et les plus utiles à
» l'homme, des plus grands bienfaits de la nature.

» ART. VI. La République française célébrera
» tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10
» août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai
» 1793.

» ART. VII. Elle célébrera, aux jours de dé-
» cadis, les fêtes dont l'énumération suit : A
» l'Être Suprême et à la Nature.—Au Genre
» Humain.—Au Peuple Français.—Aux Bien-
» faiteurs de l'Humanité.—Aux Martyrs de la
» Liberté.—A la Liberté et à l'Égalité.—A la
» République.—A la Liberté du Monde.—A
» l'Amour de la Patrie. — A la Haine des tyrans

» et des traîtres. — A la Vérité. — A la Justice.
 » — A la Pudeur. — A la Gloire et à l'Immortalité. — A l'Amitié. — A la Frugalité. — Au
 » Courage. — A la Bonne Foi. — A l'Héroïsme.
 » — Au Désintéressement. — Au Stoïcisme. —
 » A l'Amour. — A la Foi Conjugale. — A l'Amour Paternel. — A la Tendresse Maternelle.
 » — A la Piété Filiale. — A l'Enfance. — A la
 » Jeunesse. — A l'Age Viril. — A la Vieillesse.
 » — Au Malheur. — A l'Agriculture. — A l'Industrie. — A nos Aïeux. — A la Postérité. —
 » Au Bonheur.»

Ne voyez-vous pas que, par ce culte improvisé, la Convention reconnaît et proclame, plus haut que personne n'a jamais pu le faire, la nécessité d'une religion ! Elle dit, comme De Maistre : *Il n'y a plus de religion sur la terre, le genre humain ne peut rester dans cet état ;* et elle improvise, elle ose improviser. Magnifique effort ! naïveté sublime de l'âme de nos pères ! les voyez-vous hésiter et trébucher entre les doctrines les plus opposées, mais, plutôt que de n'avoir pas de culte, diviniser à la fois des dualités, la Nature et l'Être Suprême, la haine et l'amour, le bien et le mal ! Ah ! vous le voyez, j'en ai pour témoin la Convention elle-même, la Révolution vraiment comprise est une religion en germe. C'est l'annonce au moins d'une religion, et de la plus grande de toutes ; car toutes les religions du passé ne sont de celle qui se prépare que des ébauches et des prophéties.

Que reste-t-il, me direz-vous, de toute cette tentative? Ce qu'il en reste! cet arrêt du Destin, cette phrase de Robespierre :

« *Tout a changé dans l'ordre physique, tout doit changer dans l'ordre moral et politique. La moitié de la révolution du monde est déjà faite, l'autre moitié doit s'accomplir.* »

CHAPITRE XII.

Il y a des gens qui, ne comprenant pas la Révolution, dont pourtant ils parlent sans cesse, s'imaginent que la tentative des Jacobins pour fonder une religion nouvelle ne tenait pas aux entrailles mêmes de cette Révolution. Selon eux, cette tentative n'aurait été qu'une sorte de hors-d'œuvre, une efflorescence inutile. Mais alors à quoi s'arrêtent-ils, et que trouvent-ils de solide dans la Révolution? Si la tentative de fonder une morale, une religion, un culte, ne fut qu'une efflorescence, une superfluité, comment s'expliquent-ils que ç'ait été le sujet avoué du drame qui commença au 31 mai et finit au 9 thermidor? La Révolution tout entière est donc aussi une superfluité!

Robespierre, lui, jusqu'à son dernier moment, n'en jugea pas ainsi. Loin que ce culte qu'il avait voulu établir lui parût une superfluité, c'était pour lui, comme il le disait, *toute une révolution*, c'est-à-dire pour qui comprend sa pensée, *toute la Révolution*. « Grâces immor-

»telles vous soient rendues,» s'écriait-il en son dernier discours à la Convention; «vous avez »sauvé la patrie; votre décret du 18 floréal »est lui seul une révolution. Vous avez frappé »du même coup l'athéisme et le despotisme »sacerdotal; vous avez avancé d'un demi- »siècle l'heure fatale des tyrans; vous avez »rattaché à la cause de la Révolution tous »les cœurs purs et généreux; vous l'avez »montrée au monde dans tout l'éclat de sa »beauté céleste. O jour à jamais fortuné, où »le peuple français tout entier se leva pour »rendre à l'Auteur de la Nature le seul hom- »mage digne de lui! Quel touchant assemblage »de tous les objets qui peuvent enchanter les re- »gards et le cœur des hommes! O vieillesse ho- »norée! ô généreuse ardeur des enfants de la »patrie! ô joie naïve et pure des jeunes ci- »toyens! ô larmes délicieuses des mères atten- »dries! ô charme divin de l'innocence et de la »beauté! ô majesté d'un grand peuple heureux »par le seul sentiment de sa force, de sa gloire, »et de sa vertu! Etre des êtres, le jour où l'u- »nivers sortit de tes mains toutes-puissantes »brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes »yeux que ce jour où, brisant le joug du crime »et de l'erreur, il parut devant toi digne de »tes regards et de ses destinées (1)?»

C'est à cette nécessité de conduire la Révolution à son terme, et d'instituer une religion

(1) Séance de la Convention, 8 thermidor.

pour instituer la démocratie, qu'il attribuait et sa victoire sur ses rivaux et les dangers présents qui l'entouraient : » Il est bien remarquable, s'écriait-il, que votre décret du 18 floréal, qui raffermirait les bases ébranlées de la morale publique, fut le signal d'un accès de fureur des ennemis de la république.... Ce jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de bonheur, de sagesse, et de bonté. A la vue de cette réunion sublime du premier peuple du monde, qui aurait cru que le crime existait encore sur la terre? Mais quand le peuple, en présence duquel tous les vices privés disparaissent, est rentré dans ses foyers domestiques, les intrigants reparaissent, et le rôle des charlatans recommence. C'est depuis cette époque qu'on les a vus s'agiter avec une nouvelle audace. Croirait-on qu'au sein de l'allégresse publique des hommes aient répondu par des signes de fureur aux touchantes acclamations du peuple? Croira-t-on que le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, fut insulté par eux, et que ces hommes étaient des représentants du peuple? Ce seul trait explique tout ce qui s'est passé depuis (1). »

Oui, ce trait seul explique la chute de Robespierre. Car ce pontife de la fête de l'Etre Suprême qu'on insulte, ce président de la

(1) Séance de la Convention, 8 thermidor.

Convention que des membres de la Convention persiflent et outragent à l'occasion du culte donné à la France, c'était Robespierre lui-même. Il avait amené la Révolution au dernier terme qu'elle pût atteindre, la religion de Rousseau; et il succombait, parceque cette religion n'en était pas une encore.

Tout ce que le dix-huitième siècle avait fourni d'idées organiques était désormais épuisé. L'école de Rousseau était venue après l'école de Voltaire et l'école de Montesquieu, et elle n'avait pas résolu davantage le problème. La profession de foi du *vicaire savoyard*, ou les derniers chapitres du *Contrat Social*, ne sont pas une religion. Et voilà pourquoi Robespierre succomba après Louis XVI, après les Girondins, après Hébert et Chaumette, après Danton et Camille Desmoulins.

Par Robespierre et Saint-Just, la révolution sortie du dix-huitième siècle arriva à son zénith; mais elle ne put dépasser la borne des idées du dix-huitième siècle, et la réaction inévitable dut commencer aussitôt que cette limite de l'idée fut atteinte. C'est le caractère particulier et l'honneur historique des Jacobins de s'être élevés à la plus haute conception du rôle et du caractère de la Révolution. Au milieu de tous les hommes qui surgirent alors pour la destruction du passé, Robespierre et ses amis furent les seuls qui osèrent concevoir ce que Robespierre nomme lui même « l'ambition » généreuse de fonder sur la terre la première

« vraie république (1) ; » les seuls qui comprirent, après Rousseau, qu'il n'y avait qu'une religion qui pût fonder cette république ; les seuls qui osèrent tenter d'élever à l'état de religion « cet amour sacré de la patrie, et cet amour plus sublime et plus saint de l'Humanité, sans lequel une grande révolution n'est qu'un crime éclatant qui détruit un autre crime (2). »

CHAPITRE XIII.

Voici donc toute la suite et le développement de l'idée qu'on appelle *souveraineté du peuple*.

D'abord il se trouve au dix-huitième siècle un homme qui conçoit cette idée, et la pose. C'est Rousseau.

Cet homme est amené de loin et providentiellement à cette conception. Il sort du Protestantisme, et il naît dans une république. Cette république est petite, ce n'est qu'une ville : mais qu'importe ! L'idée d'une *cité* s'était conservée là : elle s'incarne dans le *citoyen de Genève*.

Les grands protestants du seizième siècle avaient été conduits aux pensées républicaines par leur esprit de liberté religieuse. Au dix-septième siècle même, le Protestantisme était encore fondamentalement républicain. Lisez

(1) Séance de la Convention, 8 thermidor.

(2) Ibid.

Jurieu, vous y trouverez les mêmes principes que dans le *Contrat Social*.

La base fondamentale de la doctrine de Jurieu et de Rousseau, c'est que la souveraineté est naturellement dans *chacun*. Cette doctrine est la fille de Luther, la fille de Descartes. Luther tira de la théologie le dogme de la *liberté*. Descartes répéta Luther en philosophie. Jurieu et Jean-Jacques répétèrent Luther et Descartes en politique.

Mais la liberté de chacun produit l'individualisme, l'anarchie. La *liberté* de Luther détruisit la religion générale de l'Europe, et engendra les sectes. La *liberté* philosophique de Descartes engendra le rationalisme solitaire, et finalement la destruction de toute certitude. La *liberté* politique de Rousseau mènerait également à la destruction de toute société, de tout état politique, de toute association humaine.

Quelle est la gloire de Rousseau? Est-ce d'avoir préconisé ce principe qui a nom *liberté*, de l'avoir fait entrer profondément dans les esprits, dans les cœurs? Est-ce d'avoir, au nom de la *liberté*, poussé à la destruction de toutes les formes sociales? Oui, il a cette gloire; car c'en est une : il fallait bien détruire toutes les formes tyranniques du passé. Mais, comme je l'ai dit, il en a une autre.

Par son *Discours sur les sciences et les arts*, par son *Discours sur l'inégalité*, par son *Contrat Social* même, et en général par tous ses ouvrages, il grava dans l'esprit humain le terme

liberté. Il fut en philosophie politique le Spartacus ou le Mazaniello du dix-huitième siècle, l'homme qui appelle tout homme à l'émancipation, et qui sonne la charge contre les tyrans. Mais aussi il voulut fonder ; mais son âme ne fut pas seulement accessible à la haine de la tyrannie ; mais il ne haïssait tant les tyrans que parcequ'il aimait les hommes. Sa grande gloire fut donc de sortir, comme je l'ai déjà dit, de l'analyse et de commencer la synthèse.

Il commença cette synthèse, en soutenant, comme il l'a fait, que de *chacun* la souveraineté pouvait passer à *tous* d'une façon légitime. C'est ce qu'on appelle le principe de la *souveraineté du peuple*.

Ce principe se déduit du principe même de la *liberté* de chacun. Chacun est libre : donc point de gouvernement légitime, à moins qu'il ne résulte de la volonté de chacun. Donc *tous* sont membres du souverain. Donc la souveraineté est dans le peuple. Donc *égalité*.

Rousseau est, en effet, le docteur de *l'égalité* au dix-huitième siècle. Tandis que les autres philosophes ne tiraient du principe de la *liberté* que l'égoïsme, lui il en déduisit *l'égalité*, qui donne droit à l'égoïsme de chacun, et par conséquent limite et détruit virtuellement l'égoïsme de chacun en proclamant et autorisant l'égoïsme de tous.

Mais n'a-t-il fait que cela ? N'a-t-il proclamé que la *liberté* et *l'égalité* ?

On pourrait le dire, on pourrait ne voir dans

le *Contrat Social* que ces deux termes inassociables par eux-mêmes, tant qu'ils sont seuls et opposés, *liberté de chacun*, et *liberté de tous*, ou *égalité*, si, comme j'en ai fait plus haut la remarque en citant mes preuves, Rousseau lui-même, au milieu de ce *Contrat Social*, n'en appelait pas à une science supérieure capable d'harmoniser les hommes, de les associer, de concilier le droit de l'un et le droit de l'autre, de *relier* l'homme à l'homme, à une *religion enfin* (1).

(1) Je sais bien que, retenu par les idées de son temps, empêché par son propre rôle de philosophe au dix-huitième siècle, c'est-à-dire de destructeur plutôt que d'édificateur, Rousseau hésite interdit devant ce grand mot de *religion* que sa bouche a prononcé; je sais bien qu'il s'écrie, au bout de toutes ces déductions, par lesquelles il a démontré qu'un principe religieux était nécessaire pour constituer la société et rendre la souveraineté du peuple réalisable : « Il ne faut pas, » de tout ceci, conclure, avec Warburton, que la politique et » la religion aient parmi nous un objet commun, mais que, » dans l'origine des nations, l'une sert d'instrument à l'autre. » (*Contrat social*, liv. II, ch. VII.) Mais je sais aussi que plus loin, Rousseau essaie lui-même de décider sur les choses religieuses, au nom du pacte social, et se fait ce législateur religieux sans lequel la démocratie, dit-il, est impossible. Que devient donc sa négation devant ses affirmations ! Qui ne voit que c'est là une de ces contradictions imposées à Rousseau par les deux tendances qui régnaient en lui ! Il était de son temps, tout grand homme qu'il fût. Il avait peur de la superstition ; et, ne pouvant pas, plus que son siècle, démêler la vérité essentielle sous les formes idolâtriques des religions du passé, toute religion lui paraissait, sinon, comme à Voltaire et aux autres, une pure superstition, du moins entachée nécessairement de superstition et d'idolâtrie. De là vient qu'après avoir dit, haut et clair, que la démocratie suppose une religion, il fait cette réserve : « Qu'il ne croit pas néanmoins que

Cette religion, l'a-t-il produite ? Non ; je l'ai déjà dit, il l'a prophétisée.

Cette religion n'a été qu'inaugurée par lui. Il en retrouva les premiers linéaments par le sentiment qu'il avait de l'Évangile, que lui seul de tous les philosophes du dix-huitième siècle osa célébrer. La *fraternité* humaine, base de la religion et de toute religion, est donc un troisième caractère des écrits de Rousseau ; en sorte qu'on peut bien dire que c'est lui qui a inspiré la divine formule de nos pères : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Mais la science de cette formule, la philosophie de cette formule, l'*unité* de ces trois termes, le dogme métaphysique ou scientifique capable de réunir ces trois termes, de les démontrer, de les graver dans le cœur de l'enfant et de les imposer à tout homme mûr, au nom de sa raison même, cette science n'est pas dans Rousseau.

» chez les modernes la religion et la politique puissent avoir un » objet commun ; » réserve qu'il dément et détruit ensuite dans tout le dernier livre du *Contrat Social*. Mais dans cette phrase qu'entend-il par religion ? Quand il dit que dans l'antiquité la religion servait d'*instrument* à la politique, il indique bien que c'est de la superstition qu'il veut parler. Comme tout son siècle, il prend les religions du passé pour des œuvres de mensonge. C'est ce nuage répandu sur l'idée générale de religion qui l'arrête, et le force de se mettre en contradiction flagrante avec lui-même. On peut encore remarquer que Rousseau s'étant trompé sur le législateur, en ce sens qu'il en fait, séduit par l'exemple de l'antiquité, un révélateur à part de l'Humanité, il était inévitable que la religion même qu'il proclamait nécessaire lui parût entachée de superstition. On a reproché à Rousseau ses inconséquences ; on devrait voir que ces inconséquences furent la condition de son génie.

Il essaya cette science toute sa vie, il en aborda les problèmes. Mais la preuve qu'il ne les résolut pas, c'est que la démocratie fondée sur la souveraineté du peuple n'existe pas.

Ne prenons point, encore une fois, les prolégomènes de la science pour la science.

Rousseau n'a produit que les prolégomènes de la science. Il n'a pas été le législateur dont il a lui-même reconnu la nécessité et appelé la venue.

Il s'est trompé, au contraire, lorsqu'à la fin du *Contrat Social* il a voulu, comme par un dernier effort, être ce législateur, s'imaginant qu'avec quelques principes empruntés à la tradition protestante, on pouvait constituer une sorte de dictature religieuse au-dessus de toutes les attaques (1).

L'Assemblée dite Constituante n'a pas été non plus ce législateur. Elle débuta avec de belles inspirations, sans doute; mais, mélange confus et hétérogène de toutes les sectes philosophiques du dix-huitième siècle, elle ne fit qu'émettre un compromis entre ces sectes, sans unité véritable et sans base solide.

La Convention, enfin, n'a pas été non plus ce législateur. Après s'être décimée elle-même pour anéantir toutes les divergences qui régnaient en son sein, elle n'arriva à l'unité un

(1) Nous avons eu occasion dans un autre écrit (*D'une Religion nationale, ou du Culte*) de nous expliquer sur l'impuissance de la religion sociale formulée par Rousseau, et que voulut réaliser Robespierre. (1847.)

jour que pour détruire le lendemain même cette unité, en brisant la dictature religieuse de Robespierre. Par Robespierre même, elle n'aurait pas pu être ce législateur, puisque Robespierre n'avait que le symbole de Rousseau, symbole incomplet et par là faux et impuissant.

Après la Convention, commença la longue réaction anti-philosophique et anti-révolutionnaire où nous sommes encore ; absurde et sordide chaos, sans principe, sans unité, sans lumière.

Donc ce que Rousseau appelle le législateur, et ce que nous appelons la science ou la religion, n'est pas encore venu.

Donc, en ce sens, les partisans du principe des révélateurs ont raison. La souveraineté du peuple ou, en d'autres termes, la démocratie attend encore, pour être réalisable, un révélateur ou des révélateurs.

C'est-à-dire que, suivant nous, elle attend une science religieuse, une foi commune empruntée à Dieu même, comme dit Rousseau, une religion enfin.

Sans cette science, sans cette religion, la démocratie n'est pas organisable.

Donc, Politiques, ne vous persuadez pas, comme vous le faites, que sans philosophie, sans religion, vous puissiez avancer dans la voie politique. Êtes-vous plus grands, plus forts que les hommes de la Convention ? Et puisqu'ils sont tombés, faute d'un progrès philosophique antérieur capable de servir de base à

la législation, imaginez-vous que vous pourriez opérer ce qu'ils n'ont pu opérer, quand ce même progrès philosophique vous fait défaut ?

Donc, enfin, loin d'arrêter et d'entraver le progrès nécessaire de la philosophie, votre devoir est d'y aider de toutes vos forces ; et votre rôle principal consiste à savoir qu'isoler la politique proprement dite des questions sociales et des questions philosophiques, de l'économie politique, de la morale, de la science, de la métaphysique enfin, cette science des sciences, ce serait ressembler au jardinier ignorant, ou plutôt insensé, qui, pour faire croître une plante, la sécherait dans toutes ses racines, en l'isolant de la terre et de l'eau qui lui fournissent sa nourriture, sa sève, et sa vie.

CHAPITRE XIV.

Les mots souvent nous trompent. Depuis cinquante ans, dans nos Codes, dans nos Constitutions, nous faisons de la religion sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Mais c'est un grand mal que de nous dissimuler à nous-mêmes sur quel terrain le temps et la nécessité ont placé la société laïque.

Lorsqu'au moyen-âge l'Église se refusa obstinément au progrès, et prétendit enchaîner à jamais l'esprit humain sous ses décisions, la science se chercha une route à part de la théologie, et finit par en trouver une. La philosophie

naquit; elle aborda les problèmes de la théologie, d'abord timidement, avec des mots nouveaux et sur des points particuliers; puis, quand elle eut grandi, elle osa se proclamer indépendante. La société laïque fit de même par rapport à l'Église. On adopta la célèbre distinction du temporel et du spirituel, bonne et utile à cette époque. La société laïque légiféra au temporel, tout en prétendant respecter le droit de l'Église au spirituel. Tout cela finit par le dix-huitième siècle et la Révolution. Il n'y eut plus alors que la société laïque; l'Église n'était plus qu'un vain nom, un souvenir du passé; le droit ecclésiastique était anéanti.

Mais il y a des retardataires, des traînards dans tous les siècles. Les politiques qui refusent aujourd'hui de voir que la société laïque, au point où elle est arrivée, doit renoncer à sa vieille tactique, et qu'après s'être émancipée, au moyen du principe de *séparation*, utile et nécessaire autrefois, je le répète, mais absurde et funeste maintenant, elle doit se conduire en émancipée qu'elle est, et, au lieu de se tenir à part de la religion, se faire religion; ces politiques, dis-je, sont déjà d'un autre âge: ce sont les retardataires et les arriérés de notre temps.

Quoi! nous, la société laïque, qui ne reconnaissons plus de souverain spirituel, qui regardons la Rome papale du même œil que les ruines d'Herculanum ou de Pompéi, nous marcherions comme au temps où l'Église nous servait de règle et de limite! Nous n'avons plus

de limite, et nous n'oserions pas avouer et nous avouer à nous-mêmes que nous n'avons plus de limite! Nous ne reconnaissons plus, hors de nous, hors de notre conscience, de règle spirituelle; et nous refuserions d'aborder nettement notre situation, et de chercher en nous-mêmes, dans notre conscience, et sous l'œil de Dieu, cette règle nécessaire! Évidemment ce serait impuissance ou hypocrisie.

N'est-ce pas une pure illusion, en effet, que cette prétendue séparation des choses civiles et des choses spirituelles qui semble la base et le point de départ de toutes nos lois? Cette séparation est-elle fondée sur une vérité enseignée par la raison, sur un principe raisonnable? Non, ce n'est que le résultat de l'*impuissance*. La raison et la science modernes, après avoir renversé l'ordre chrétien-féodal, ont essayé d'organiser la société, et, les solutions organiques n'étant pas trouvées, le législateur n'a pu que faire un règlement d'ordre sur des ruines. Mais, encore une fois, l'instinct de la Philosophie et de la Révolution n'était pas de se borner à une si pitoyable chose : *pendent opera interrupta*. Toutefois il a été impossible au législateur de s'abstenir; et, tout en proclamant la séparation des choses civiles et des choses religieuses, nos assemblées depuis la Constituante n'ont cessé de professer de véritables *dogmes*, qui se lient à toutes les questions religieuses, et qui en sont des solutions telles quelles. Dans le détail des

lois, même prétention de s'abstenir, et en résultat même intervention. Question des registres de l'état civil, du mariage et du divorce, question de l'éducation publique et de l'université, question des communautés monastiques, établissement des temples, fondations religieuses, nos légistes ont tout réglementé; ils ont suivi l'homme depuis la naissance jusqu'à la tombe; et leurs lois, pour être négatives la plupart faute de solutions qui sont à trouver, n'en ont pas moins eu une influence très positive. Qu'on y songe un peu, la Constituante fut un concile, la Convention fut un concile, Napoléon fut pape; et il n'y a pas si chétive et si misérable assemblée représentative depuis trente ans qui n'ait fait acte de pouvoir spirituel, tout en croyant souvent ne s'occuper que du matériel.

CHAPITRE XV.

Pour nous borner à un point, est-ce que toutes nos Constitutions n'ont pas été précédées de *déclarations des droits*; et qu'est-ce qu'une déclaration des *droits de l'homme et du citoyen*, une déclaration des *droits* et des *devoirs*, sinon un système de religion ou de philosophie?

Vous donc qui refusez de comprendre le vrai caractère de la Révolution française, son caractère religieux, voyez votre embarras! Si vous niez ce caractère dans le décret du 18 floréal

sur le culte de l'Être Suprême, vous le retrouverez dans la Déclaration des droits et dans la Constitution de 1793.

Vous repoussez l'exemple de Robespierre et de Saint-Just, lorsque, vainqueurs de leurs rivaux, ils apportent et font consacrer par la représentation du peuple ce qu'ils croient la clef de voûte de l'édifice; mais vous retrouvez ces mêmes Robespierre et Saint-Just, alors qu'eux et leurs rivaux, tous ensemble, traçaient d'un commun accord l'ébauche et le dessin général du monument objet de leur enthousiasme, et pour lequel ils moururent sans avoir pu l'édifier.

Tout le monde sait en effet que la *Déclaration des droits* de 1793 fut rédigée et en partie copiée textuellement sur le projet de Robespierre. Or voici le préambule et les premiers articles de cette Déclaration dans ce projet de Robespierre :

« Les Représentants du Peuple Français, réunis en Convention Nationale, reconnaissant
» que les lois humaines qui ne découlent point
» des lois éternelles de la Justice et de la Raison
» ne sont que des attentats de l'ignorance et du
» despotisme contre l'Humanité; convaincus que
» l'oubli et le mépris des droits naturels de
» l'homme sont les seules causes des crimes et
» des malheurs du monde; ont résolu d'exposer
» dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens,
» pouvant comparer sans cesse les actes du

» gouvernement avec le but de toute institution
» sociale, ne se laissent jamais opprimer et avi-
» lir par la tyrannie, afin que le peuple ait tou-
» jours devant les yeux les bases de sa liberté et
» de son bonheur, le magistrat la règle de son
» devoir, le législateur l'objet de sa mission.

» En conséquence, la CONVENTION NATIO-
» NALE proclame, à la face de l'univers, et sous
» les yeux du *législateur immortel*, la déclara-
» tion suivante des droits de l'homme et du ci-
» toyen :

» ARTICLE I. Le but de toute association po-
» litique est le maintien des *droits naturels et*
» *imprescriptibles de l'homme*, et le *développe-*
» *ment de toutes ses facultés*.

» ART. II. Les principaux droits de l'homme
» sont celui de *pourvoir à la conservation de*
» *son existence*, et *la liberté*.

» ART. III. Ces droits appartiennent également
» à tous les hommes, quelle que soit la diffé-
» rence de leurs forces physiques et morales.
» L'égalité des droits est établie par la nature.
» La société, loin d'y porter atteinte, ne fait
» que la garantir contre l'abus de la force, qui
» la rend illusoire.

» ART. IV. La liberté est le pouvoir qui ap-
» partient à l'homme d'exercer à son gré toutes
» ses facultés. Elle a la justice pour règle, les
» droits d'autrui pour bornes, la nature pour
» principe, et la loi pour sauve-garde.

» ...ART. VII. La *propriété* est le droit qu'a
» chaque citoyen de jouir et de disposer de la

» portion de bien *qui lui est garantie par la*
» *loi.*

» ART. VIII. Le droit de propriété est borné,
» comme tous les autres, par l'obligation de
» respecter le droit d'autrui.

» ART. IX. Il ne peut préjudicier ni à la sû-
» reté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la
» propriété de nos semblables.

» ART. X. Toute possession, tout trafic qui
» viole ce principe est essentiellement illicite et
» immoral.

» ART. XI. La société est obligée de pourvoir
» à la subsistance de tous ses membres, soit en
» leur procurant du travail, soit en assurant les
» moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de
» travailler.

» ART. XII. Les secours indispensables à ce-
» lui qui manque du nécessaire sont une dette de
» celui qui possède le superflu. Il appartient à la
» loi de déterminer la manière dont cette dette
» doit être acquittée.

» ART. XIII. Les citoyens dont les revenus
» n'excèdent point ce qui est nécessaire à leur
» subsistance sont dispensés de contribuer aux
» dépenses publiques (1); les autres doivent les

(1) Robespierre comprit plus tard qu'exempter les pauvres de tout impôt, c'était créer une distinction contraire à l'égalité politique. Pendant la discussion du corps de la Constitution (séance de la Convention, du 17 juin), Levasseur et Ducos ayant demandé qu'il ne fût exigé aucune contribution de celui qui n'avait que l'absolu nécessaire, Cambon, Fabre-d'Eglantine, et Robespierre, firent rejeter cette proposition. « J'ai partagé un moment, dit ce dernier, l'erreur de Ducos ;

» supporter progressivement selon l'étendue de
» leur fortune.

» ART. XIV. La société doit favoriser de tout
» son pouvoir les progrès de la raison publique,
» et mettre l'instruction à la portée de tous les
» citoyens; etc.»

Le sentiment d'un nouvel ordre social à fonder respire partout dans cette admirable Déclaration; tout y est en germe, mais rien n'y est encore qu'en germe. La question philosophique de la propriété y est profondément entrevue, mais elle n'y est pas nettement résolue. L'idée

» je l'ai même écrite quelque part. Mais j'en reviens aux prin-
» cipes, et je suis éclairé par le bon sens du peuple, qui sent
» que l'espèce de faveur qu'on lui présente n'est qu'une injure.
» En effet, si vous décrétez, surtout constitutionnellement,
» que la misère excepte de l'honorable obligation de contri-
» buer aux besoins de la patrie, vous décrétez l'avilissement de
» la partie la plus pure de la nation, vous décrétez l'aristo-
» cratie des richesses; et bientôt vous verriez ces nouveaux
» aristocrates, dominant dans les législatures, avoir l'odieux
» machiavélisme de conclure que ceux qui ne paient point les
» charges ne doivent point partager les bienfaits du gouverne-
» ment. Il s'établirait une classe de prolétaires, d'ilotes; et
» l'égalité et la liberté périraient pour jamais. N'ôtez point aux
» citoyens ce qui leur est le plus nécessaire, la satisfaction de
» présenter à la république le denier de la veuve. Bien loin
» d'écrire dans la Constitution une distinction odieuse, il faut
» au contraire y consacrer l'honorable obligation pour tout ci-
» toyen de payer ses contributions. Ce qu'il y a de populaire,
» ce qu'il y a de juste, c'est le principe consacré dans la Dé-
» claration des Droits, que la société doit le nécessaire à tous
» ceux de ses membres qui ne peuvent se le procurer par leur
» travail. Je demande que ce principe soit inséré dans la Con-
» stitution, et que le pauvre qui doit une obole pour sa contri-
» bution, la reçoive de la patrie, pour la reverser dans le
» trésor public. »

s'y trouve, mais sous des voiles, comme si (chose singulière!) l'audace avait manqué aux Montagnards de la Convention pour dire toute leur pensée. Cependant, je le répète, l'idée s'y trouve : la propriété y est subordonnée à la volonté sociale exprimée par la loi (Art 7) ; le droit de propriété est borné et restreint (Art. 8, 9, et 10) ; le droit de chacun à la subsistance est reconnu (Art. 12) ; et subsidiairement, et comme moyen d'amélioration pour le sort du peuple, l'exemption de tout impôt pour les pauvres et l'impôt progressif pour les riches sont proclamés (Art. 13). Enfin le devoir pour la société de commencer la réalisation de *l'égalité*, en donnant l'instruction aux jeunes générations sans distinction de naissance, et en favorisant de tout son pouvoir le progrès de la raison publique (Art. 14), indique clairement l'arrière-pensée d'une nouvelle constitution de la société. En sorte qu'en y intercalant quelques idées intermédiaires, et en remplaçant quelques expressions par des synonymes qui sont en usage aujourd'hui, on pourrait traduire la *Déclaration des droits* de 1793, telle qu'elle fut rédigée primitivement par Robespierre, par les formules suivantes :

1° L'homme est libre naturellement, et, sous ce rapport, l'homme est égal à l'homme.

2° Le droit de propriété est de sa nature restreint et soumis à la loi. La propriété est essentiellement fondée sur le travail ; par conséquent chacun n'a droit équitablement qu'à une rétri-

bution proportionnée à son travail ; car tout ce qui excède cette récompense est nécessairement exploitation de l'homme, abusif et contraire aux droits de l'homme (Art. 1—11).

3° La société actuelle est composée de riches et de pauvres. La loi peut et doit, progressivement et par des moyens appropriés aux progrès des lumières, ôter aux riches le superflu pour donner le nécessaire aux pauvres (Art. 12).

4° Il y a des citoyens dont le salaire ou les revenus n'excèdent pas la subsistance (*les prolétaires*) ; il y en a d'autres dont les revenus excèdent la subsistance (*les oisifs*). Le privilège des oisifs doit être dès à présent diminué par la levée de l'impôt, qu'eux seuls doivent supporter, ou qu'ils doivent principalement supporter (Art. 13).

5° La société doit à tous ses enfants l'instruction, et elle doit prendre en main le progrès de la raison publique (Art. 14). En d'autres termes, le but de la société n'est pas l'individualisme, mais l'association ; le but de la Révolution française n'est pas seulement la destruction de l'ancien ordre social, mais l'édification d'un ordre social nouveau.

Et cette *Déclaration*, les représentants du peuple la font devant le Dieu de l'univers, le *légiſlateur immortel*, comme ils le nomment, niant à la fois, comme ils le devaient, l'adoration idolâtrique du Christianisme, et affirmant Dieu, dont l'Humanité aujourd'hui a une conception plus grande et plus pure que toutes les

conceptions antérieures que les hommes s'en sont faites.

En tout, donc, cette Déclaration, si grande, n'est pas seulement le cri de victoire sur la destruction de l'ordre chrétien-féodal, mais le prodrome d'un ordre nouveau fondé sur l'égalité et sur la science.

Il y a plus, il est évident que les principales formules que, depuis juillet 1830, l'école Saint-Simonienne, avant sa division, a répandues dans le monde, sont la traduction fidèle, sinon littérale, des principes de la Révolution française exprimés dans cette Déclaration. La théorie de cette école sur la propriété, sa distinction des prolétaires et des oisifs (ceux dont les revenus n'excèdent pas la subsistance, et ceux dont les revenus excèdent la subsistance, comme dit Robespierre, dont la définition est parfaite et deviendra la base de toute l'économie politique), sont, la première implicitement, la seconde très explicitement, contenues dans le projet original de la Déclaration de 1793. L'école Saint-Simonienne n'a fait que féconder ces idées par les beaux travaux de son maître sur la philosophie de l'histoire, et par des études positives sur la production et la distribution des richesses. Elle a ainsi élucidé *à posteriori* les principes posés au sein de la Convention, et qui n'étaient d'ailleurs que la conséquence des théories du dix-huitième siècle sur la liberté et l'égalité.

Mais, d'un autre côté, voyez comme ce pro-

gramme des Montagnards de la Convention s'arrête brusquement.

Sur la propriété, Robespierre borne sa pensée à donner à tous la subsistance; et dans l'article 3, ayant occasion de remarquer l'immense inégalité naturelle des hommes, la différence de leurs forces physiques et morales, il n'ose rien en déduire. Il affirme bien, avec raison, que, malgré cette inégalité naturelle, tout homme a droit à la subsistance; mais cette inégalité naturelle ne lui fournit aucune induction sur la véritable égalité sociale. Le principe *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*, proclamé par l'école Saint-Simonienne, est-il un progrès sur les formules de la Convention? Oui, et non. Oui; car ce principe est la négation hardie de l'inégalité actuelle des fortunes d'après le hasard de la naissance; mais, tel qu'il a été posé, il semble l'affirmation d'une nouvelle inégalité fondée sur la capacité et les œuvres, c'est-à-dire d'une nouvelle aristocratie. Or l'on conçoit un idéal où la supériorité de l'intelligence et des forces physiques créerait un devoir plutôt qu'un droit, et où les vrais besoins, et non la capacité et les œuvres, seraient la règle de la distribution des richesses. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous expliquer sur ce point.

Sur la question des oisifs, Robespierre pose en fait que, par l'impôt progressif, on peut puissamment agir pour ôter aux oisifs le superflu et donner aux travailleurs le nécessaire.

Mais c'est une erreur de croire que l'assiette de l'impôt ait par elle-même une telle vertu. Il est, au contraire, bien évident, quand on y réfléchit un peu, que, quelle que soit la manière de prélever l'impôt, ce seront toujours les travailleurs qui le payeront. L'école Saint-Simonienne a continué le progrès, en montrant comment, parla somme et la répartition de l'impôt, beaucoup plus que par son mode de perception, on pouvait influencer sur l'inégalité des fortunes.

Enfin, sur la question du gouvernement, ou de la société collective, la Convention, parlant par l'organe de son plus hardi législateur, Robespierre, est encore très vague, quoique toujours très affirmative en principe. Assise sur les ruines qu'elle venait de faire de l'ancien ordre chrétien-féodal, elle est comme étonnée d'elle-même, en voyant le vide qui est sous ses pas et l'absolue nécessité d'un ordre nouveau. C'est au nom de la liberté qu'elle a renversé l'ancienne association, et les solutions lui manquent pour concevoir une nouvelle société, qui, sans détruire la liberté, réalise l'égalité. Cependant elle n'hésite pas : elle donne à la société collective, c'est-à-dire au gouvernement, la plus grande des attributions, celle d'élever les nouvelles générations, et de favoriser de tous ses efforts le progrès de la raison publique. Elle constitue donc l'idée *société*.

Combien la Convention, dont le génie fut d'instinct aussi créateur que destructeur, mais

à qui la destinée ne laissa qu'un instant rapide comme l'éclair , était loin de ce misérable système de *l'individualisme* auquel la France fut forcée de consentir et de donner des applaudissements sous l'Empire et sous la Restauration ! Mais , quel que fût son dessein , elle n'a pu faire entendre qu'un vœu , un désir , un pressentiment.

Hommes illustres de la Convention , vous sentiez profondément l'avenir : mais vous n'avez eu qu'un moment , et c'était au milieu du carnage. Affranchisseurs à la fois et initiateurs , vous avez fait tout ce que vous pouviez faire ; vous avez dit le dernier mot sur le passé , et le premier sur l'avenir ; vous avez nié la société du passé , la religion du passé , et vous avez affirmé un Dieu nouveau , une Humanité nouvelle ; vous avez ainsi reconnu l'idée qui fait l'essence de la société , et vous en avez appelé , pour la réaliser , au progrès de la raison publique. C'est à l'esprit humain aujourd'hui à résumer toutes ses richesses , à rassembler toutes ses forces , pour donner les éléments de cet ordre nouveau que vous avez entrevu quand vous passiez devant l'échafaud comme des ombres.

CHAPITRE XVI.

Vainement on m'objecterait que la *Déclaration des droits* que je viens de citer est celle des Jacobins , et n'est pas textuellement celle

de la Convention. La réponse à cette objection est facile. Y a-t-il, demanderai-je d'abord, une doctrine formulée dans la Déclaration officielle décrétée par la Convention, autre que celle de Robespierre? Non, bien évidemment. Donc c'est la doctrine de Robespierre qui s'y trouve.

Et si on me disait que la doctrine de Robespierre a été tellement altérée dans la rédaction officielle, qu'il est impossible de l'y reconnaître, j'en conclurais que la Convention n'a rien pu formuler de précis, de net, d'incontestable, sur les premiers principes de la législation; et je n'en aurais que plus de force pour soutenir que la tradition tout entière de la Révolution appelle et demande une élaboration nouvelle de la science sociale.

Robespierre ne faisait pas partie du Comité de Constitution nommé après le 31 mai; mais Saint-Just en était membre (1). Robespierre, Saint-Just, et tous les Montagnards, avaient tenu les Girondins en échec sur la Constitution avant le 31 mai. Robespierre, en homme prévoyant, avait rédigé à l'avance la Déclaration des droits. Il l'avait présentée au club des Jacobins le 21 avril, et à la Convention le 24. Il n'avait pu alors la faire adopter. Les Girondins avaient repoussé, en particulier, l'acte de foi

(1) Au Comité de Salut public, composé de Barrère, Cambon, Guyton-Morveau, Treillard, Lacroix, et Bernier, on avait adjoint, pour le travail de la Constitution, cinq membres : Hérault de Séchelles, Ramel, Couthon, Saint-Just, et Matthieu.

qui est inscrit au préambule : « Le peuple français proclame, *en présence de l'Être Suprême*, les droits de l'homme et du citoyen. » Mais, les Girondins vaincus, rien ne s'opposa plus au triomphe des principes. Héraut de Séchelles présenta le projet du corps de la Constitution le 10 juin. En le présentant, il disait : « La plus complète unanimité n'a pas cessé d'accompagner notre travail. Nous avons chacun le même désir, celui d'atteindre au résultat le plus démocratique. La souveraineté du peuple et la dignité de l'homme étaient constamment présentes à nos yeux ; c'est toujours à la dernière limite que nous nous sommes attachés à saisir les droits de l'humanité. Un sentiment secret nous dit que notre ouvrage est un des plus populaires qui aient encore existé. » La *Déclaration des droits* manquait à ce corps de Constitution ; elle ne fut lue et votée que dans la séance du 23. Outre cette lacune, Héraut de Séchelles en indiquait une autre, que les Jacobins essayèrent de remplir plus tard : « Une certaine série de bonnes lois, disait-il, est venue frapper nos regards et sourire à nos espérances, telles, par exemple, que les *fêtes nationales*, *l'instruction publique*, *l'adoption*, etc. Mais nous nous sommes sévèrement interdit le bonheur de vous entretenir de ces lois, parcequ'elles appartiennent aux *institutions sociales* ; il les faut réserver pour un catalogue à part, d'où dérive la législation civile. »

Le jour même où ce corps de Constitution fut présenté à la Convention, Robespierre, aux Jacobins, en faisait honneur à la Montagne; « Nous pouvons; s'écriait-il, offrir à l'univers » un Code constitutionnel infiniment supérieur » à toutes les institutions morales et politiques » antérieures, un ouvrage susceptible sans » doute de perfectionnement, mais qui présente » les bases essentielles du bonheur public, et » qui offre le dessein sublime et majestueux » de la régénération française. Aujourd'hui la » calomnie peut lancer contre nous ses traits » empoisonnés. La Constitution, voilà la ré- » ponse des députés patriotes; car *elle est l'ou- » vrage de la Montagne.* » Ce corps de Consti- tution était sorti, comme disait Robespierre, en huit jours du sein des orages. Mais c'était à lui, à sa prévoyance, que ce résultat était dû. La discussion du projet fut aussi rapide que sa préparation. Les rivalités qui se déclarèrent plus tard ne se montrèrent pas alors. Danton s'écriait à la fin de cette discussion : « Nous tou- » chons à l'instant de fonder véritablement la li- » berté française, en donnant à la France une » Constitution républicaine. C'est au moment » d'une grande production que les corps politi- » ques, comme les corps physiques, paraissent » toujours menacés d'une destruction pro- » chaine. Nous sommes entourés d'orages, la » foudre gronde. Eh bien! c'est du milieu » de ses éclats que sortira l'ouvrage qui im- » mortalisera la nation française. »

Je cite ces faits pour montrer que la Déclaration des droits rédigée par Robespierre n'est pas une œuvre individuelle, mais qu'elle est réellement la *doctrine* du Code Constitutionnel de 1793.

CHAPITRE XVII.

C'est pitié d'entendre dire que la Philosophie du dix-huitième siècle a voulu renverser *toute religion*. Les philosophes du dix-huitième siècle, pour détruire le Christianisme, qui avait accaparé, aux yeux de tous, le nom et l'idée de la religion, ont bien été forcés de prendre une autre bannière, et d'attaquer le Christianisme sous le nom de la religion. La plupart des choses irréligieuses qu'ils ont écrites en ce sens s'appliquent à la religion du passé. Mais où aurait été la source de leur génie, de leur enthousiasme, et de leur puissance sur les peuples, s'ils n'avaient pas eu dans le cœur le germe d'une religion nouvelle de l'Humanité?

Et leurs fils, leurs successeurs, les révolutionnaires, les hommes de la Constituante et de la Convention, ceux qui ont formulé les droits de l'homme au nom du *Législateur immortel*, leur âme brûlante d'avenir était-elle privée du germe religieux? Quoi! Bailly, Rabaut-Saint-Etienne, n'étaient pas religieux! Condorcet, l'apôtre de la perfectibilité indéfinie du genre

humain , n'était pas religieux ! Robespierre et Saint-Just , malgré la sombre tristesse qui s'attache à leur destinée , n'étaient pas religieux ! Encore une fois , j'aimerais mieux dire , comme je l'ai fait plus haut , que la Révolution tout entière est une religion en germe. Voyez-en encore toute la suite , et cette fois jusqu'à nous.

La Constituante s'avance au combat contre la superstition , non moins que contre la féodalité ; elle porte en elle la vie des quatre siècles écoulés depuis la Renaissance et la Réforme ; un sentiment nouveau de Dieu et de l'Humanité l'inspire ; la déclaration des droits est son évangile. Après elle Robespierre relève l'idée religion au-dessus de toutes les têtes dans la plus sanglante mêlée. La Convention reconnaît l'idée société , rejette l'individualisme , et décrète que le devoir de la société est de prendre en main le progrès et le perfectionnement de la raison publique , c'est-à-dire d'arriver à constituer une unité religieuse. Puis , sans parler de Babeuf et de ses efforts pour reprendre l'œuvre de Robespierre , quand la réaction vint , et que la Révolution vaincue et limitée fut forcée de reculer ou d'attendre , le dix-huitième siècle cherche encore à rassembler ses forces , non plus pour détruire , mais pour créer , pour organiser sur des principes certains tout l'ensemble de la connaissance humaine. Entre la Convention et l'Empire , il y eut une période

de travaux philosophiques ayant un but religieux, quoique égarés dans la voie du pur matérialisme, mais qui fut bientôt étouffée par le bruit de la guerre et l'éclat que jetait alors la victoire. C'est l'esprit encyclopédique de cette époque qui créa l'Institut, la première Ecole Normale, l'Ecole Polytechnique, les Ecoles centrales, et qui voulut couvrir la France de chaires d'idéologie. Il restait quelques hommes du dix-huitième siècle, ou qui avaient vécu avec les philosophes; c'étaient Cabanis, Volney, Saint-Lambert, M. de Tracy. Esprits généraux, mais lancés dans une voie inféconde, ils essayèrent de résumer le dix-huitième siècle et son idée encyclopédique; et deux d'entre eux tentèrent l'œuvre la plus immense, un catéchisme. Alors Bonaparte vint, qui, voyant ces travaux s'exécuter avec lenteur, et ne sentant, au fond des principes qui y présidaient, ni solidité, ni grandeur, ni poésie, effaça tout de sa main puissante, et releva le fantôme du Christianisme, pour donner appui à son œuvre d'un jour.

La fragilité de ce que les survivants du dix-huitième siècle tentèrent d'édifier alors prouve que le dix-huitième siècle avait plutôt fait la critique de l'ordre chrétien-féodal que cherché les solutions du nouvel ordre religieux et social de l'avenir, mais ne prouve rien de plus. Les temps n'étaient pas venus. Il fallait que la politique, la science, et l'art, fissent de nouveaux progrès dans la voie de dissolution; il

fallait que l'individualisme fût porté à ses dernières limites, et qu'on en goûtât les fruits; il fallait que le fondement de la société fût mis encore plus à nu, et qu'on sentit mieux le vide; il fallait que la philosophie de l'histoire, que le dix-huitième siècle n'avait pas connue, fût commencée; que les sciences naturelles mêmes fussent plus avancées, et qu'après avoir épuisé les détails, elles ramenassent leur attention vers les grands problèmes; il fallait que les derniers défenseurs du Christianisme parussent, pour donner du Christianisme un idéal qui fît comprendre l'unité sociale et religieuse; il fallait une époque de poésie qui, en peignant la misère profonde de l'anarchie morale où nous vivons, ravivât dans les générations nouvelles le sentiment de Dieu et la charité pour les hommes. Mais il n'en est pas moins vrai que la Philosophie du dix-huitième siècle avait en elle un germe créateur, que le dix-neuvième siècle doit développer. Le dix-huitième siècle vit son idée encyclopédique avorter, parce que le but de l'encyclopédie est l'organisation de la vie sociale, et qu'on ne construit pas en démolissant : le dix-neuvième siècle marche vers une encyclopédie pleine du sentiment de Dieu et vivifiée par la charité, c'est-à-dire vers une religion.

SECTION III.

Conclusion de cette première partie.

CHAPITRE I.

Qu'on nous permette d'employer la forme concise du catéchisme par demandes et réponses, pour résumer tout ce que nous venons de dire sur les principes mêmes de la politique, c'est-à-dire sur la question de la souveraineté.

DEMANDE. Où réside en principe la souveraineté ?

RÉPONSE. En Dieu.

D. Et après Dieu ?

R. Dans l'esprit humain.

D. Où se manifeste-t-elle ?

R. Dans chacun.

D. Chaque homme est donc souverain ?

R. Oui, assurément. Au nom de Dieu et de l'esprit humain, chaque homme est souverain.

D. Si c'est au nom de Dieu et de l'esprit humain que chaque homme est souverain, la souveraineté de chaque homme est donc limitée ?

R. Elle est à la fois limitée et illimitée. Elle est illimitée en ce sens qu'aucun homme n'a, après Dieu et l'esprit humain, ou la raison, d'autre souverain que lui-même. Mais elle est limitée en ce sens que chaque homme n'est

souverain que sauf les autres hommes, qui ont le même droit que lui, et sauf l'esprit humain ou la raison collective, dont cette souveraineté même de l'individu procède.

D. Comment appelez-vous le droit de chacun à la souveraineté?

R. *Liberté.*

D. Et le droit de tous à la souveraineté?

R. *Égalité.*

D. La liberté implique donc l'égalité, et réciproquement?

R. Oui. Ces deux idées s'impliquent mutuellement. La liberté de chacun n'existe qu'à condition que la liberté de tous soit reconnue, c'est-à-dire à condition que l'égalité soit reconnue. Et l'égalité n'est autre chose que cette reconnaissance du droit de tous.

D. Comment le droit ou la liberté de l'un peut-il s'accorder avec le droit ou la liberté de l'autre?

R. Par une convention ou contrat qu'on appelle *société.*

D. Comment se pose le problème de ce contrat social?

R. Comme Rousseau l'a posé : « Trouver une » forme d'association par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste libre (1). »

D. Qu'entendez-vous par rester libre dans un tel contrat?

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. vi.

R. Rester souverain.

D. Mais comment l'individu peut-il rester souverain, en s'unissant à tous et en reconnaissant la souveraineté de tous?

R. Il restera souverain, et la société sera légitime, si, le pouvoir social étant mis dans *tous*, il y a identité d'intérêt et de vues entre *chacun* et *tous*, entre le souverain qui est *tous* et le souverain qui est *chacun*.

D. Comment appelez-vous cette sorte de gouvernement?

R. *Démocratie*.

D. Et le principe qui lui sert de base?

R. *Souveraineté du peuple*.

D. La souveraineté du peuple est-elle limitée?

R. Elle est, comme celle de l'individu, limitée et illimitée. Elle est illimitée en ce sens qu'après Dieu la démocratie n'a sur la terre rien qui ait droit contre elle. Mais elle est limitée en ce sens que sa condition fondamentale est que chacun reste libre.

D. Les politiques qui ont entendu autrement la souveraineté du peuple, et qui ont considéré l'individu comme un esclave du pouvoir social, se sont donc trompés?

R. Les partisans d'une telle erreur n'ont fait que substituer une tyrannie à une autre. Ils n'ont pas compris la doctrine de notre maître Rousseau, qui certes ne pensait pas qu'il fût bon d'arracher l'homme à un despotisme pour le courber sous un autre. Pour que la

vraie souveraineté du peuple existe, il faut, comme le dit Rousseau, que chacun n'obéisse qu'à lui-même.

D. Comment cet accord parfait entre *chacun* et *tous* est-il possible? Une pareille équation n'est-elle pas une chimère absurde?

R. Cet accord est possible à la condition d'une religion entre les hommes.

D. Qu'entendez-vous par une religion?

R. Je vous ai dit que la souveraineté de chacun prenait sa source dans l'esprit humain, dans la raison humaine, et que la raison humaine avait elle-même sa source en Dieu, suprême raison, suprême vérité, science suprême. Je vous ai dit aussi que la souveraineté de tous ou du peuple avait sa source dans la souveraineté de chacun. Donc la souveraineté de tous ou du peuple a elle-même sa source dans l'esprit humain, et plus fondamentalement encore en Dieu, suprême raison, suprême vérité, science suprême. Vous voyez donc qu'il y a quelque chose de commun entre *chacun* considéré comme souverain, et *tous* considérés comme souverain. Ce quelque chose de commun, c'est l'esprit humain, c'est la raison collective, dérivée de la Raison suprême. Donc cette raison humaine dérivée de la Raison suprême, commune à chacun et à tous, peut servir de lien à chacun et à tous. La manifestation de ce terme commun à chacun et à tous est ce que j'appelle *religion*.

D. Ce que vous appelez religion a-t-il quelque

rapport avec ce qu'on a nommé de ce nom dans les âges antérieurs de l'Humanité?

R. Quand on demande à Jésus en quoi consiste la religion, il répond : « Tu aimeras le » Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute » ton âme, et de toute ta pensée ; c'est là le premier et le grand commandement, et voici le » second, qui est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Toute » la loi et les prophètes se rapportent à ces » deux commandements (1). »

D. Que voulez-vous dire en me citant ce passage de l'Evangile?

R. Que la religion a toujours consisté dans l'amour de Dieu et dans l'amour des hommes.

D. Je vois bien qu'en effet Jésus, dans ce passage, réduit la religion à l'amour : *Tu aimeras Dieu, tu aimeras ton prochain*. Mais pour aimer Dieu, il faut le connaître ; pour aimer son prochain, il faut savoir quel lien naturel ou divin nous unit à ce prochain.

R. C'est précisément là ce que nous enseigne la raison. Elle nous enseigne à connaître Dieu et notre propre nature.

D. Quoi ! au point de division philosophique et religieuse où sont maintenant les esprits, vous croyez qu'il est possible que les hommes se réunissent un jour dans la même conception de Dieu et de l'Humanité?

R. J'en crois pas seulement par un vague

(1) S. Matthieu, ch. xxii, v. 37-40.

pressentiment ; je le crois d'une foi profonde.

D. Sur quoi établissez-vous cette croyance ?

R. Sur le problème même qui est à résoudre, l'accord de *chacun* et de *tous* pour fonder la seule société véritable désormais possible.

D. Expliquez-vous.

R. Si chacun est souverain, se sent souverain, veut être souverain, il faut, par une nécessité logique invincible, qu'il reconnaisse que tous le sont ; il ne peut s'affirmer sans affirmer les autres. Sur quoi fonderait-il, en effet, son droit vis-à-vis des autres, sinon sur sa qualité d'homme ? Mais peut-il s'aimer ainsi lui-même et s'affirmer comme homme, sans aimer en lui et sans affirmer la nature humaine, source de son droit, et base de sa propre personnalité ? Le voilà donc conduit par la raison même à reconnaître la vérité du second commandement de l'Évangile.

D. Vous supposez que la raison peut conduire au sentiment. N'y a-t-il pas un abîme entre un raisonnement et un sentiment ?

R. On le dit, mais c'est absurde. La raison et le sentiment composent indivisiblement notre âme ; et en y joignant la manifestation ou la sensation, qui en est encore inséparable, vous avez la triade sacrée qui est l'âme ou l'esprit de chaque homme. Or il est absolument impossible, à cause de l'unité en nous de ces trois choses, sensation, sentiment, connaissance, dont se compose notre raison même, que ce qui nous vient par la connaissance n'agisse

aussi sur nous en tant que sentiment et sensation.

D. Ainsi vous dites que la science politique même, la science politique abstraite, conduit à l'amour des hommes, à l'amour du prochain, à ce que le Christianisme appelait charité?

R. Oui. La science politique ne connaît pas seulement le droit de chacun, ou la *liberté*, et sa conséquence, le droit de tous, ou l'*égalité*; elle en conclut encore l'existence nécessaire dans toute âme bien faite, dans toute raison solide et claire, d'un principe différent, d'un fait sentimental qui est la conséquence et l'inverse du *droit*, et qui constitue ainsi le *devoir* : devoir de chacun, devoir de tous.

D. Comment appelez-vous ce devoir?

R. *Fraternité*.

D. Quelle est donc, selon vous, la devise complète de l'homme et du citoyen?

R. Celle même de nos pères, *Liberté, Fraternité, Égalité*.

D. Nos pères rangeaient ces trois mots dans un ordre différent. Pourquoi changez-vous cet ordre?

R. Je mets la *fraternité* au centre de la formule, parce qu'elle est le lien entre la *liberté* de chacun et la liberté de tous, ou l'*égalité*.

D. Vous êtes parvenu à me démontrer que l'égoïsme même, l'égoïsme bien entendu, ou la *liberté*, nous conduisait, par la raison, à admettre la liberté dans les autres, le droit dans tous, ou l'*égalité*, et à reconnaître aussi un

lien nécessaire entre nous et les autres hommes, lien que vous appelez *fraternité* humaine. Mais croyez-vous que ce soit là le germe suffisant d'une véritable religion?

R. Ce n'est en effet que le germe de la religion, mais c'en est le germe. La religion est dans la fraternité humaine comme le chêne est dans le gland. Jésus dit que ce second commandement : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*, est semblable au premier : *Tu aimeras Dieu de toute ton âme*. S'il dit vrai, et il dit vrai, il est évident que l'esprit humain, qui, de l'égoïsme, arrive, en faisant un seul pas nécessaire, à la fraternité humaine, peut bien, en faisant un pas de plus, arriver à la religion. Car, en vertu de cette *similitude* entre la charité humaine et la charité divine, tout homme qui sentira le second commandement et le recevra dans son âme, arrivera tôt ou tard à comprendre le premier.

D. Vous croyez donc à l'avènement d'une science religieuse qui donnera à la politique le moyen de résoudre son problème : « Trouver » une forme d'association par laquelle chacun, » s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à » lui-même, et reste libre. »

R. Oui. Je ne croirais pas en Dieu, si je ne croyais pas que ce problème sera résolu.

D. Pourquoi Rousseau, qui l'a posé, n'a-t-il pu le résoudre?

R. Le génie d'un homme, même le plus

grand, trouve des impossibilités : l'Humanité, conduite par Dieu, n'en trouve pas.

CHAPITRE II.

Laissons cette forme, et arrêtons-nous sur la pente des idées dogmatiques. En ce moment, nous ne voulons pas prouver plus qu'il n'est besoin pour la thèse que nous soutenons. Ce n'est pas un traité de philosophie que nous écrivons; nous ne sommes pas tenu d'exposer les dogmes de la science religieuse, sans laquelle nous avons néanmoins le droit de dire que nulle politique ne saurait exister.

Que soutenons-nous ici, et qu'avons-nous entrepris de démontrer?

Que cette science religieuse est nécessaire, indispensable;

Que, sans elle, la science politique n'existe pas;

Que la politique, prise à part, et détachée du faisceau de la connaissance humaine, non seulement est impuissante, mais peut aisément devenir funeste, et qu'elle est nécessairement aveugle et privée de direction;

Que les écrivains politiques, ceux qui aspirent à diriger l'opinion publique, ne devraient donc pas, comme ils le font en général aujourd'hui, abstraire la politique de toutes les autres connaissances, et la considérer comme quelque chose à part, croire qu'ils n'ont rien à voir dans les questions morales, scientifiques,

historiques, littéraires, ni écarter avec dédain le grand mot de religion ;

Que cette manière de considérer la politique est d'une étroitesse qui fait peine, ou plutôt que c'est un non-sens ;

Que le but de la politique étant aujourd'hui, comme l'évidence et la tradition le démontrent, l'association, et l'association n'étant réalisable qu'autant que des croyances morales, scientifiques, et historiques, seront définitivement établies, négliger, comme chose secondaire ou étrangère à la politique, tout ce qui s'appelle science et vertu, c'est aller directement contre le but de la politique, c'est se condamner à l'impuissance ;

Que les écrivains politiques devraient, au contraire, avoir constamment devant les yeux l'exemple des philosophes du dix-huitième siècle, qui ayant à détruire l'ordre chrétien-féodal, embrassaient l'universalité de l'esprit humain, à l'instar de l'ennemi auquel ils avaient affaire, et lui opposaient leur attaque sur tous les points ;

Qu'à l'exemple de ces philosophes du dix-huitième siècle, les publicistes dont nous parlons devraient prendre à cœur de considérer et de faire considérer à leurs lecteurs les rapports qui unissent toutes les parties de la connaissance humaine ; qu'ils devraient, comme ces philosophes, viser à l'encyclopédie ; qu'au moins ils devraient reconnaître et proclamer que le débat du siècle est bien autrement vaste

que le petit cercle dans lequel ils se tiennent renfermés;

Qu'ils devraient aussi avoir continuellement devant les yeux ce mot de la Convention, dans sa Déclaration des Droits (1), que la société, en tant que société, doit prendre en main *le progrès de la raison publique*. Or, regarder comme de peu d'importance, ou au moins laisser en dehors de la politique, la vertu, la morale, la science, la littérature, est-ce prendre en main le progrès de la raison publique?

Enfin que, loin de rejeter avec mépris les questions religieuses comme indignes de leur attention, ils devraient savoir que *religion* et *société* sont synonymes, et que le but du dix-huitième siècle et de la Révolution a été de détruire l'ordre chrétien-féodal, pour lui substituer un ordre nouveau, fondé sur la liberté, l'égalité, et la science.

Voilà ce que nous avons entrepris de démontrer; et nous l'avons fait, dans cette première partie, en nous attachant aux racines mêmes de la politique.

Nous avons demandé aux politiques leur principe.

Êtes-vous pour le droit divin, ou pour la souveraineté du peuple?

(1) « La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique. » (Art. XIII du Projet de Robespierre et XXII du texte décrété par la Convention.)

Vous êtes pour la souveraineté du peuple. En ce cas, vous devriez savoir que la souveraineté du peuple appelle une religion.

Vous rejetez cette conséquence ! Qu'êtes-vous donc, et quelle est votre tradition ? Puisque vous n'êtes avec aucun de ceux qui, avant vous, regardaient et cherchaient l'avenir, vous êtes donc avec ceux qui regardaient et regrettaient le passé. Puisque vous n'êtes ni avec Rousseau, qui, au dix-huitième siècle, cherchait une religion ; ni avec Bailly et Rabaut-Saint-Etienne, qui, dans la Constituante, en cherchaient une ; ni avec Robespierre et Saint-Just, qui, dans la Convention, en cherchaient une ; avec qui êtes-vous, et quelle est, encore une fois, votre tradition ?

Que l'on n'accepte la tradition des devanciers que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire à condition de la purger des erreurs, de la perfectionner, de l'élever de plus en plus à la beauté idéale, je le conçois et je l'admets ; mais n'avoir pas de tradition, c'est le signe même de l'impuissance et de la stérilité.

Vous n'êtes pas avec les grands hommes de la Constituante et de la Convention, vous ne les comprenez pas ; vous ne comprenez pas ce feu créateur et destructeur à la fois, destructeur pour créer plus tard, dont les étincelles, parties de l'âme de Voltaire, de l'âme de Diderot, de l'âme de Jean-Jacques, allumèrent un grand incendie au milieu du peuple de France, dans toutes les âmes, dans les impurs et dans les purs,

dans les corrompus et dans les intègres, les uns allant avec un enthousiasme qui est encore religieux vers toutes les conséquences du matérialisme, les autres marchant à la lumière de la vertu, du sacrifice, et du dévouement, vers la forme religieuse dont l'Humanité a besoin; vous ne comprenez pas, dis-je, cet *esprit* de toute la Révolution, de tous les hommes de la Révolution, moins les stationnaires ou les rétrogrades. Prenez garde; car si vous n'êtes pas avec les uns, vous êtes nécessairement avec les autres. Si vous n'êtes pas avec les révolutionnaires, vous êtes avec les contre-révolutionnaires. Si vous n'êtes pas avec ceux qui voulurent élever à la hauteur d'une religion « cet amour sublime et saint de l'Humanité, sans lequel une » grande révolution n'est qu'un crime éclatant » qui détruit un autre crime (1), » vous êtes donc, sinon d'intention, du moins de fait, avec ceux qui voulaient prolonger indéfiniment la France monarchique, la France théologique, la France féodale; vous êtes avec les Mounier et les Cazalès, avec l'école royaliste ou anglaise de la Constituante. Que cherchez-vous donc au-delà de la Restauration? La Restauration était votre affaire.

CHAPITRE III.

Peut-il exister une science politique sans un principe? Une politique sans principe, c'est un

(1) Voyez plus haut.

arbre sans racines ; ce n'est pas un arbre vivant et réel , c'est une vaine apparence , une décoration de théâtre.

Evidemment la question fondamentale de la politique, c'est de savoir où gît la souveraineté, quel est le souverain, qui a le droit de faire la loi.

Nous avons inspecté la racine de l'arbre qu'on appelle aujourd'hui politique, et nous avons vu que ce qu'on nous donne pour de la politique n'est qu'un arbre sans racines, un vain simulacre.

Où réside la souveraineté ? Est-ce dans tous, dans quelques uns, ou dans chacun ?

Nous avons détruit les opinions des trois écoles qui disent : l'une, que la souveraineté est dans tous ; l'autre, que la souveraineté est dans quelques uns ; la dernière, que la souveraineté est dans chacun.

La souveraineté est *indivisiblement* dans chacun, dans quelques uns, dans tous.

Le vrai souverain, c'est, comme nous l'avons dit, *chacun par tous au moyen de la science et de l'amour*.

La souveraineté ne sera donc constituable que par cette science et cet amour qui relieront *tous et chacun*.

Politiques, faites donc tous vos efforts pour trouver cette science et cet amour.

Sans cette science et cet amour, Politiques, votre science n'a pas de principe, votre science n'existe pas.

CHAPITRE IV.

Ma cause est gagnée.

Elle est gagnée, du moins, sur le principe.

Elle est gagnée contre toutes les doctrines incomplètes et fausses : contre les partisans aveugles de la souveraineté des révélateurs, contre les partisans aveugles de la souveraineté individuelle, contre les partisans aveugles de la souveraineté du peuple.

Aux premiers j'oppose Luther, Descartes, Rousseau. Je revendique la souveraineté de l'esprit humain. J'en déduis la souveraineté de chacun et de tous. Mais en même temps j'admets et je reconnais la portion de vérité que renferme ce système de la révélation ou des révélateurs, à savoir, la raison souveraine, source de toutes les raisons individuelles, et la supériorité de quelques uns comme initiateurs de chacun et de tous.

Aux seconds j'oppose également, mais d'une autre façon, et Luther, et Descartes, et Rousseau. Car si Luther, Descartes, et Rousseau, ont vaincu la révélation absolue et fait triompher l'esprit humain, ils n'ont pas pour cela fait triompher l'esprit humain individuel, si je puis ainsi parler, ou l'individu. Loin de là, leur œuvre, sous ce rapport, est ruineuse et ruinée; et la gloire de Rousseau, le dernier des trois, est précisément, comme je l'ai remarqué, d'être sorti, en vœu du moins et en

espérance, de ce système de l'individualisme ou du rationalisme solitaire. Où est arrivé, en effet, le protestantisme à la suite de Luther, et où est arrivé le rationalisme à la suite de Descartes? La dernière conséquence du protestantisme de Luther n'a-t-elle pas été le rationalisme de Descartes? Et la dernière conséquence du rationalisme de Descartes n'est-elle pas, après le scepticisme absolu de Hume, la démonstration donnée par Kant que la raison pure ne peut absolument rien démontrer? en sorte que, par l'absolu de ce principe, la raison humaine a été conduite, de Luther à Descartes, de Descartes à Hume et à Kant, au doute le plus absolu, et finalement à la reconnaissance de sa cécité et de ses ténèbres. Donc ce principe pris absolument ne vaut pas plus en politique qu'en philosophie. En philosophie il détruit la *raison*, dont il arbore l'étendard; en politique il détruit la *liberté*, dont il arbore l'étendard : car il détruit la société, et, la société détruite, la liberté est détruite.

Enfin, quant au troisième système, le Socialisme, ou le principe de la souveraineté du peuple entendu comme en l'entend aujourd'hui, ce n'est qu'une parodie de toutes les tyrannies qui ont pesé sur la terre : parodie de la royauté, parodie de la papauté. Sur quoi était fondée la monarchie, sinon sur ce que les rois, se disant les pasteurs des peuples, ou, en d'autres temps, les pères des peuples, prétendaient avoir le droit de sacrifier l'individu

au collectisme résumé dans leur personne? Et sur quoi était fondée l'infailibilité papale, sinon sur cette même supposition de la représentation de la sagesse de chacun et de la sagesse de tous par un seul? La souveraineté du peuple, entendue d'une façon grossière comme certains l'entendent aujourd'hui, ne serait qu'une tyrannie d'un autre genre, laquelle, au reste, n'est pas neuve dans le monde, et a nom *démagogie*. A ceux qui soutiennent ce système du Socialisme absolu, il suffit encore d'opposer, dans les temps modernes, et Luther, et Descartes, et Rousseau, dont l'œuvre, en tant qu'émancipation et glorification de l'esprit humain et de la liberté humaine, est désormais indestructible.

Partisans de la souveraineté des révélateurs, renoncez donc à votre idole, et convenez que la science religieuse de l'avenir est l'apanage de tous, comme elle est le besoin de tous; convenez aussi que cette science n'est pas une science mystique sans base et sans fondement, mais qu'elle a sa base en nous-mêmes, dans le sentiment de la vie en nous et hors de nous, dans le lien nécessaire qui nous unit aux autres hommes, dans notre humanité enfin. Ne séparez donc pas cette science ou cette religion de la politique; mais comprenez que tout le mouvement de la Philosophie moderne et de la Révolution est dans la même voie de recherche que vous, et que seulement, au lieu de suivre la grande route avec tout le monde, vous vous

égarez dans des sentiers déserts, obscurs, et infranchissables.

Et vous, partisans de la souveraineté individuelle, vous voilà forcés au moins de convenir que votre idole n'est que l'égoïsme, un vice, une erreur. Certes, nous ne voulons pas vous enlever le critérium de votre raison individuelle, nous la Philosophie, nous la Révolution. Notre point de départ philosophique est le vôtre : *liberté*. Notre point de départ politique est également le vôtre : *liberté*. Mais quoi ! la raison tue-t-elle en vous le cœur, au point de ne pas sentir que les hommes peuvent être des *libertés* et s'aimer, et s'unir; et ne concevez-vous pas que ces *libertés*, puisque vous les faites dépendre de la raison, puissent, au nom même de la raison, s'harmoniser dans une véritable unité, où la *liberté* de chacun, devenue la *raison* (parce qu'elle est au fond la raison), se perde sans se perdre, et s'absorbe sans s'absorber, c'est-à-dire s'identifie avec la liberté ou la raison de tous ?

Enfin, vous, partisans de la souveraineté du peuple, vous qui voulez faire régner la raison collective, ne comprenez-vous pas que, puisque c'est au nom de la liberté de chacun que vous voulez l'égalité, cette égalité désirée de vous irait à l'encontre de son but si elle détruisait la liberté de chacun ! Donc ce n'est que dans une commune vérité que chacun et tous peuvent trouver leur lien nécessaire ; et cette commune vérité doit nécessairement avoir la

qualité de l'infini, qui seul relie le fini au fini. Donc cette commune vérité est une religion, comme vous l'a dit Rousseau, comme vous l'a dit Robespierre. Donc, tant que vous ne tournerez pas vos regards, votre esprit, et votre cœur, vers ces questions de l'infini, tant que vous resterez dans le fini, dans le présent, tant que vous n'aurez pas d'idéal, tant que vous n'aurez pas de religion, vous n'aurez pas le lien qui vous est nécessaire pour fonder la démocratie; la démocratie ne sera donc qu'un projet, un rêve, une chimère; elle sera, comme je l'ai dit plus haut, un vain simulacre incapable d'existence, la statue de Pygmalion ou de Prométhée avant que l'amour ou le feu céleste en fissent des êtres vivants.

CHAPITRE V.

Restent donc trois termes dans la science politique :

1° *Chacun*, ou l'homme, le vrai souverain selon la nature, puisqu'il est l'être créé par Dieu, puisqu'il est l'esprit humain incarné, puisque la société est évidemment faite pour lui.

2° *Quelques uns*, ou les plus éclairés et les plus aimants, les révélateurs, les initiateurs, qui, en eux-mêmes, et en tant qu'hommes particuliers ou individus, ne sont pas plus que tous autres, et n'ont droit à aucune souveraineté, mais qui, en tant que raison, ou science,

sont virtuellement le vrai souverain. Car leur pensée, acceptée des autres hommes, incarnée dans chacun, devient le lien entre chacun et tous, et, commandant à chacun et à tous, est la raison de la loi ordonnée par tous et obéie de chacun.

3° *Tous*, ou le peuple, le souverain manifesté ; celui qui, par l'autorité de *chacun*, et les inspirations de *quelques uns*, promulgue la loi, en la déduisant de la Loi éternelle, qu'il fait ainsi descendre sur la terre du sein de l'Etre Eternel et Suprême que nos pères ont si bien nommé, en tête de leur essai de législation, le *Législateur immortel*.

Au-dessus de chacun, en effet, au-dessus de quelques uns, au-dessus de tous, est la Science infinie, l'Activité infinie, l'Amour infini ; Dieu, lien de tous les êtres, unité de tous, comme il est cause de tous ; unité par conséquent et providence de la société, comme il en est la source.

La Souveraineté n'est à l'état parfait, à l'état complet, qu'en Dieu. Mais de Dieu elle descend continuellement dans ses créatures. Elle est la vie, et se confond avec la vie. Elle est la lumière donnée à chacun, à quelques uns, à tous ; et comme elle est la même lumière en essence donnée en proportions seulement différentes, à un instant quelconque de la durée, à chacun, à quelques uns, à tous, elle est la cause qui rend possible la société humaine et légitime un gouvernement de cette société,

en harmonisant et faisant concourir chacun, quelques uns, et tous.

Mais précisément, et parce qu'elle est donnée à tous, elle ne souffre pas que personne s'arroge un droit absolu sur elle.

La souveraineté est donc, sur la terre, toujours indivise entre ces trois termes : *chacun, quelques uns, tous*.

Elle est, à chaque moment, à l'état latent dans chacun, à l'état d'expansion dans quelques uns, à l'état de manifestation dans tous.

Elle ne peut se manifester dans *tous*, sans être indivisément à l'état latent dans *chacun*, et à l'état d'expansion dans *quelques uns*, prête ainsi à se manifester de nouveau dans *tous*, c'est-à-dire à produire de nouveaux phénomènes.

Donc, pour qu'ainsi divisée en essence entre chacun, quelques uns, et tous, elle se manifeste légitimement, il faut de toute nécessité que chacun, quelques uns, et tous, conviennent dans une science commune.

Donc, en d'autres termes, pour qu'elle se manifeste légitimement dans tous, c'est-à-dire pour que la vraie souveraineté du peuple ou la vraie démocratie existe, il faut que cette démocratie parle réellement au nom de la Sagesse éternelle, seul lien entre chacun, quelques uns, et tous.

Donc, encore une fois, la démocratie n'est possible qu'en conséquence d'un dogme religieux.

Il y a eu jusqu'ici sur la terre une ombre de la vraie souveraineté; car il y a eu jusqu'ici sur la terre trois sortes de gouvernements regardés comme légitimes : la monarchie, l'aristocratie, la démocratie.

Aristote admet indifféremment, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie (1).

Montesquieu a admis, à l'exemple d'Aristote, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie.

Je me suis demandé souvent comment l'esprit humain, dans sa plus grande clarté et lumière, soit chez les anciens, soit parmi les modernes, avait pu admettre une pareille antinomie, trois gouvernements ou trois souverainetés légitimes. Je le comprends maintenant. C'est que, dans l'idéal, ces trois souverainetés coexistent, et qu'Aristote et Montesquieu, ces grands hommes, en voyant trois souverainetés légitimes, ce qui est absurde en soi, ont pourtant entrevu l'idéal, lequel est *une souveraineté triple et indivisible*.

L'avenir justifiera l'histoire et le génie. Il justifiera dans l'histoire la monarchie, l'aristocratie, la démocratie; il justifiera aussi Aristote et Montesquieu, qui ont osé admettre, contre toute logique, ces trois formes comme également légitimes.

(1) Sa division des trois gouvernements καθ' ἓνα, ὁλίγους, πολλούς, qui est le fondement de tout son livre de la *Politique*, est célèbre à juste titre.

Car ces trois formes se réuniront dans la seule forme que reconnaîtra l'avenir.

Le monarque de l'avenir, c'est *chacun*. L'aristocratie de l'avenir, c'est *quelques uns*, c'est-à-dire les vraiment *meilleurs*, en d'autres termes, les frères aînés, les plus savants, les plus aimants. La démocratie de l'avenir, c'est *tous* par chacun et par quelques uns.

Et ces trois idées se confondent en une seule. Car *chacun* est le souverain, *quelques uns* sont le souverain, *tous* sont le souverain : *Chacun par tous* ou *Tous par chacun au moyen de la science et de l'amour*.

Et cette vraie souveraineté se réalisera par la reconnaissance de ce principe que :

Le vrai souverain dans l'absolu, c'est Dieu ;

Le vrai souverain dans le fini, c'est l'Humanité, ou l'Esprit Humain, ou la Raison humaine, émanée de la Raison Suprême, laquelle Raison Humaine se manifeste souveraine par Tous, par Quelques Uns, par Chacun, indivisiblement.

Mais c'est assez sur les *principes*, pour le but que nous nous sommes proposé.

Passons à la *pratique*, c'est-à-dire à la démonstration, non plus par les principes, mais par la pratique même et la réalité actuelle, de la vérité que nous avons entrepris de prouver, à savoir, l'indispensable nécessité d'une science sociale, d'une science religieuse.



